



Juillet 2010

Document d'objectifs

ATLAS CARTOGRAPHIQUE

*Massifs forestiers d'Halatte, de
Chantilly et d'Ermenonville
« FR2200380 » (SIC)*

&

*Forêts picardes : massif des Trois
Forêts et bois du Roi
« FR2212005 » (ZPS)*



SOMMAIRE

Carte 1 : localisation

Carte 2 : limites des sites au 1/25 000^{ème}

Carte 3 : collectivités locales

Carte 4 : aires protégées

Carte 5 : zones d'inventaires

Carte 6 : types de propriétés

Carte 7 : activités humaines

Carte 8 : géologie

Carte 9 : habitats d'intérêt communautaire

Carte n°1 Habitats dits élémentaires de la directive et hors directive Habitats du site Natura 2000 FR200380

Carte n°2 Habitats génériques de la directive Habitats du site Natura 2000 FR2200380

Carte n°3 Habitats prioritaires et d'intérêt communautaire de la directive Habitats du site Natura 2000 FR200380

Localisation des stations de Dicrane vert au sein du site Natura 2000 FR2200380

Relevés phytosociologiques du site Natura 2000 FR2200380

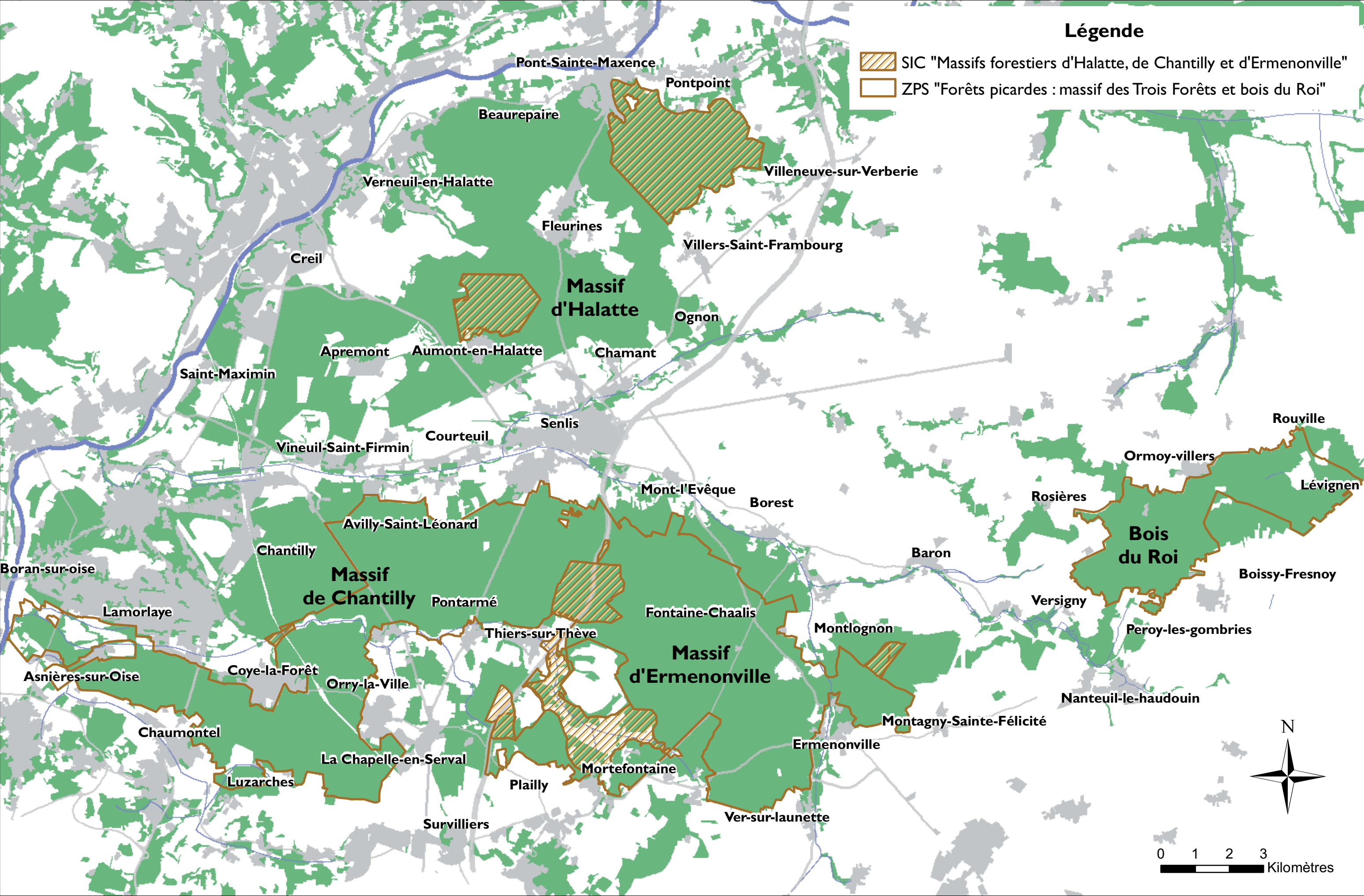
Carte 10 : espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Carte 11 : carte des secteurs prioritaires pour la conservation et le développement des arbres mûres, sénescents et morts

Carte 12 : carte n°4 de la charte Natura 2000 concernant les secteurs engagés pour l'Engoulevent d'Europe

Carte I : Localisation

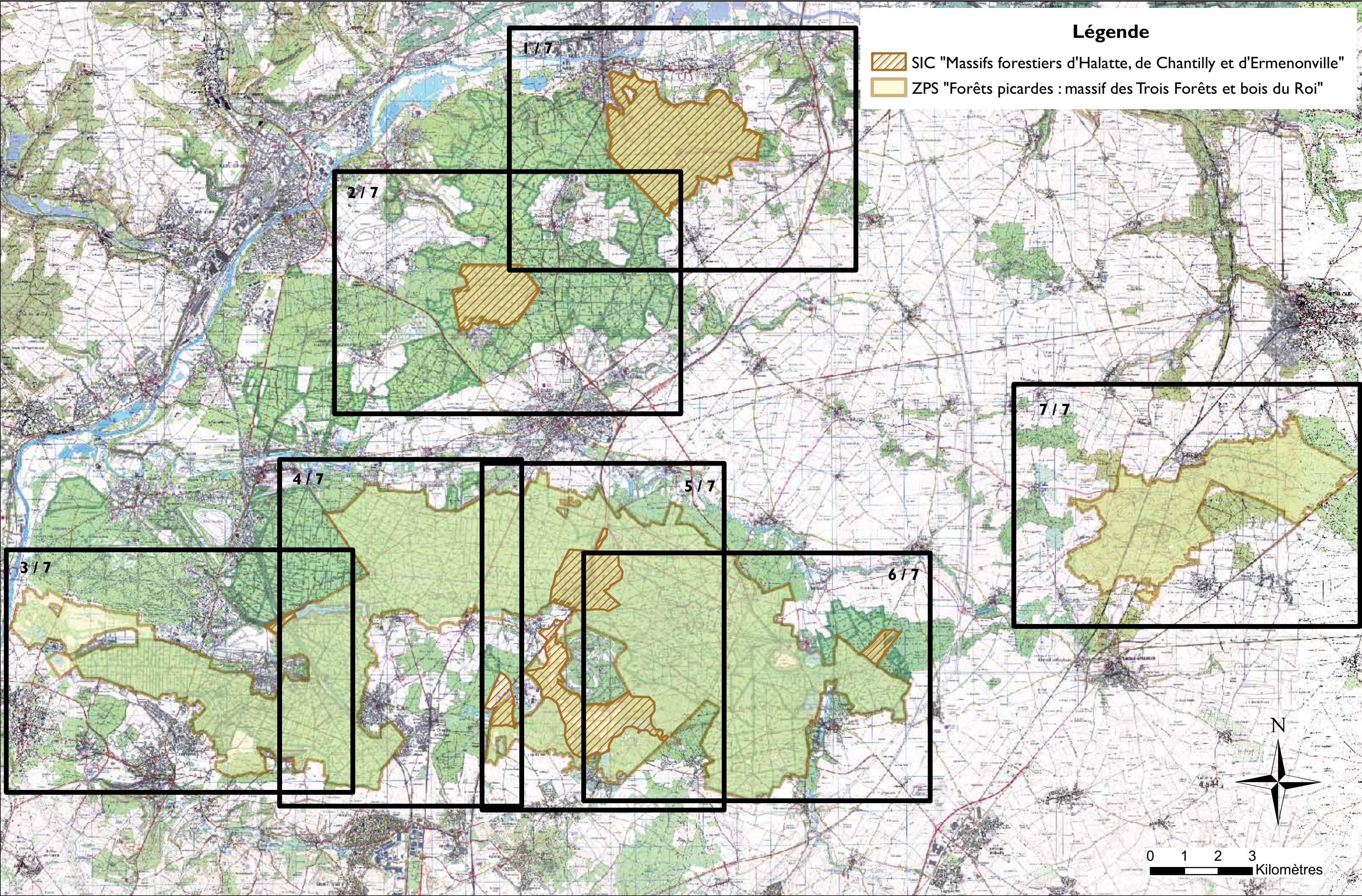
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (assemblage)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

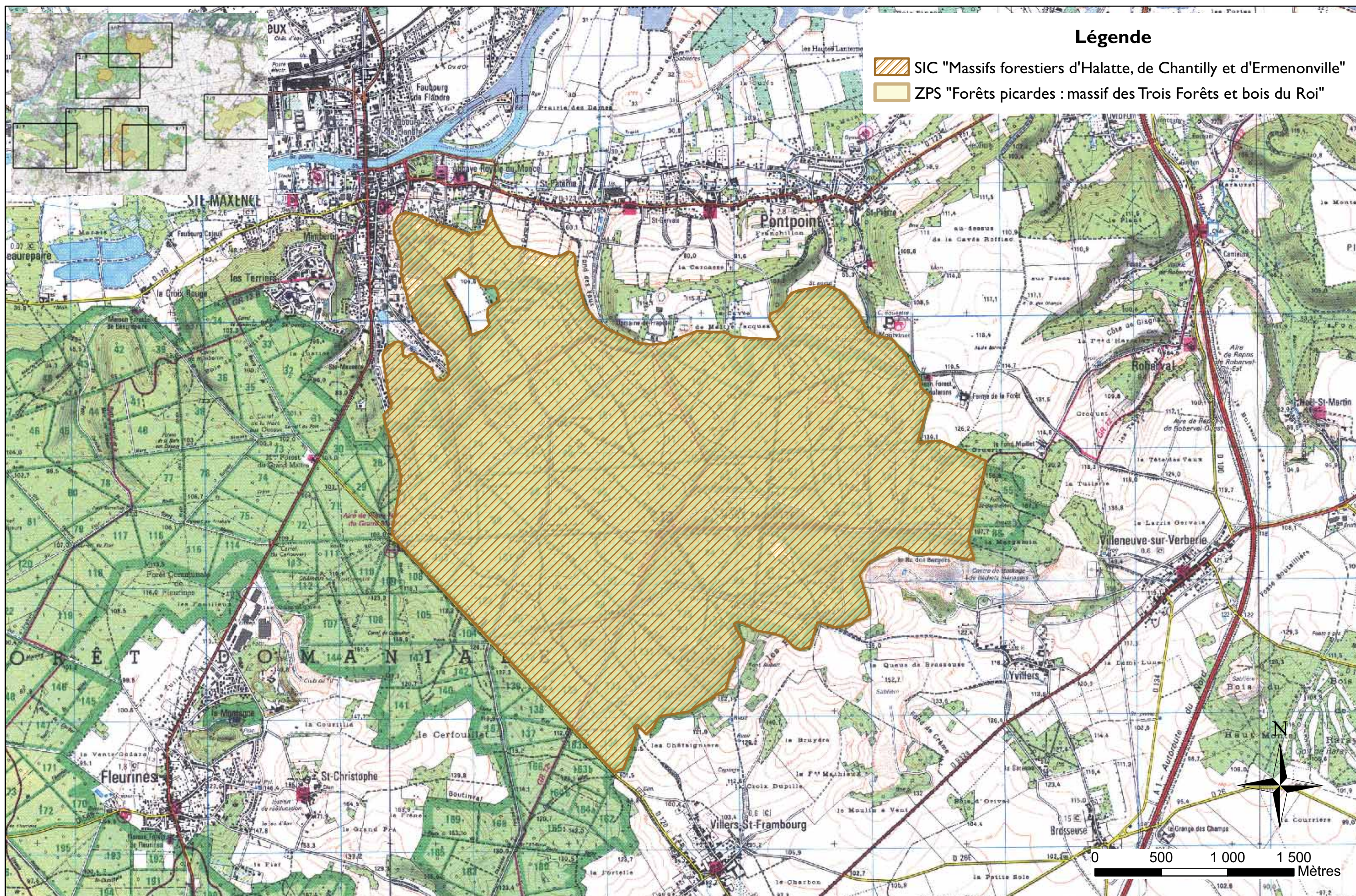
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (1/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

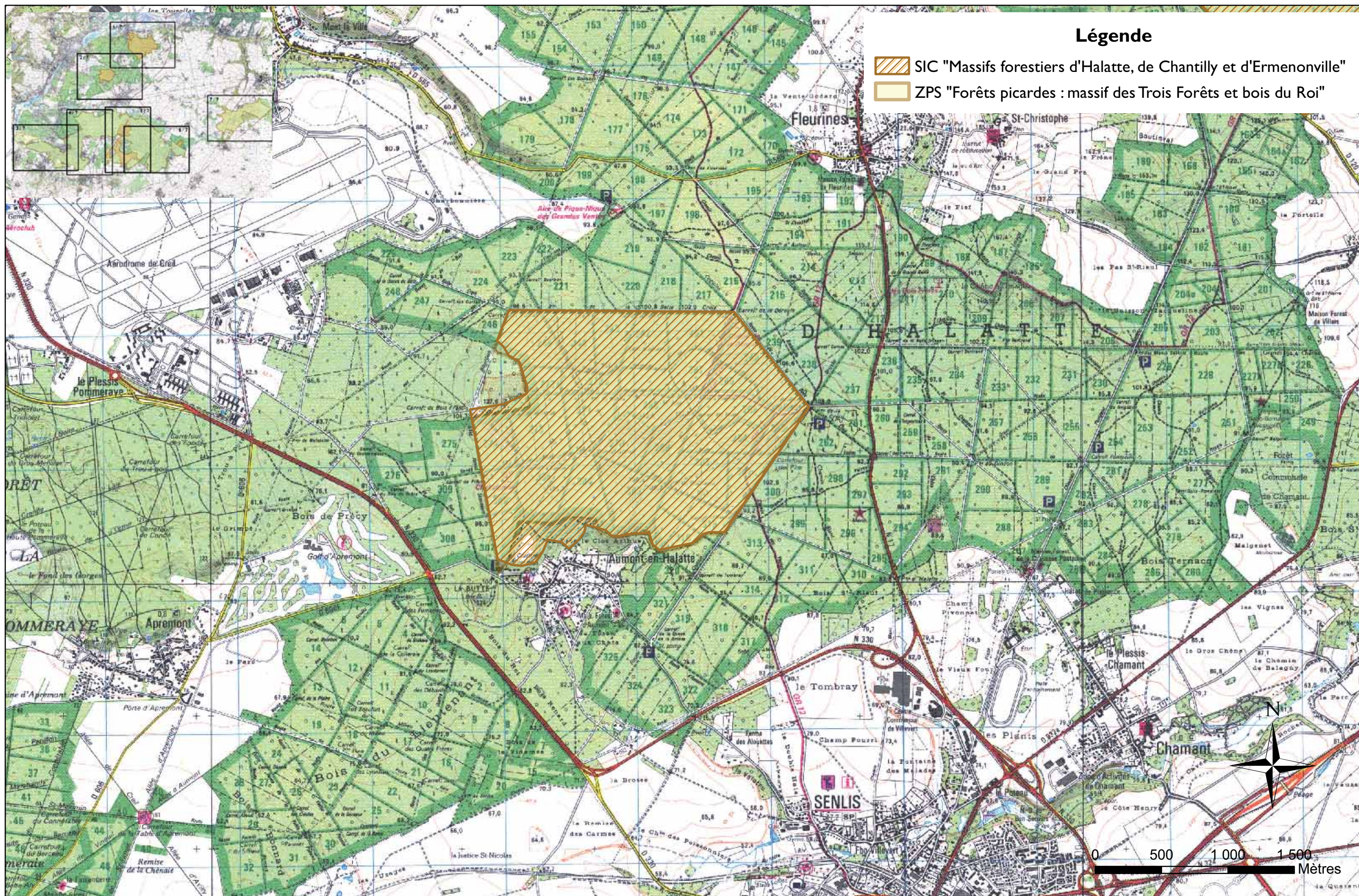
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (2/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

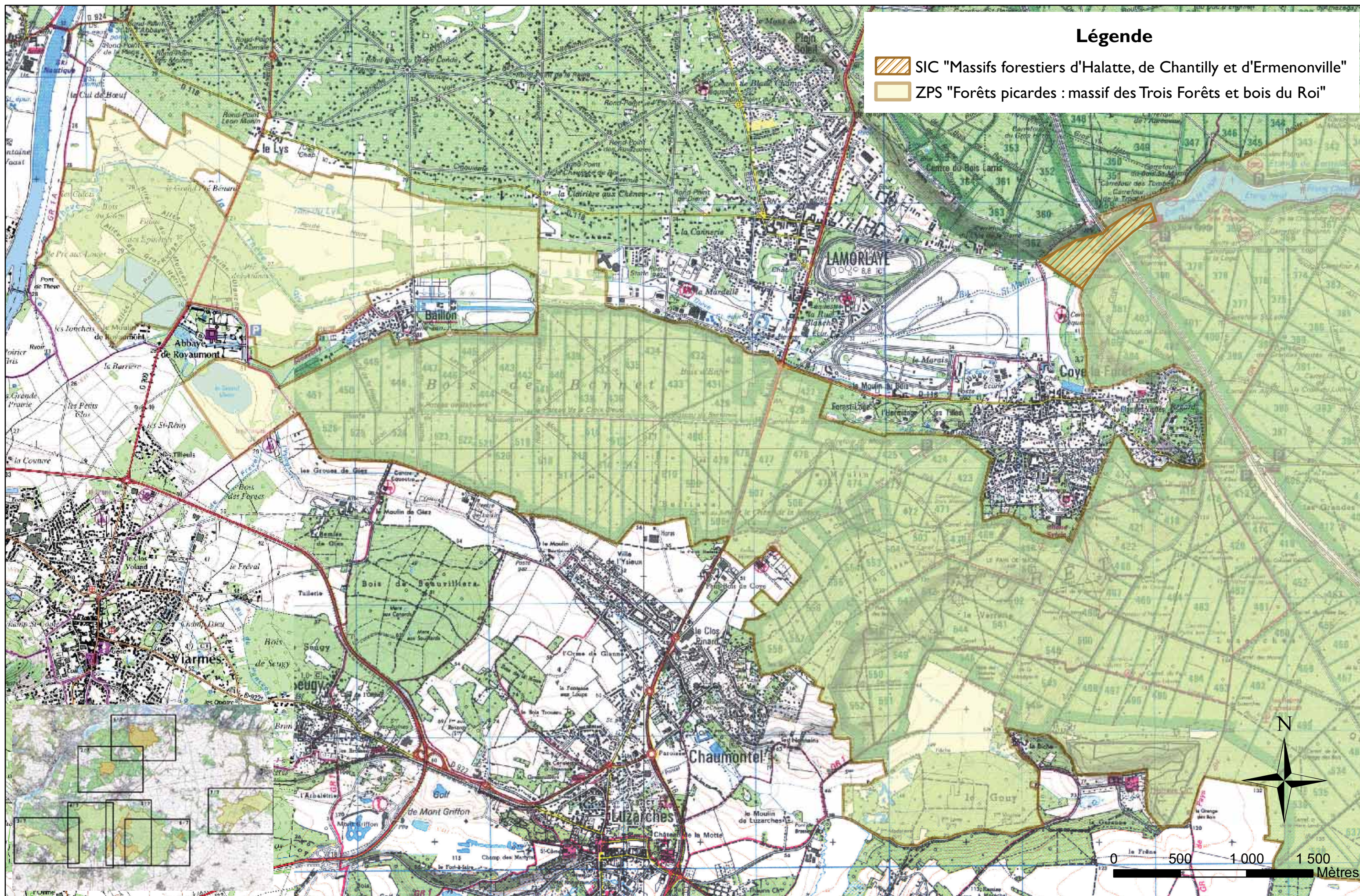
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (3/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

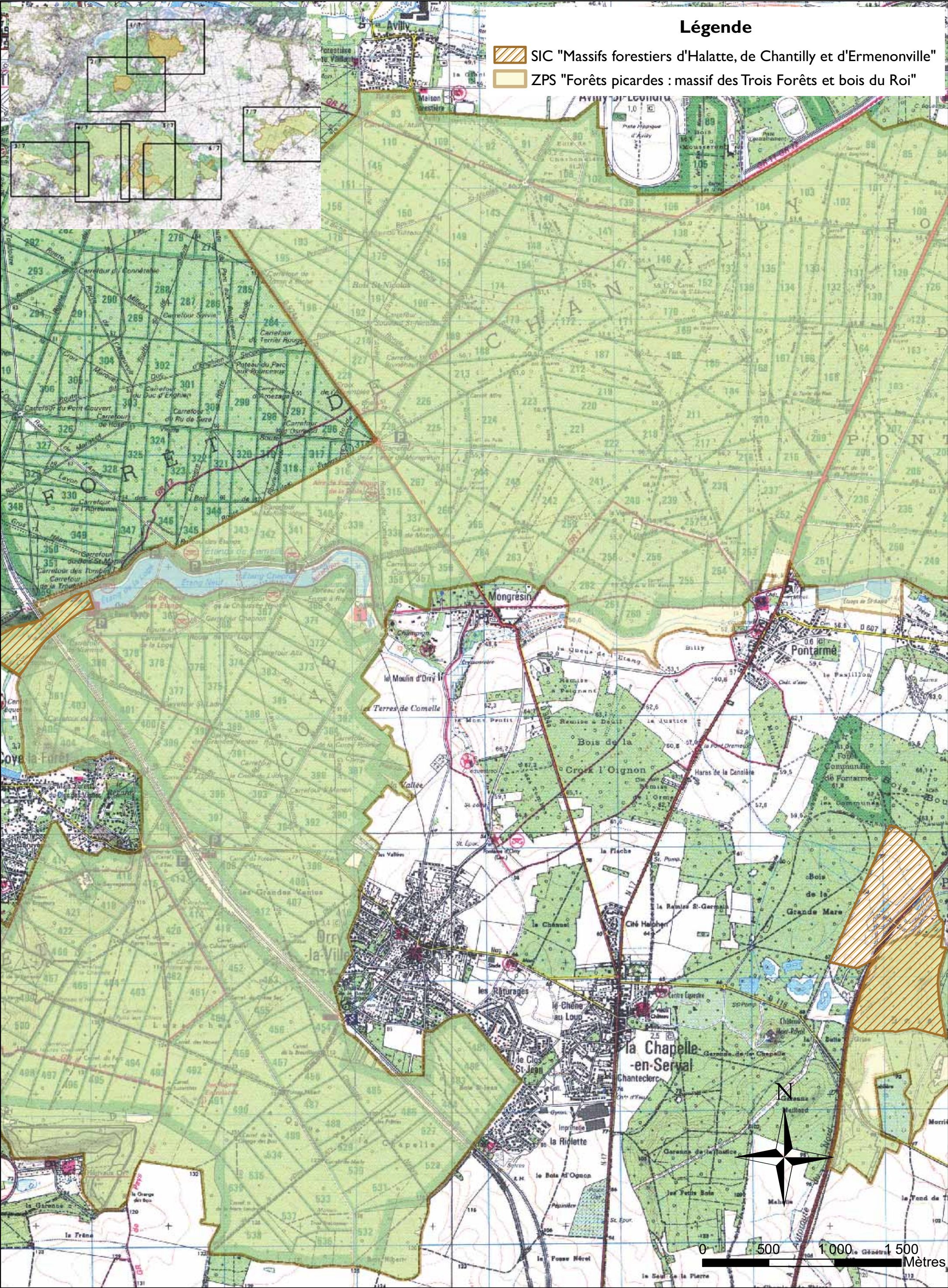
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (4/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

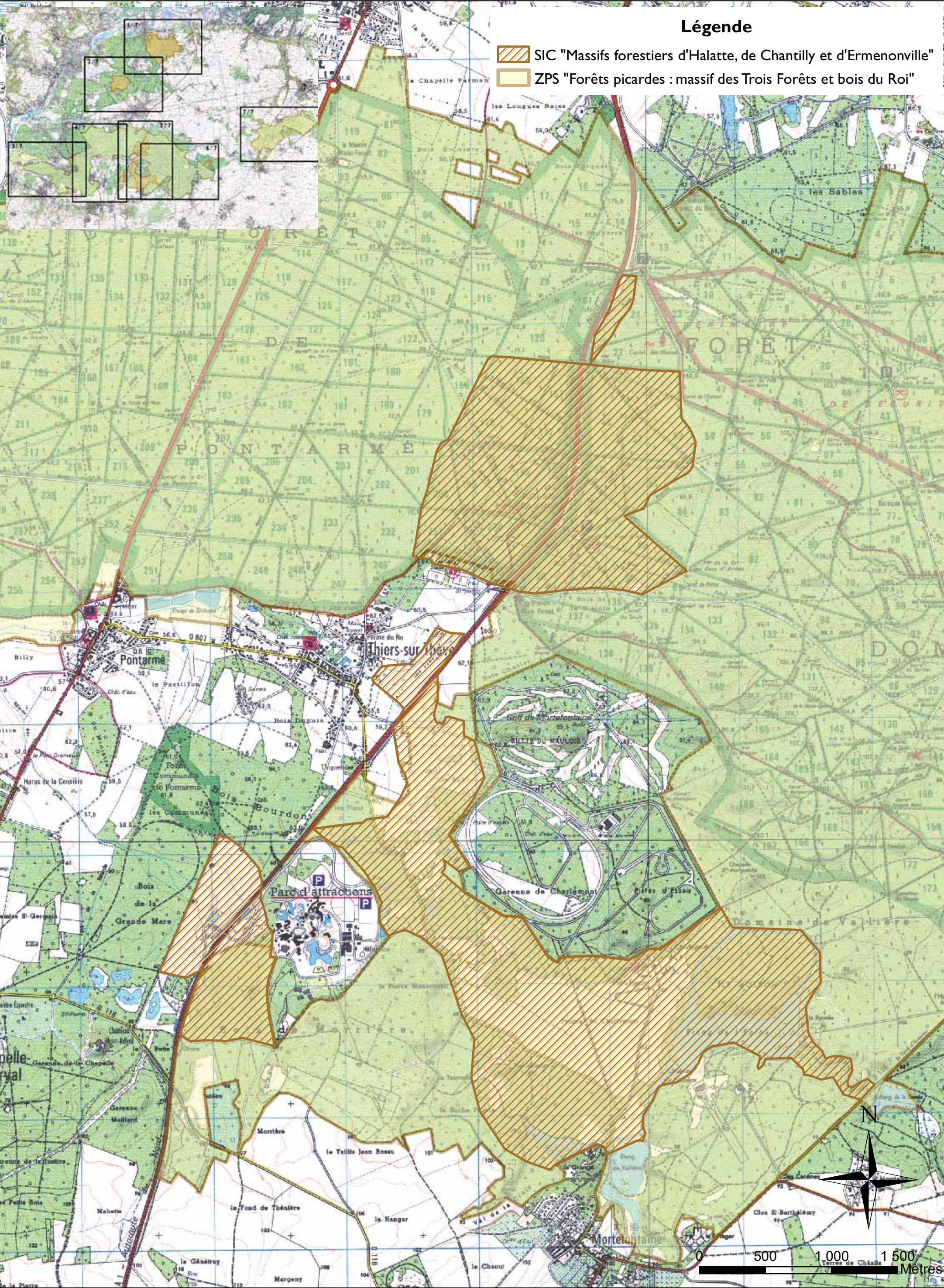
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (5/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

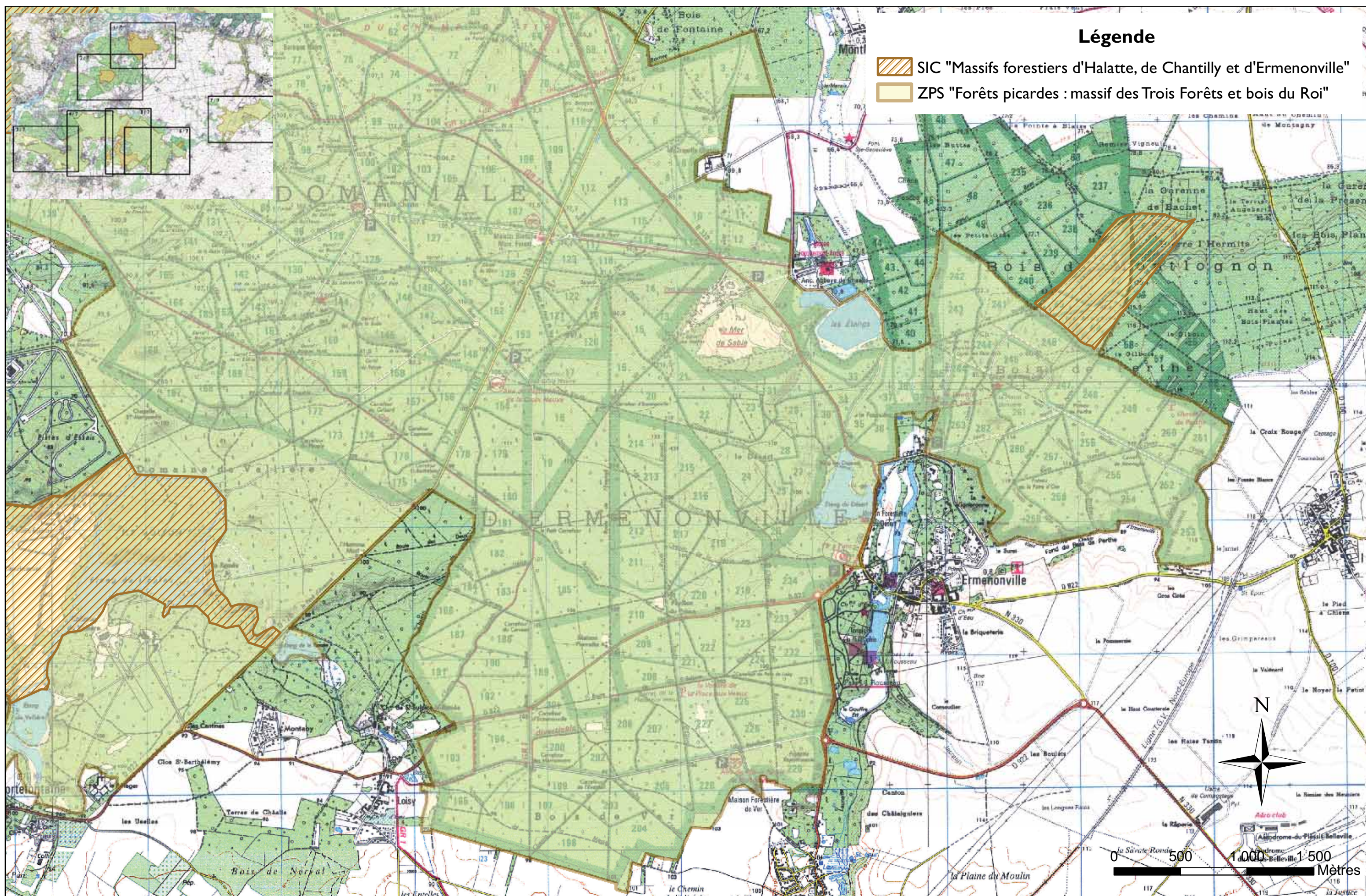
Sources : DREAL, IGN, PNROFF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (6/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

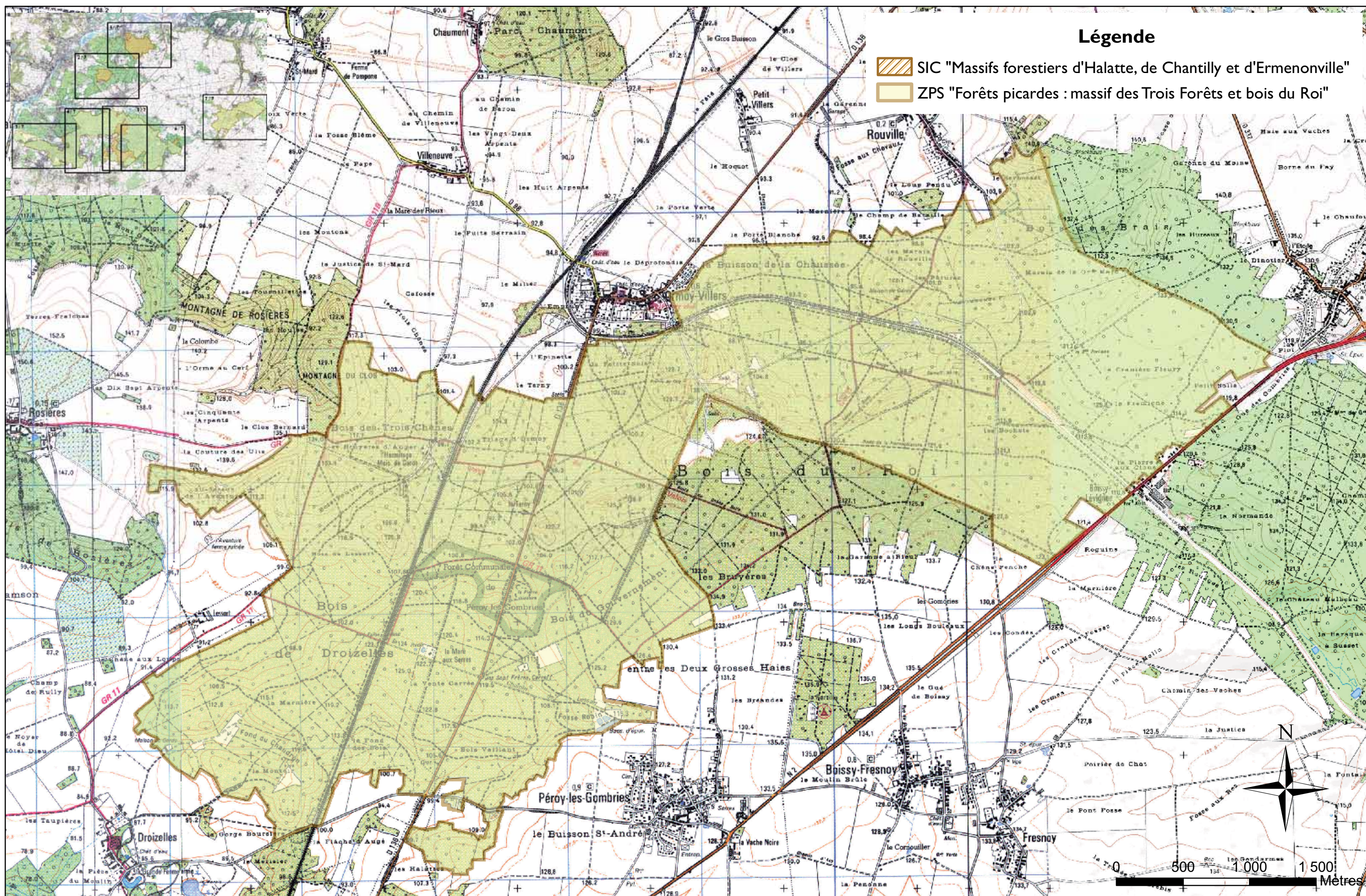
Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 2 : limites des sites au 1/25 000ème (7/7)

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

Sources : DREAL, IGN, PNROFF

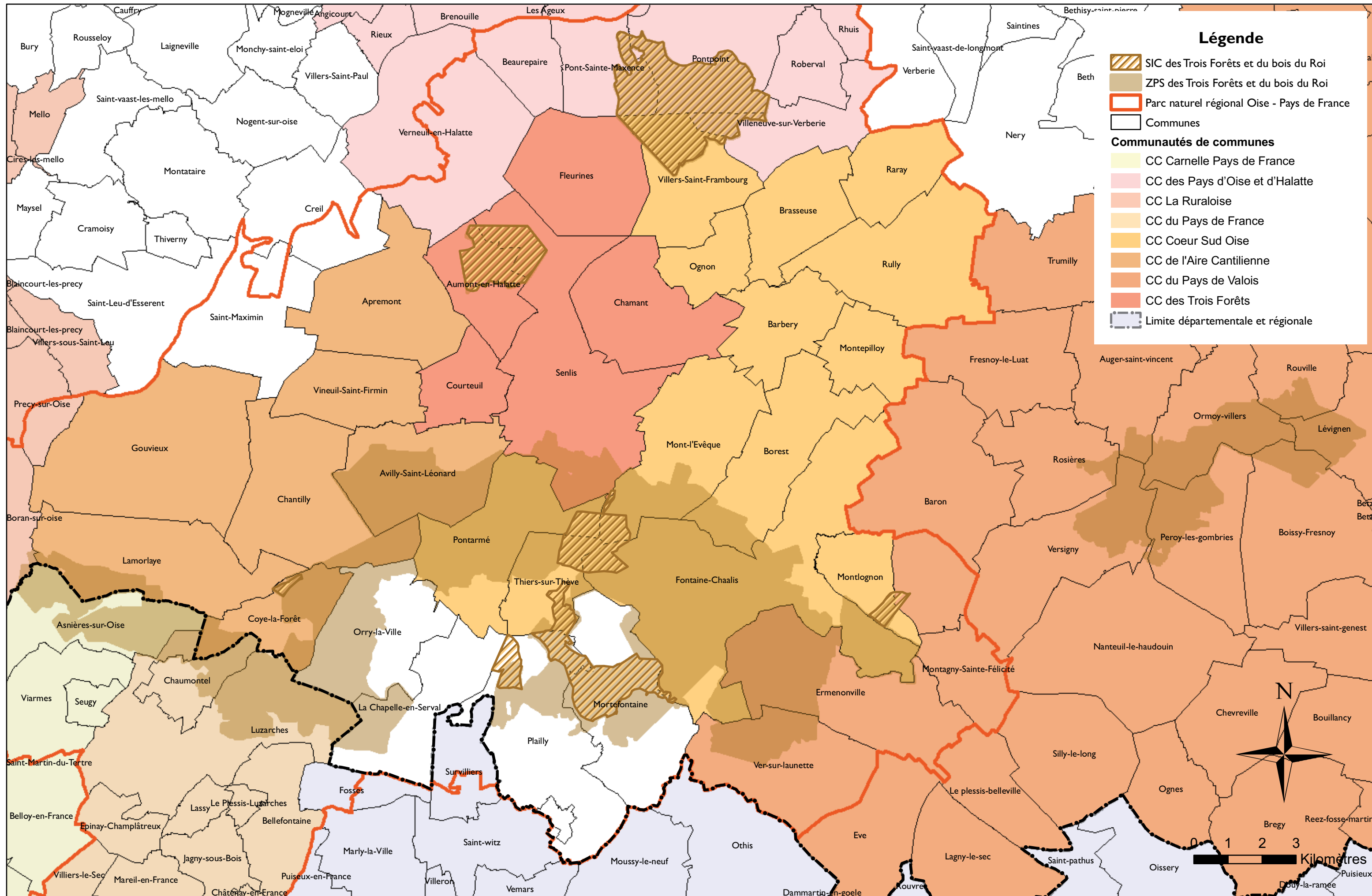


Carte 3 : collectivités locales

Sources : DREAL, PNROPF

Carte 3 : collectivités locales

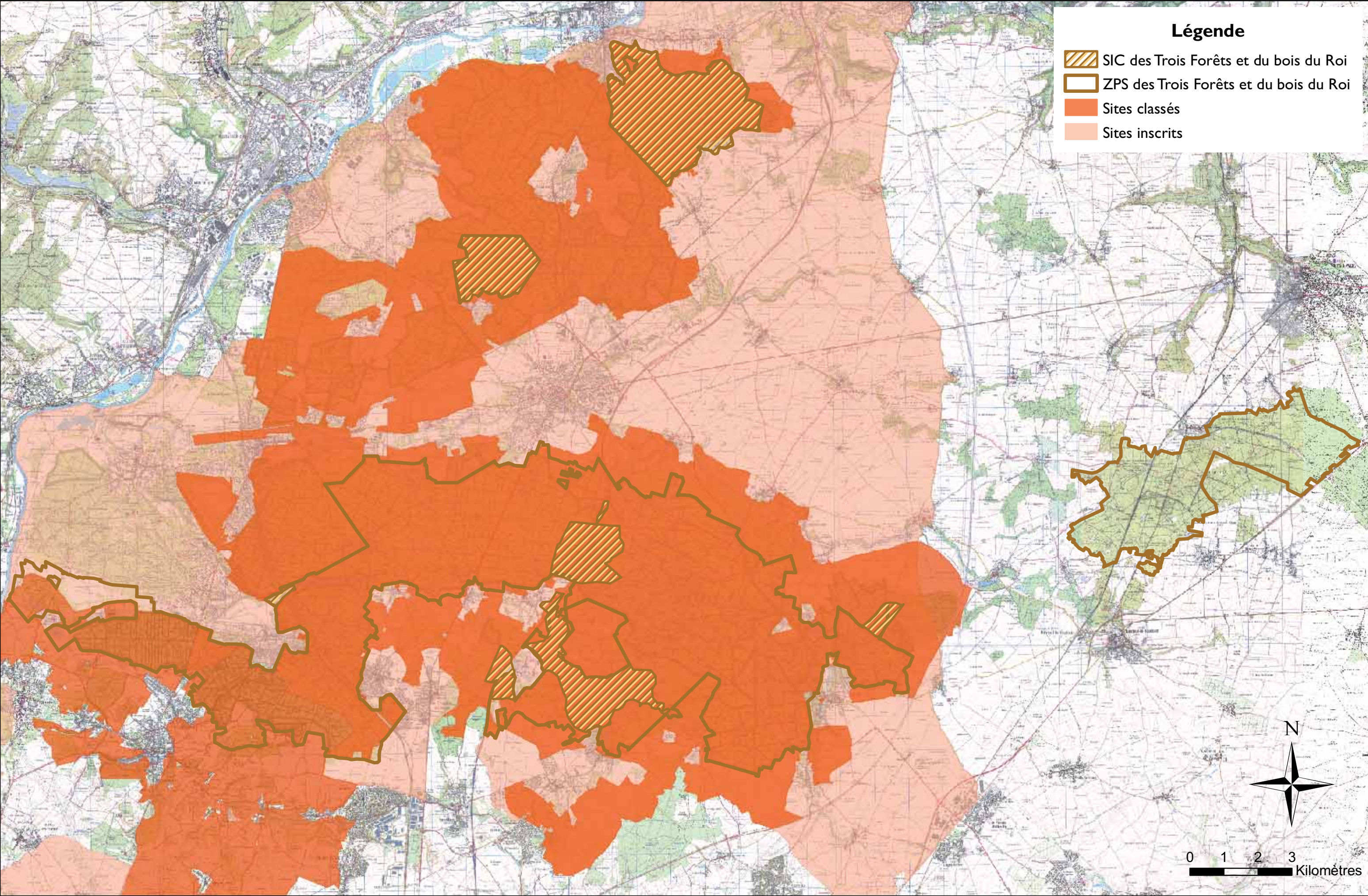
Sources : DREAL, PNROPF



Carte 4 : aires protégées

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

Sources : DREAL, IGN, PNROPF



Carte 5 : zones d'inventaires

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

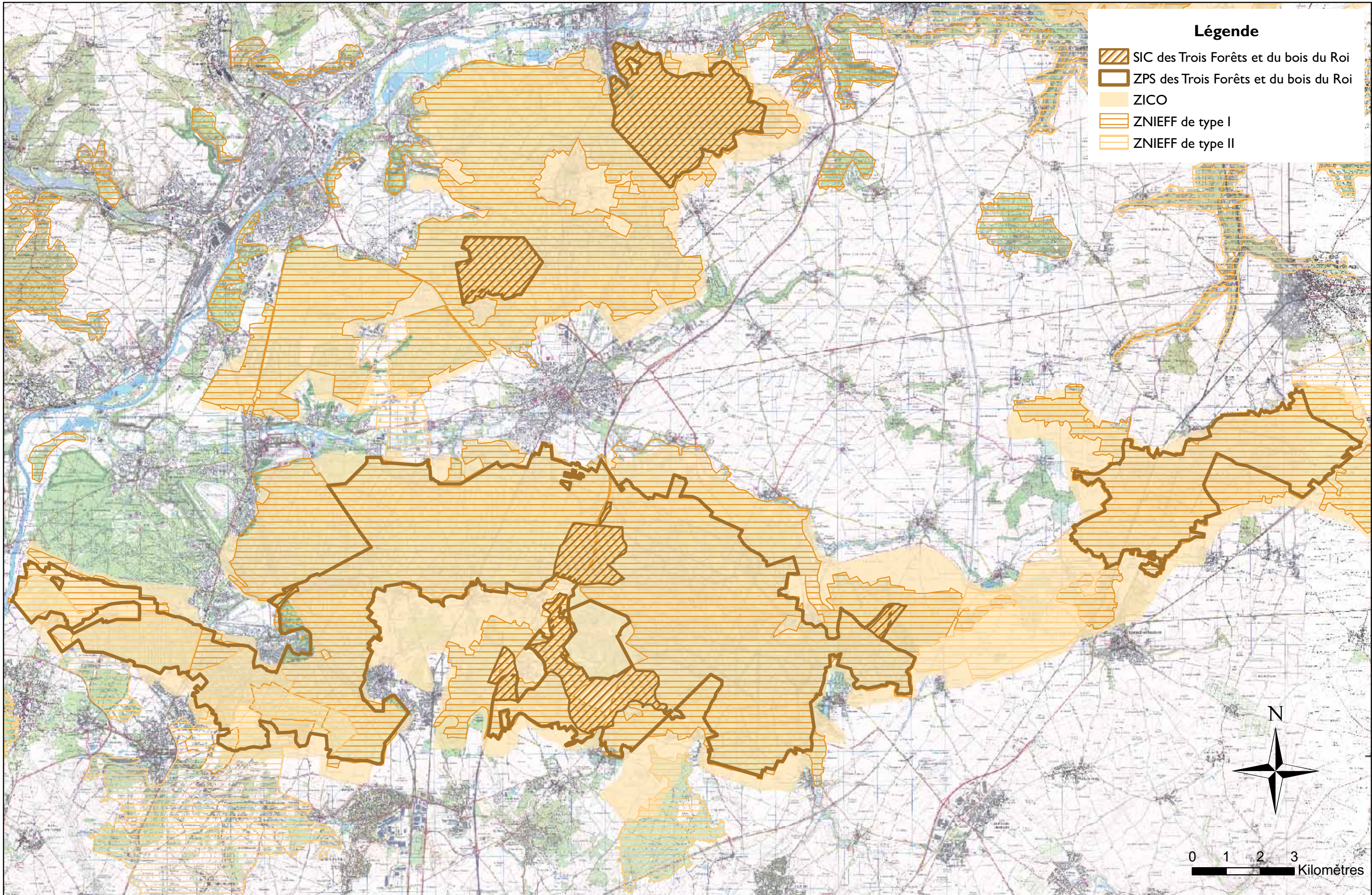
Sources : DREAL, IGN, PNROPF

Légende

-  SIC des Trois Forêts et du bois du Roi
-  ZPS des Trois Forêts et du bois du Roi
-  ZICO
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II



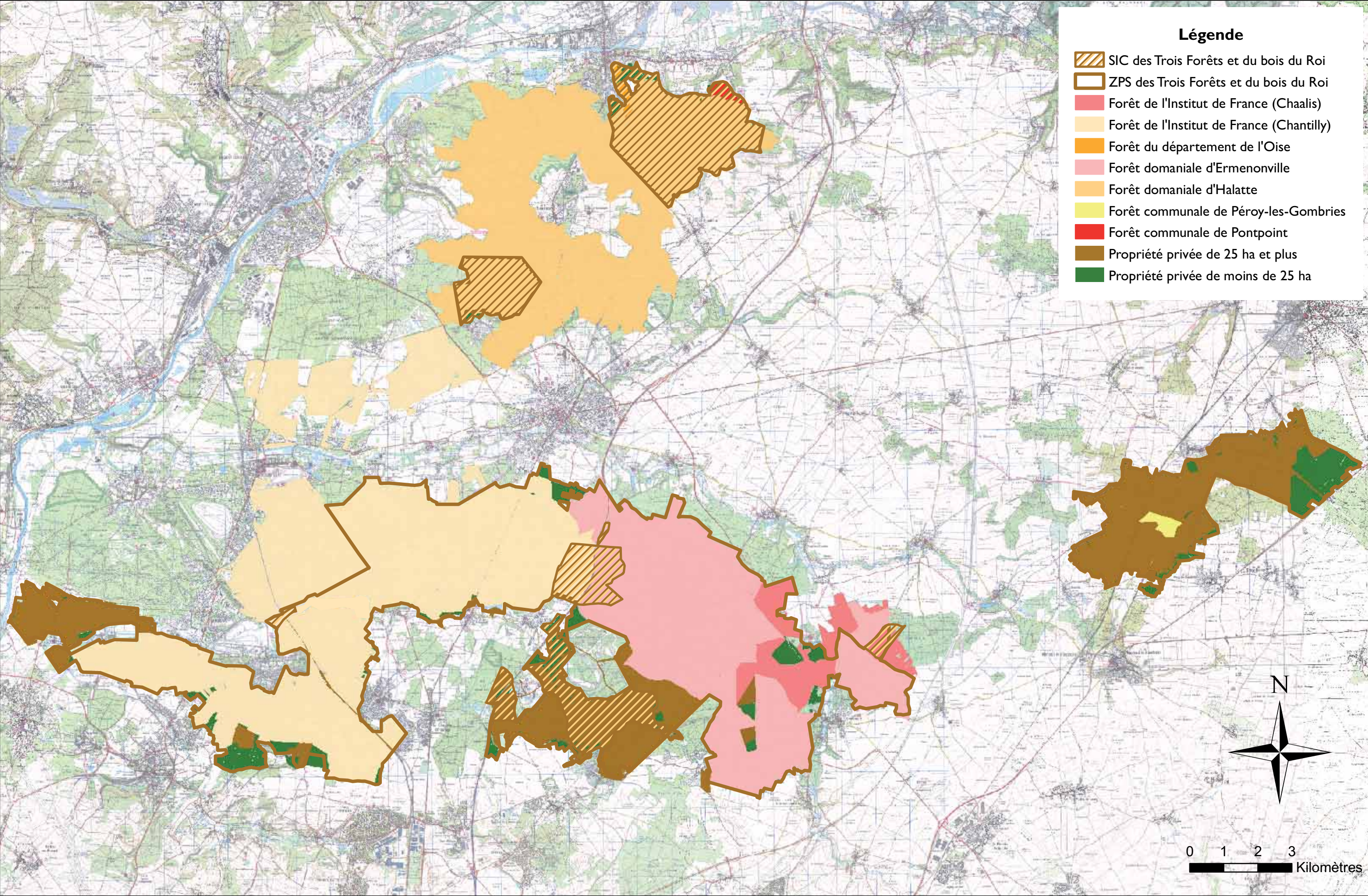
0 1 2 3
Kilomètres



Carte 6 : types de propriétés

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

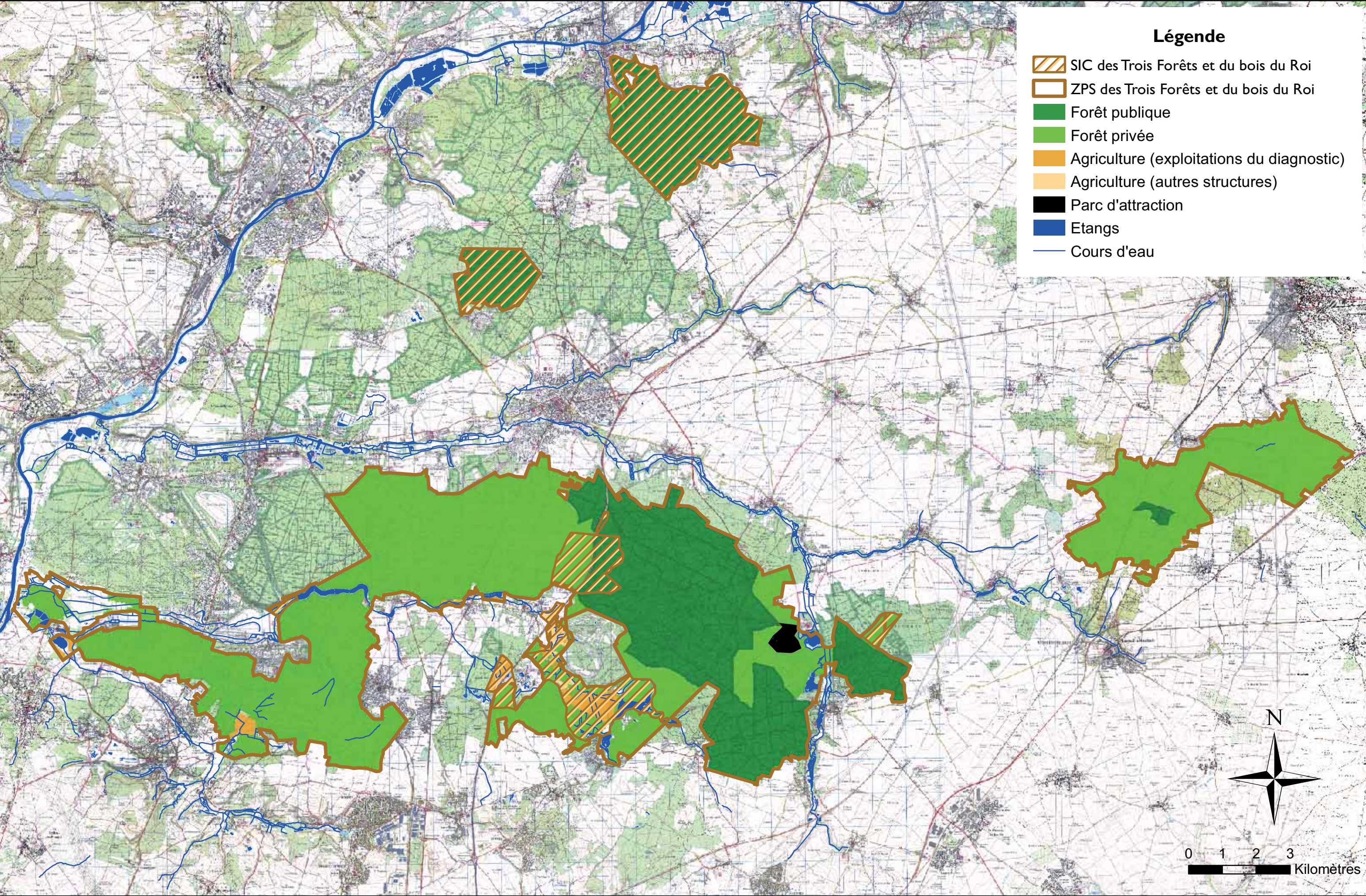
Source : DREAL, IGN, ONF, CRPF, PNROPF

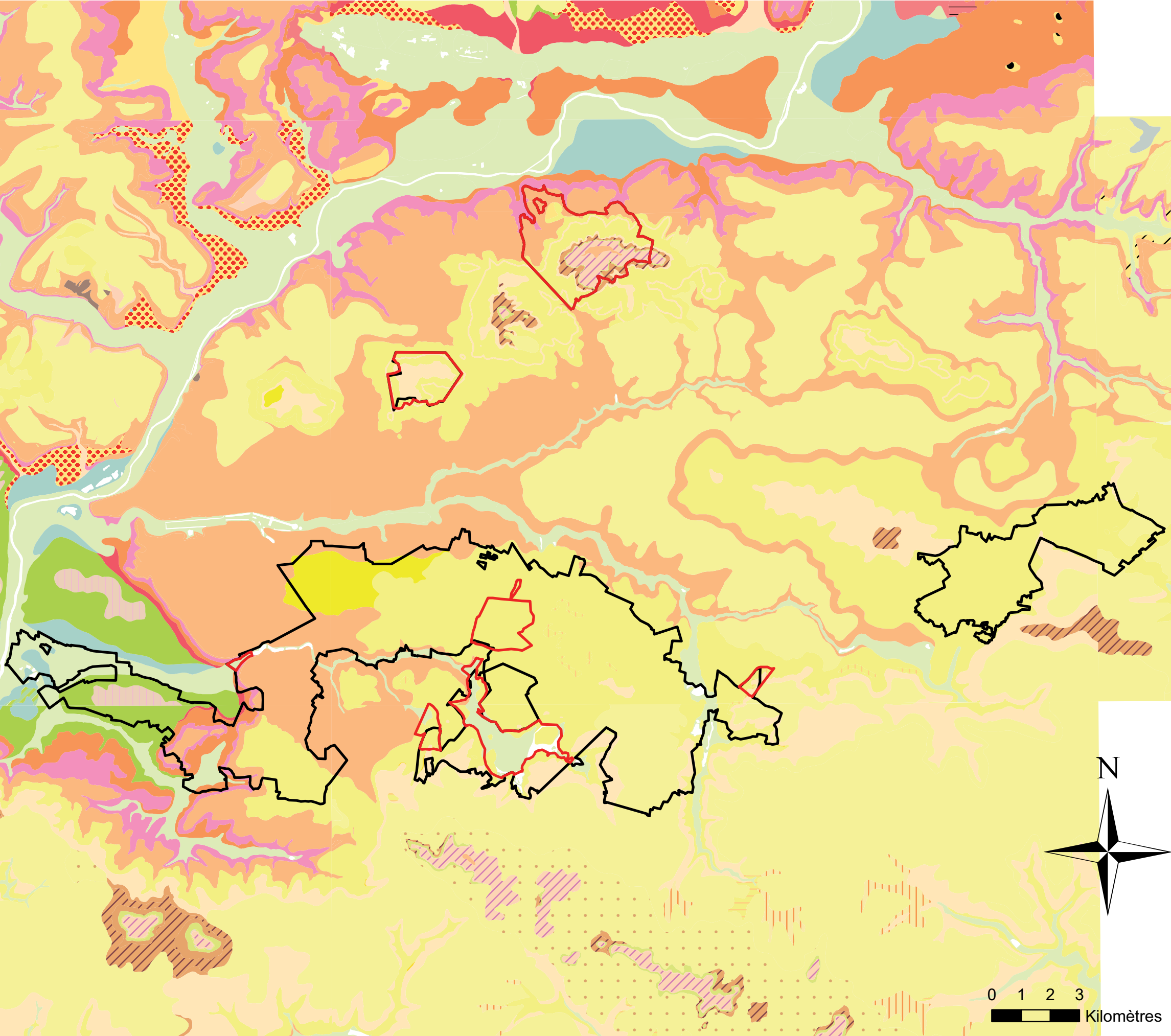


Carte 7 : activités humaines

autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

Sources : DREAL, IGN, ONF, CRPF, PNROPF





- Légende
- ZPS Trois Forêts et bois du Roi
 - SIC Halatte, Chantilly et Ermenonville
 - Colluvions de dépression
 - Colluvions limoneuses des fonds de vallons
 - Epandages sablo-gréseux (Auversien)
 - Epandages hétérogènes à cailloutis de meulière, de grès et de silex
 - Sables dunaires (Quaternaire)
 - Eboulis, colluvions indifférenciés
 - Eboulis provenant des formations de Thanétien
 - Eboulis provenant des formations du Cuisien
 - Eboulis de calcaires lutétiens
 - Formation à meulières démantelées
 - Cailloutis des plateaux (Pliocène)
 - Alluvions anciennes de bas et hauts niveaux
 - Alluvions actuelles ou subactuelles associées ou non à des tourbes
 - Réseau hydrographique
 - Meulière de Montmorency (Oligocène supérieur)
 - Limons de pentes à silex
 - Limons loessiques des plateaux
 - Limons de fonds de vallées sèches
 - Limons rouges à silex
 - Sables soufflés
 - Argiles à silex (s.l.)
 - Tufs récents
 - Remblais anthropiques
 - Vraconien, Graize (Cénomanien inférieur)
 - Craie glauconieuse (s.l.) (Cénomanien supérieur)
 - Craie marneuse (s.l.) (Turonien)
 - Craie à Micraster cortestudinarium (Coniacien)
 - Sénonien
 - Craie à Micraster corangium (Santonien)
 - Craie à Bélemnites (Campanien)
 - Calcaire de Laversines (Montien)
 - Thanétien indifférencié
 - Sables de Bracheux (Thanétien marin)
 - Calcaire de Mortemer, Tuf de Clairoux, Marnes de Marquéglise (Thanétien lagunaire)
 - Argiles et lignites (s.l.) (Sparnacien)
 - Sables et galets (Sparnacien)
 - Argiles de Laon, sables de Cuise (s.l.) (Cuisien)
 - Marnes et caillasses, calcaire grossier (Lutétien)
 - Sables d'Auvers, sables et grès de Beauchamp (Auversien)
 - Mélange de gypses, calcaires, et sables (Marinésien)
 - Sables et grès de Beauchamp (Auversien)
 - Sables de Monceau (Marinésien)
 - Entablement gréseux (Auversien)
 - Masses et marnes du Gypse, Marne à Pholadomyes
 - Gypses et marnes supra-gypseuses (Ludien)
 - Marnes de Pantin, marnes d'Argenteuil (Ludien supérieur)
 - Marnes vertes et glaises à Cyrènes (Sannoisien)
 - Calcaire de Sannois, caillasse d'Orgemont (Sannoisien)
 - Marnes à huitres (Stampien inférieur)
 - Sables et grès de Fontainebleau (Stampien supérieur)
 - Meulières de Montmorency (Oligocène supérieur)

Carte 9 : habitats d'intérêt communautaire



Site d'Importance Communautaire :
« Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »

**Cartographie des habitats naturels de l'annexe I et
des espèces végétales de l'annexe II
de la directive « Habitats » 92/43/CEE
préalables à la rédaction du document d'objectifs**



Christophe GALET
Bénédicte KILLIAN
Sylvain TOURTE
Franck SPINELLI-DHUICQ

Document final - Octobre 2009

Étude réalisée pour :



le Parc naturel régional Oise - Pays de France
Opérateur du document d'objectifs du site Natura 2000
Château de la Borne Blanche
48, rue des Hérivaux
BP 6
60560 ORRY-LA-VILLE
tél : 03 44 63 65 65
fax : 03 44 63 65 60

Étude suivie par :
Jean-Pierre CABARET : Chargé de mission Natura 2000
Jean-Luc HERCENT : Chargé de mission patrimoine naturel

Étude réalisée par :



ÉCOTHÈME, agence nord Écosphère
28, rue du Moulin
60490 Cuvilly
tél : 03 44 42 84 55
fax : 03 44 42 96 74
e-mail : ecotheme@wanadoo.fr

Auteurs :

Christophe GALET : Inventaires et caractérisation des habitats naturels, cartographie des habitats naturels, numérisation et mise en page sous S.I.G.

Bénédicte KILLIAN : Inventaires et caractérisation des habitats naturels, cartographie des habitats naturels, numérisation sous S.I.G.

Sylvain TOURTE : Numérisation sous S.I.G.

Franck SPINELLI-DHUICQ : contrôle qualité

Avec la participation, dans le cadre des missions généralement confiées par ses partenaires financiers, du :



Conservatoire des sites naturels de Picardie
1, place Ginkgo
Village Oasis
80044 AMIENS
tél : 03 22 89 63 96
fax : 03 22 45 35 55
e-mail : contact@conservatoirepicardie.org

Auteur :

Jérémy LEBRUN : Inventaires et caractérisation des habitats naturels, cartographie des habitats naturels, numérisation sous S.I.G.

SOMMAIRE

SOMMAIRE..... 3

1 - PRÉSENTATION DE LA MISSION 4

2 - NOTE MÉTHODOLOGIQUE RELATIVE AUX INVENTAIRES ET A LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET DES ESPÈCES VÉGÉTALES DE L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE « HABITATS » 92/43/CEE 4

2.1 - INVENTAIRES DES HABITATS NATURELS ET DES ESPÈCES VÉGÉTALES DE L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITATS 92/43/CEE..... 4

2.1.1 - Zones prospectées 4

2.1.2 - Utilisation des fonds géoréférencés 5

2.1.3 - Méthodologie des prospections spécifiques pour les Habitats Natura 2000 5

2.1.4 - Méthodologie des prospections spécifiques pour les habitats d'espèces végétales de l'annexe II de la directive « Habitats » 6

2.2 - CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET D'ESPÈCES VÉGÉTALES DE L'ANNEXE II ... 6

2.2.1 - Échelles de travail 6

2.2.2 - Conception et réalisation du SIG 7

2.2.3 - Présentation de l'ensemble des cartes..... 7

Carte d'assemblage du site Natura 2000 8

Cartes n°1 : Habitats dits élémentaires de la directive et hors directive Habitats du site Natura 2000 FR2200380 « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » 23

Cartes n°2 : Habitats génériques de la directive Habitats du site Natura 2000 FR2200380 « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » 39

Cartes n°3 : Habitats prioritaires et d'intérêt communautaire de la directive Habitats du site Natura 2000 FR2200380 « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » 54

Carte de localisation des stations de Dicrane vert au sein du site Natura 2000 FR2200380 « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » et en périphérie immédiate 69

Cartes des relevés phytosociologiques du site Natura 2000 FR2200380 « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » 71

1 - PRÉSENTATION DE LA MISSION

Ce rapport constitue la phase de cartographie des habitats naturels et des espèces végétales de l'annexe II de la directive « Habitats » 92/43/CEE du site Natura 2000 FR2200380 « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » dans le département de l'Oise, sur une superficie totale de 2385 hectares. Il a été effectué à la demande du Parc naturel régional Oise - Pays de France qui est chargé de l'élaboration du document d'objectifs de ce site Natura 2000. Il représente les interprétations et la synthèse des inventaires de terrain au sein des parcelles publics et/ou privées et notamment :

- les données de terrain recueillies entre début avril et mi-novembre 2008 et entre mai et juillet 2009 par ÉCOTHÈME sur l'ensemble des habitats naturels identifiés comme étant inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats » 92/43/CEE, au sein des parcelles publics et/ou privées pour lesquelles le Parc naturel régional Oise - Pays de France disposait d'une autorisation d'accès ;
- les données du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, notamment au sein de la vallée de la Thève, recueillies lors de l'élaboration de plans de gestion (bois de Morrière) ou de programmes particuliers (Opération « Réseau landes » du P.N.R. Oise - Pays de France, contrats Gestion de Territoire du Conseil Régional de Picardie) ;
- les données de l'Office National des Forêts, notamment celles concernant le Dicrane vert.

2 - NOTE MÉTHODOLOGIQUE RELATIVE AUX INVENTAIRES ET A LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET DES ESPÈCES VÉGÉTALES DE L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE « HABITATS » 92/43/CEE

2.1 - INVENTAIRES DES HABITATS NATURELS ET DES ESPÈCES VÉGÉTALES DE L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITATS 92/43/CEE

Les inventaires et la cartographie ont concerné d'une part l'ensemble des habitats naturels dont ceux inscrits à l'annexe I de la directive Habitats 92/43/CEE (habitats génériques et élémentaires), et, d'autre part, les espèces végétales de l'annexe II de cette même directive.

2.1.1 - Zones prospectées

L'ensemble du site Natura 2000 a été prospecté dans la limite de son accessibilité.

2.1.2 - Utilisation des fonds géoréférencés

En guise de préparation des prospections de terrain, l'utilisation des fonds I.G.N. Scan 25 et des orthophotographies aériennes a permis de pré-repérer les grandes unités de milieux naturels afin d'orienter au mieux les inventaires de terrain, leurs phasages et la localisation des points de relevés phytosociologiques.

2.1.3 - Méthodologie des prospections spécifiques pour les Habitats Natura 2000

► Période d’inventaire

Compte tenu des principaux types de milieux à inventorier, les périodes optimales de développement de la végétation des habitats visés s’étendent essentiellement de mi-avril à fin septembre. Pour ce site Natura 2000 et suivant la date de passation du marché, les prospections se sont échelonnées sur deux périodes principales :

- d'avril à juin : la priorité a été donnée à la flore des pelouses, aux prairies de fauche et aux différents milieux forestiers ;
- de juillet à septembre : cette période s’est avérée favorable pour les milieux humides et aquatiques.

► Interprétation des habitats

Des relevés phytosociologiques, selon l’approche sigmatiste, ont été effectués afin de caractériser au mieux ces habitats et lever les éventuelles ambiguïtés. De plus, les éléments généraux et particuliers d’interprétations ont été systématiquement débattus et une journée de terrain a été réalisée avec le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul. Autant que possible, ces relevés ont été répartis sur l’ensemble du site Natura 2000. Pour une meilleure analyse, favoriser la compréhension et argumenter les propositions de gestion, les habitats élémentaires qui composent les habitats génériques Natura 2000 ont également été décrits.

Pour ce faire, plusieurs relevés par type d’habitat élémentaire d’intérêt communautaire, s’il est suffisamment présent sur le site (5 hectares ou bien au moins 5 stations recensées), ont été réalisés. Néanmoins, certains secteurs, présentant parfois des habitats qui se télescopent et qu’il est parfois assez difficile d’individualiser sur le plan cartographique, seront donc représentés en mosaïque.

Les points de relevés phytosociologiques ont également été cartographiés sous système d'information géographique (S.I.G.). Cela permet de disposer d'un état initial qui pourra servir dans les années futures pour juger de l'évolution des milieux naturels et de leur état de conservation, en réalisant des relevés phytosociologiques aux mêmes endroits.

La bibliographie de référence utilisée pour une bonne interprétation des habitats naturels a été nombreuse : prodrome de la végétation de France, cahiers d’habitats, manuel d’interprétation des habitats de l’Union européenne version EUR 15/2 1999, documents d’objectifs de sites Natura 2000 comparables, articles divers de la Société Linnéenne Nord-Picardie, plans de gestion de sites gérés par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, expertises ou inventaires divers du Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul et du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, études réalisées pour le Parc naturel régional Oise - Pays de France...

L’analyse et la cartographie des habitats ainsi que leur interprétation concernent :

- les habitats de la directive : habitats génériques et habitats élémentaires (prioritaires et non prioritaires), avec le niveau de précision des cahiers d'habitats ;
- les habitats n’appartenant pas à la directive, selon la nomenclature Corine Biotopes avec un niveau de précision adapté aux types de milieux et à leur superficie.

Certains habitats composites appartenant pour partie à la directive (d'intérêt communautaire ou prioritaire) ont été distingués par l'ajout au code Natura 2000 de la dénomination « p.p. » (pour partie). C'est le cas notamment :

- des pelouses psammophiles (code Natura 2000 « 2330 » et « 6230 ») lorsqu'elles sont en mosaïque avec d'autres habitats ouverts (autres pelouses ou ourlets acidiphiles) n'appartenant pas à la directive ;
- des landes (code Natura 2000 « 4030 ») lorsqu'elles sont irrégulièrement réparties sous un couvert arboré (boisements acidiphiles ou pinèdes) ou avec des chaos gréseux n'appartenant pas à la directive suivant 4 classes de recouvrement (de 5 à 25%, de 25 à 50%, de 50 à 75% et supérieur à 75%) ;
- et des mégaphorbiaies (code Natura 2000 « 6430 ») lorsqu'elles sont dominantes à plus de 75% sous un couvert arbustif ou arboré (saulaies ou peupleraies) n'appartenant pas à la directive.

2.1.4 - Méthodologie des prospections spécifiques pour les habitats d’espèces végétales de l’annexe II de la directive « Habitats »

Le Dicrane vert (*Dicranum viride*), mousse inscrite à l’annexe II de la directive Habitats et non mentionnée dans la fiche descriptive initiale du site Natura 2000, a été découvert au mont Pagnotte en octobre 2008 par M. Lecoquen de l’Office National des Forêts et déterminé par Jacques Bardat du Muséum National d'Histoire Naturelle.

2.2 - CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS ET D’ESPÈCES VÉGÉTALES DE L’ANNEXE II

La numérisation des polygones et des points a été effectuée sur fond orthophotographique et la cartographie a été réalisée sous Système d'Information Géographique (MAP INFO) permettant une plus grande exploitation statistique des données recueillies. Les différentes cartes réalisées représentent :

- les habitats dits élémentaires (éligibles ou non) ;
- les habitats génériques de l’annexe I de la directive « Habitats » ;
- les habitats prioritaires et non prioritaires ;
- les espèces végétales de l’annexe II de la directive ;
- les points de relevés phytosociologiques.

2.2.1 - Échelles de travail

La numérisation des polygones sous S.I.G. a été effectuée sur les fonds orthophotographiques au 1/5000° avec une échelle finale de rendu cartographique allant du 1/5000° (en rose sur la carte d’assemblage) au 1/7000° (en jaune sur cette même carte d’assemblage) en fonction de la taille des différentes entités du site Natura 2000. La cartographie des espèces végétales de l’annexe II a été réalisée sur des fonds au 1/5000°.

2.2.2 - Conception et réalisation du S.I.G.

Les étapes de la cartographie sous S.I.G. ont été les suivantes :

- la conception du S.I.G. ;
- la saisie des polygones, des points ainsi que des données attributaires des habitats (habitats côtiers, estuaire, milieux dunaires...) et des espèces végétales ;
- la saisie des points de relevés phytosociologiques avec tableaux associés ;
- la vérification de la topologie et de la validité du système.

L'organisation des objets dans les différentes couches cartographiques a été conforme aux prescriptions du cahier des charges, comme le résume le tableau ci-après.

Types de données	Nombre de couches	Intitulé des couches
Habitats	1	[HABITATS_TOTAL]
Espèces	1	[ESPECES-VEGETALES]
Relevés phytosociologiques	1	[RELEVES_PHYTO]

Les données ont été numérisées et géoréférencées en coordonnées adaptées suivant le géoréférencement des fonds I.G.N. et des orthophotographies fournis sur le logiciel MAP INFO. La topologie a été totalement respectée et la précision de la digitalisation a été en adéquation avec les fonds cartographiques utilisés. La mise en page finale a été réalisée également sur le logiciel MAP INFO.

Les données attributaires associées aux objets cartographiques ont été les suivants :

- pour les habitats, il s'agit des champs d'information suivants (les caractères diagnostiques de l'habitat et sa répartition sur le site Natura 2000 ont été développés dans les fiches « habitats ») :
 - Identification : type, classification phytosociologique, code CORINE Biotopes, Code Natura 2000 et intérêt (communautaire ou prioritaire) ;
 - État de l'habitat : état de conservation, états à privilégier, remarque(s) ;
 - Surface.
- pour les espèces végétales de l'annexe II, seules les stations de présence du Dicrane vert ont été cartographiées. Les détails descriptifs de ces habitats ont été mentionnés dans les fiches « espèces ».

Selon les échelles appliquées, afin de faire tenir toutes les cartes sur des formats A3 maximums, un découpage supplémentaire de chaque sous-ensemble basé sur les limites communales a été envisagé.

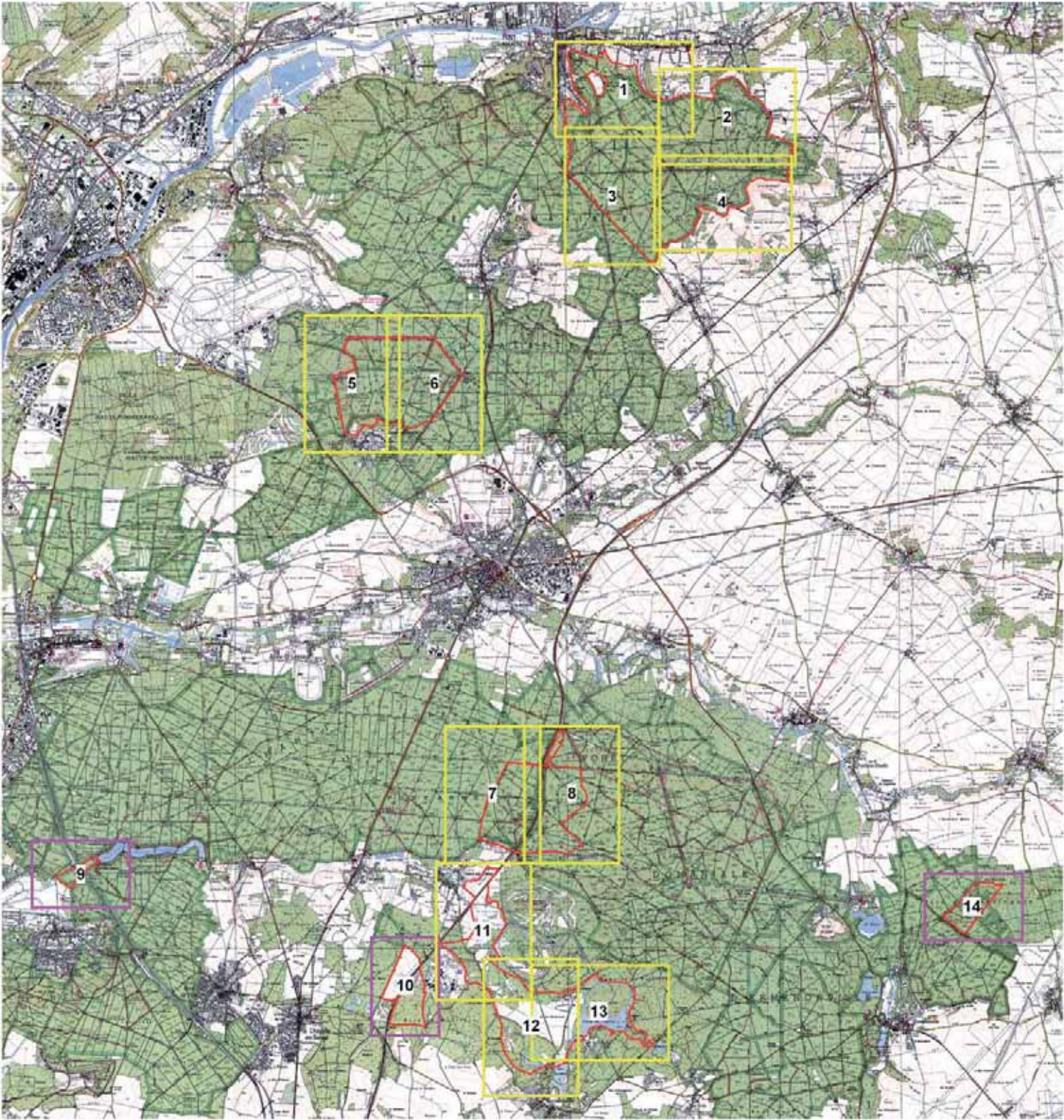
2.2.3 - Présentation de l'ensemble des cartes

Cette présentation de l'ensemble des cartes comprend :

- la carte d'assemblage du site Natura 2000 ;
- l'ensemble des cartes des habitats dits élémentaires de la directive et hors directive Habitats ;
- l'ensemble des cartes des habitats génériques de l'annexe I de la directive « Habitats » ;
- l'ensemble des cartes des habitats prioritaires et non prioritaires ;
- la carte des espèces végétales de l'annexe II de la directive ;
- l'ensemble des cartes des points de relevés phytosociologiques.

CARTE D'ASSEMBLAGE
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

LÉGENDE
Périmètre du site Natura 2000



autorisation IGN/MEDDADT n°9877/IGN

Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 1

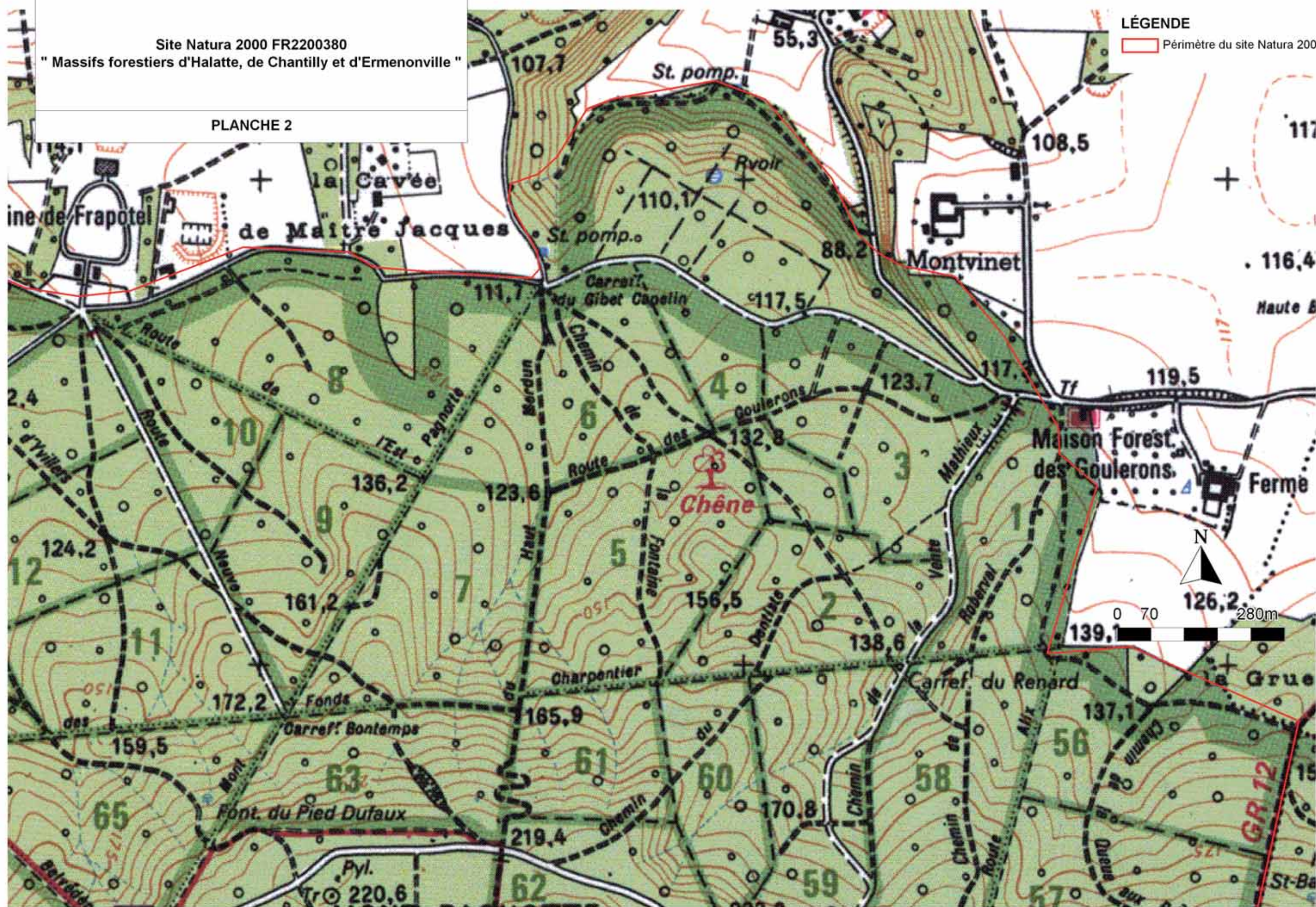
LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

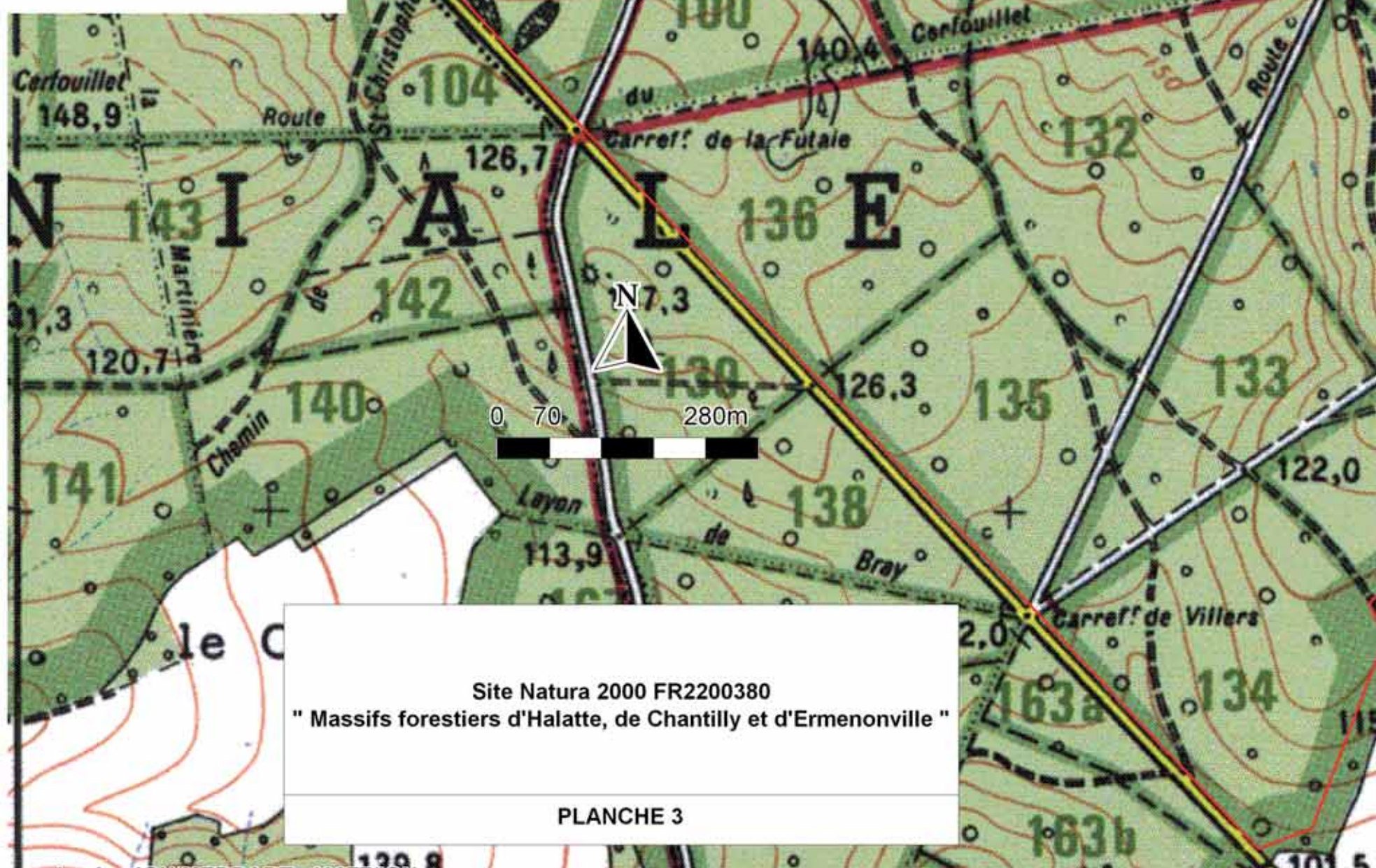
PLANCHE 2





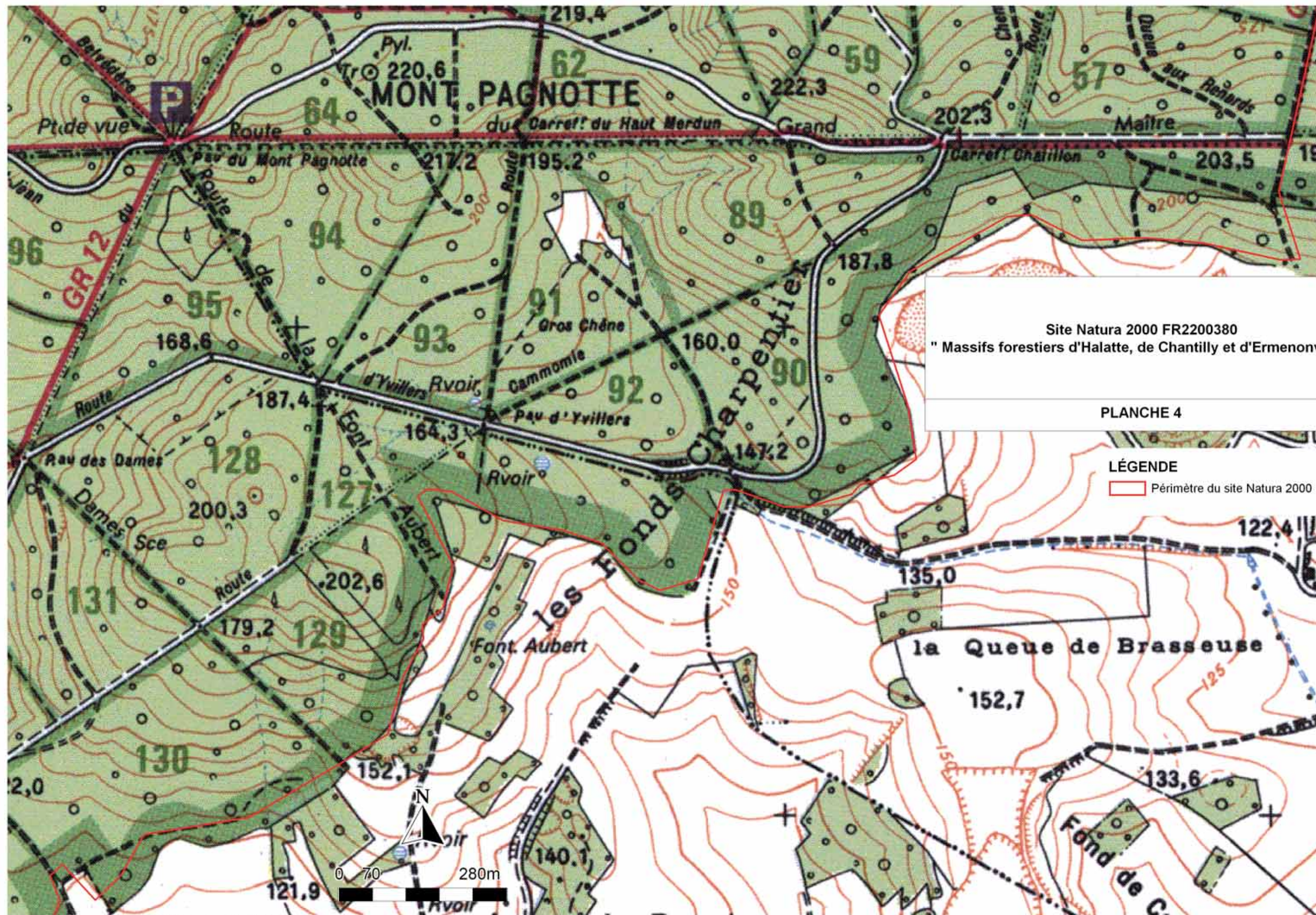
LÉGENDE

Périmètre du site Natura 2000



Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 3



Site Natura 2000 FR2200380
 " Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 4

LÉGENDE

Périmètre du site Natura 2000

PLANCHE 5

 Périmètre du site Natura 2000



Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 6

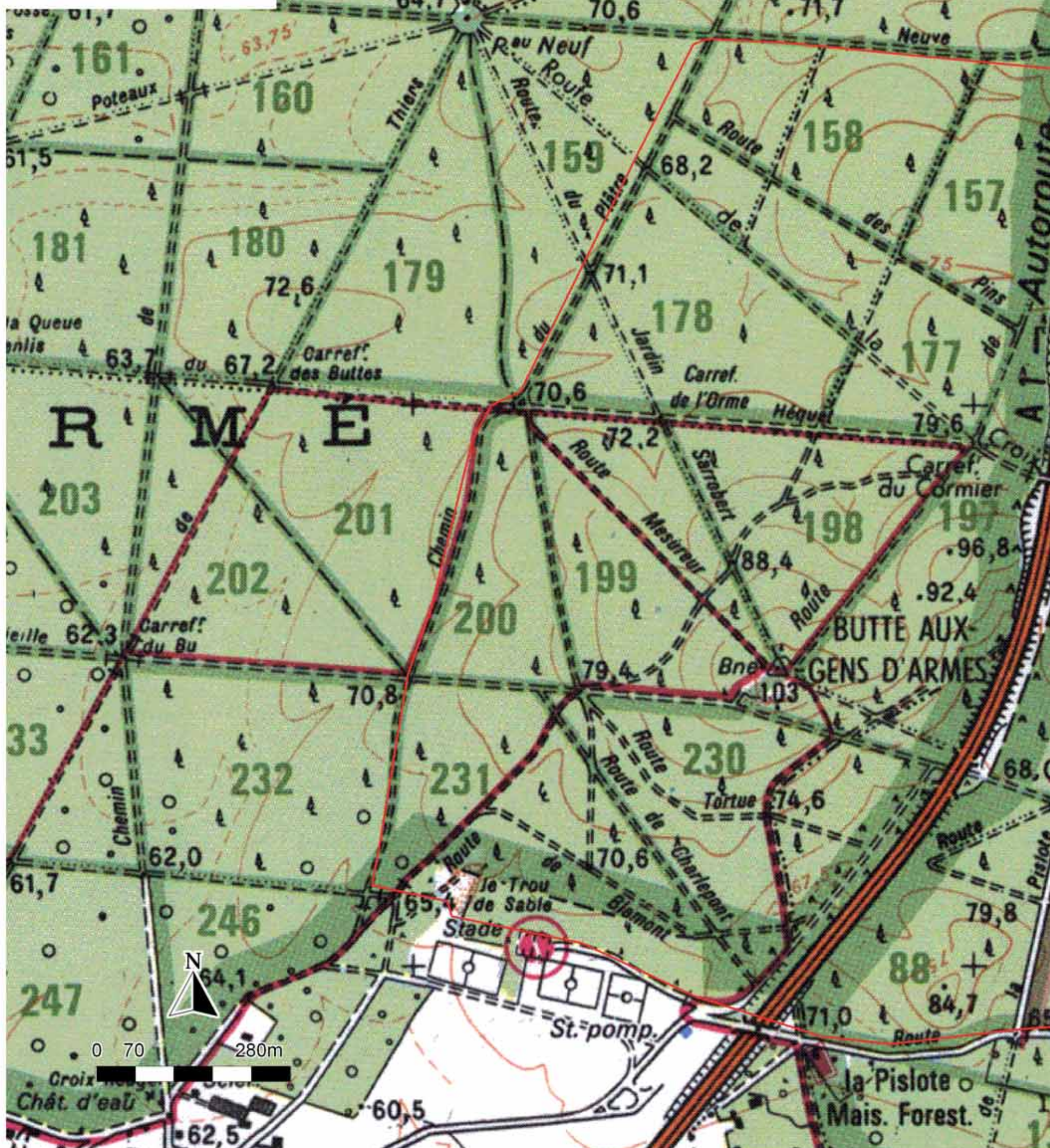
LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



PLANCHE 7

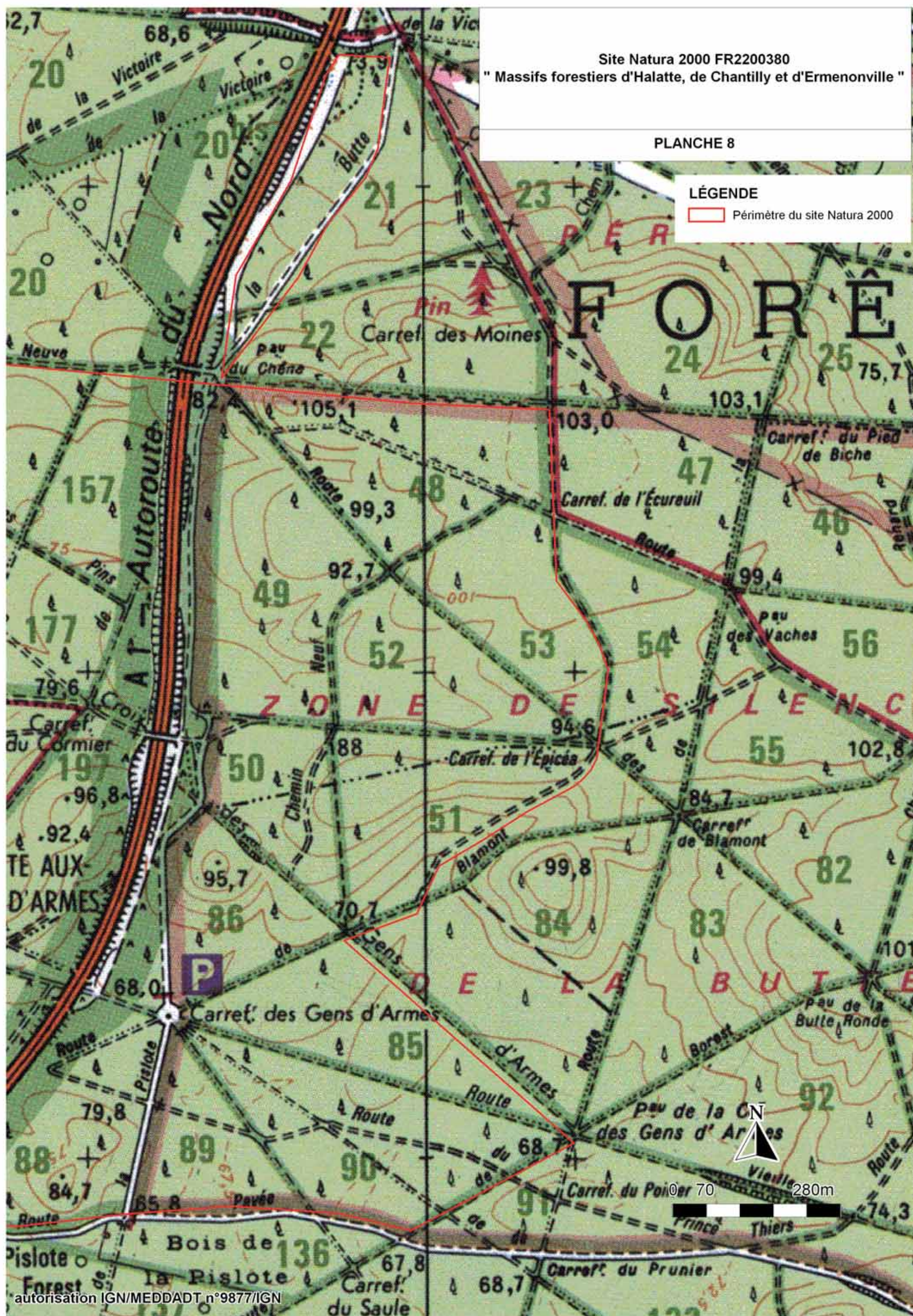
 Périmètre du site Natura 2000



" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 8

LÉGENDE

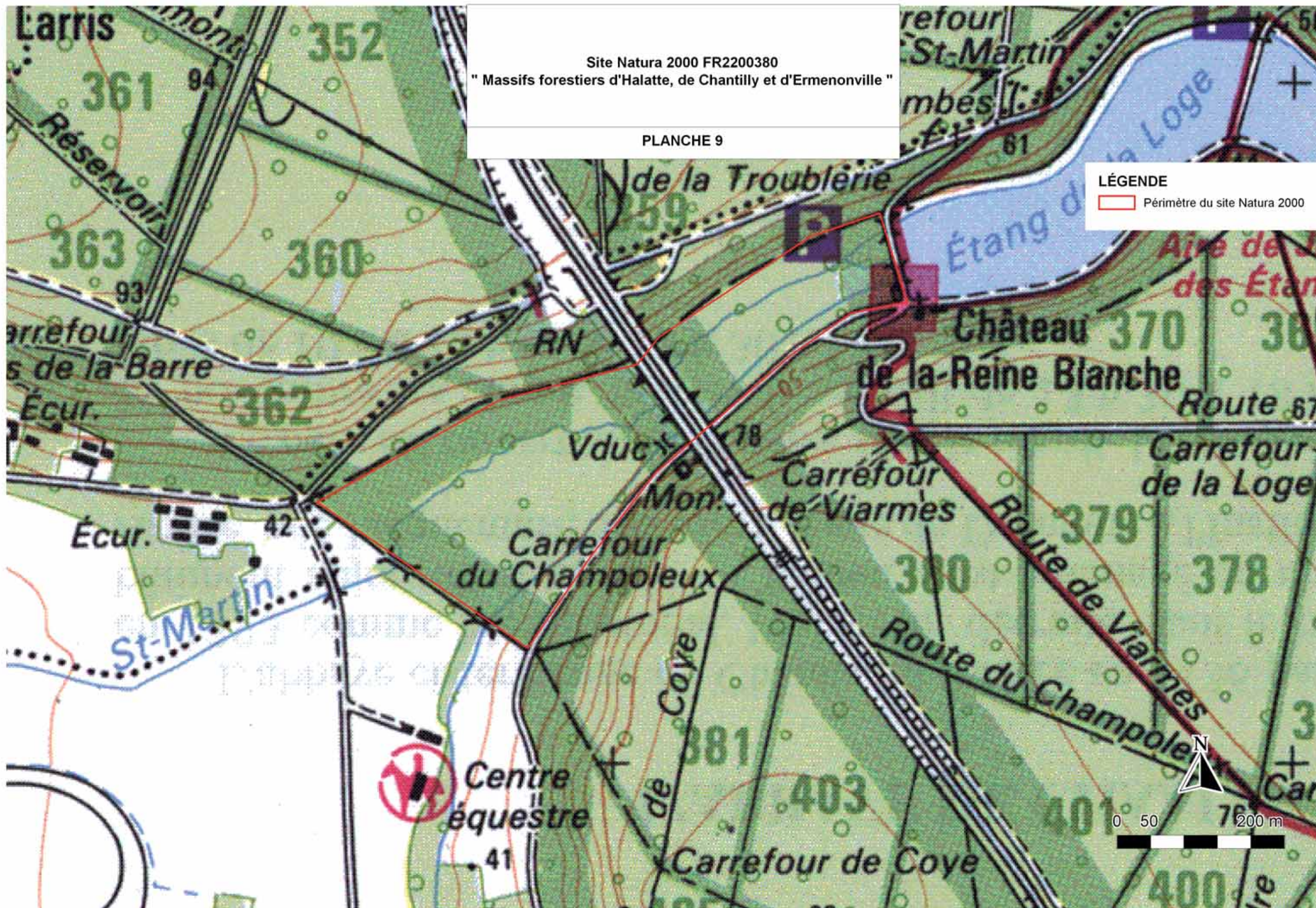
☐ Périmètre du site Natura 2000

Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 9

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

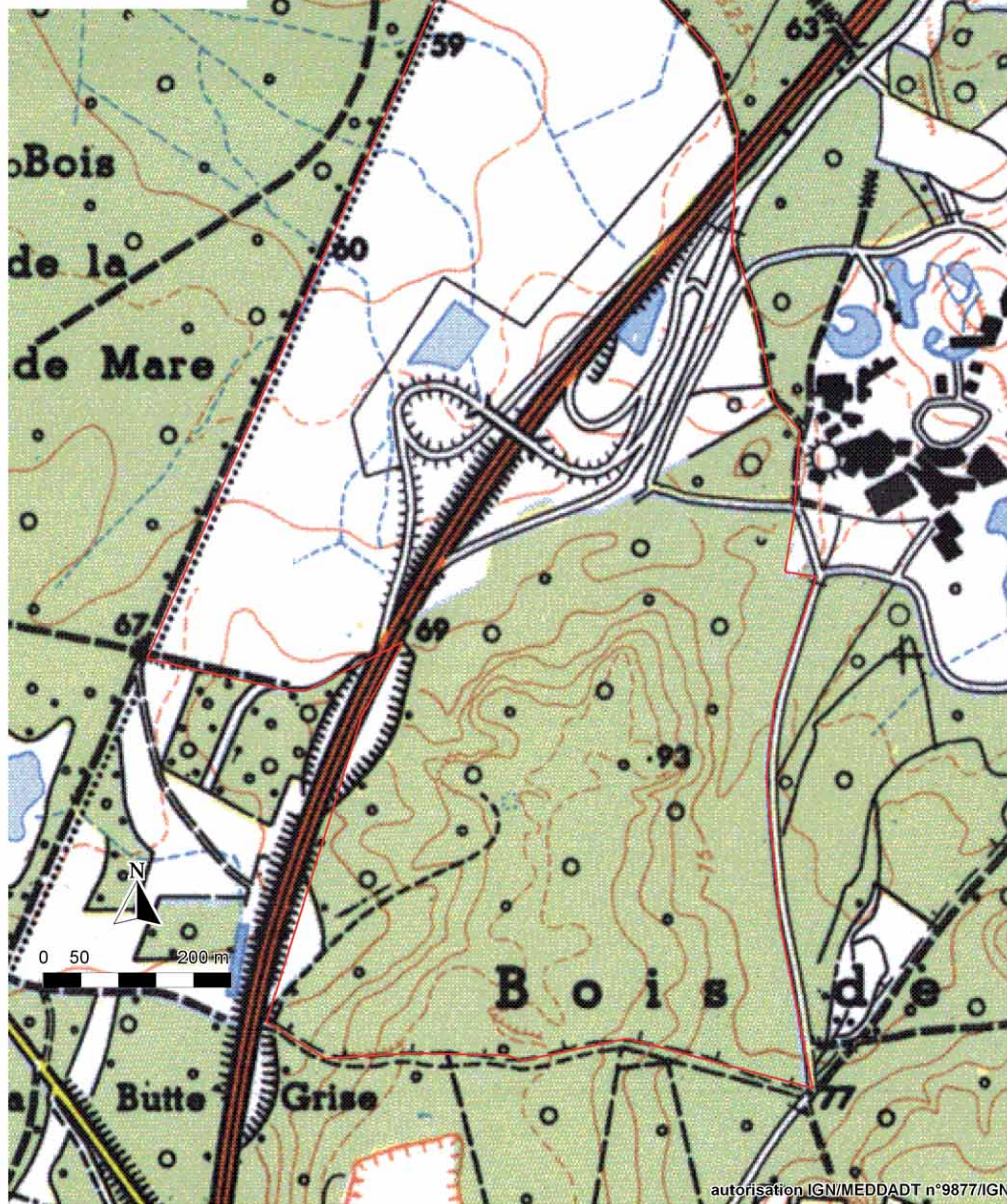


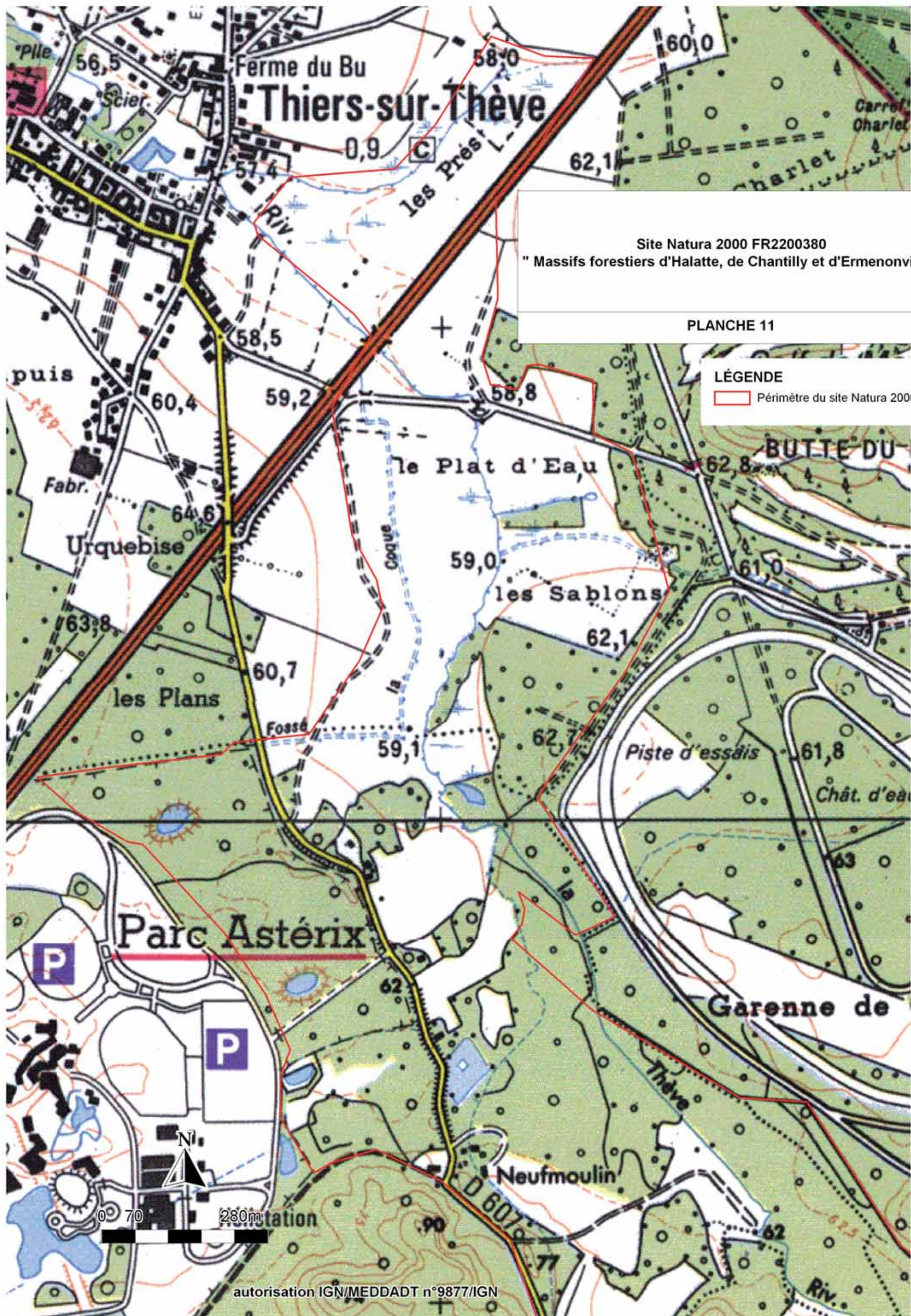
Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 10

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



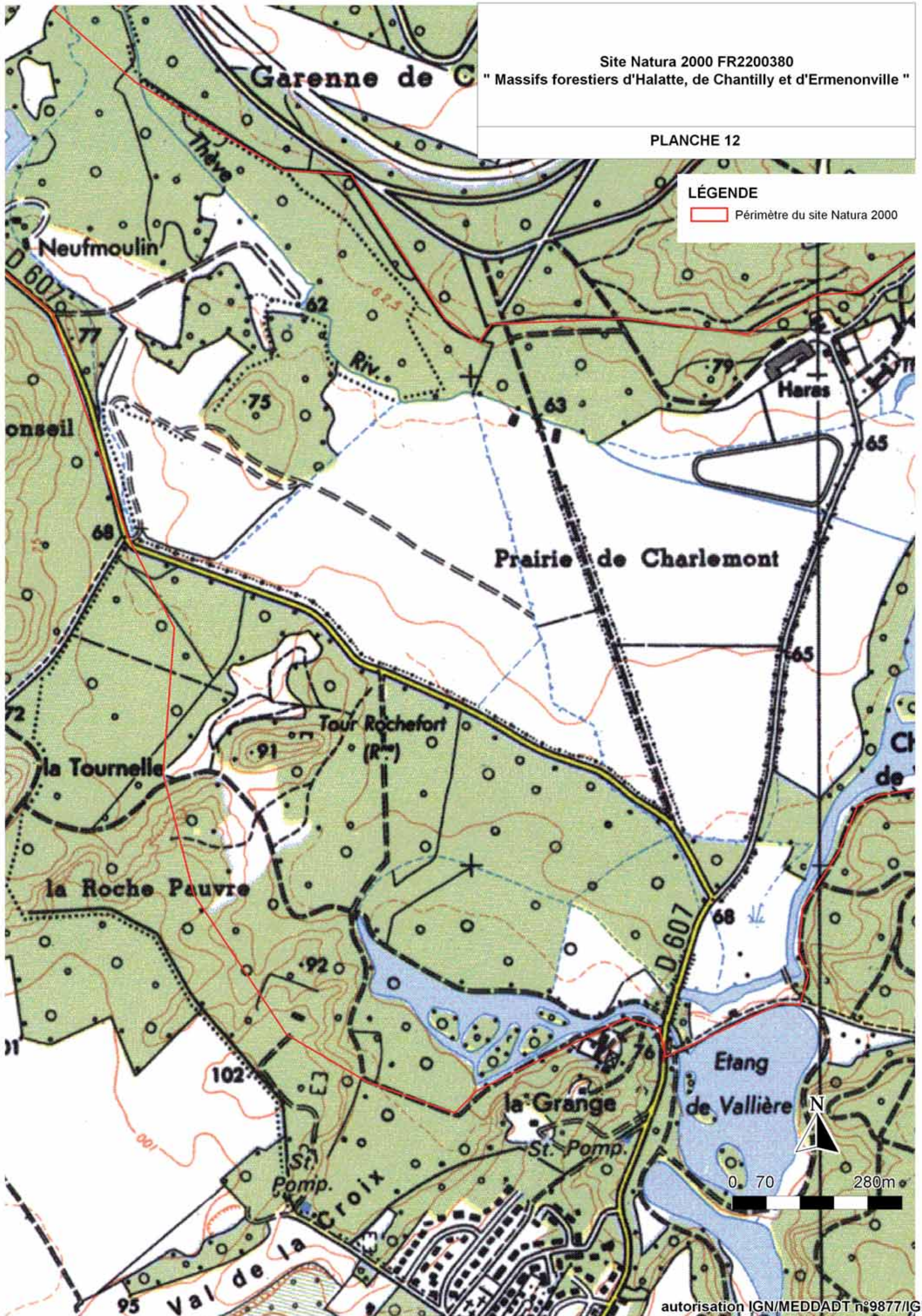


Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 12

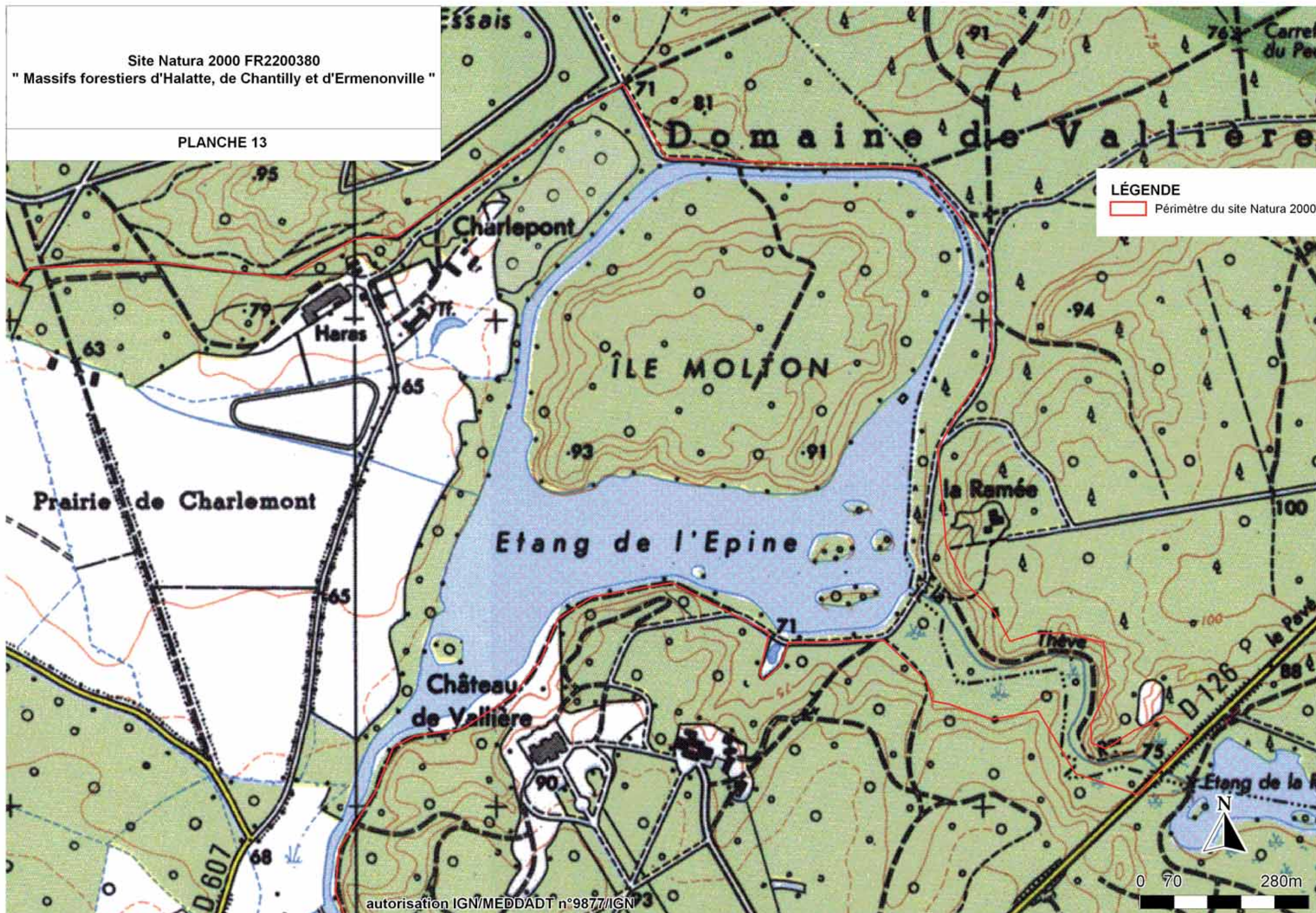
LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 13

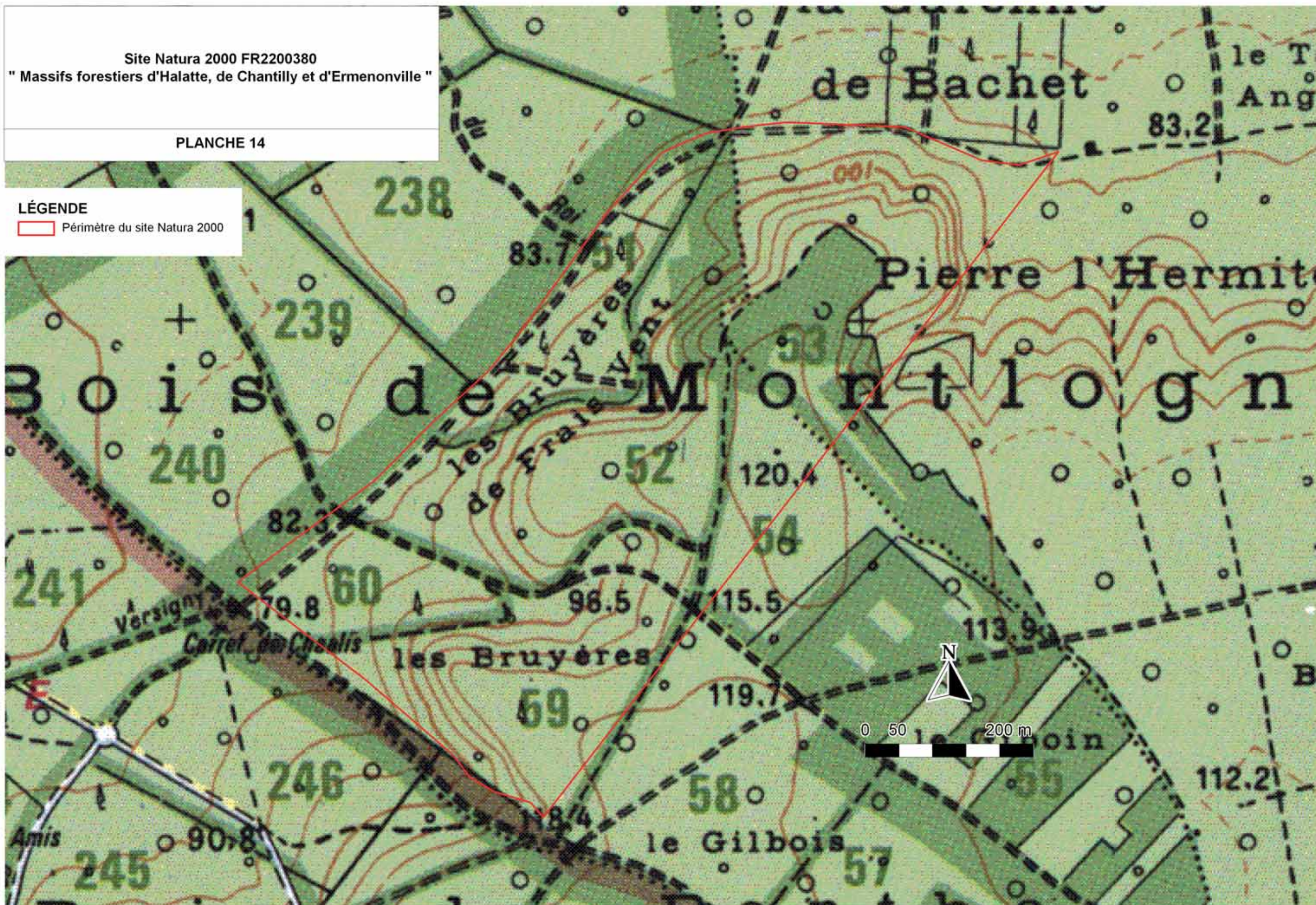


Site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 14

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



Cartes n°1 :
Habitats dits élémentaires de la directive et hors directive Habitats
du site Natura 2000 FR2200380
« Massifs forestiers d’Halatte, de Chantilly et d’Ermenonville »

UNITÉS DE VÉGÉTATION
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

- Zone non accessible ou non autorisée
- Zone anthropique diverse
- Friche ou jachère
- Plantation de feuillus
- Plantation de résineux
- Plantation de feuillus et de résineux
- Eau libre douce, courante ou stagnante
- Végétation aquatique a Spirodèle a plusieurs racines et/ou Lenticule mineure
- Cx eau libre douce stagnante avec végétation hélophytique basse
- Cx eau libre douce courante et végétation aquatique enracinée
- Fossé avec végétations méso-hygrophiles à hygrophiles
- Gazon amphibie, acidiphile et oligo-mesotrophe
- Végétation hélophytique basse, mi-haute ou haute
- Végétations à Marisque
- Bas-marais neutro-alkalin
- Mégaphorbiaie mésotrophe
- Mégaphorbiaie eutrophe
- Prairie paratourbeuse hygrophile et neutro-basiphile
- Prairie paratourbeuse hygrophile et acidiphile
- Prairie fauchee meso-hygrophile à hygrophile, acidiline à neutrophile
- Cx prairie paratourbeuse et méso-hygrophile acidiphile à acidiline
- Prairie fauchée artificielle méso-xérophile et neutrophile
- Prairie paturée méso-hygrophile a hygrophile, neutrophile à acidiline
- Cx prairie paratourbeuse hygrophile et mégaphorbiaie mésotrophe
- Cx prairie fauchee méso-hygrophile et mégaphorbiaie mésotrophe
- Lande humide acidiphile
- Saulaie cendrée ou marsault hygrophile et autre boisement arbustif hygrocline
- Cx mégaphorbiaie avec fourrés hygrophiles ou sous plantation de feuillus
- Cx végétation hélophytique basse, mi-haute ou haute et Saulaie cendrée
- Bétulaie pubescente acidiphile hygrophile à sphaignes
- Bétulaie pubescente hygrophile et acidiphile à Molinie bleue
- Aulnaie ou Bétulaie pubescente hygrophile
- Frênaie-Aulnaie hygrophile rivulaire à hautes herbes
- Saulaie blanche ou Frênaie-Erblaie méso-hygrophiles
- Aulnaie-Frênaie méso-hygrophile à hygrocline
- Pelouse thérophytique psammophile, pionnière et acidiphile
- Pelouse thérophytique acidiphile post-pionnière
- Pelouse vivace psammophile, acidiline a acidiphile, post-pionnière à fixée
- Cx pelouses acidiclins a acidiphiles vivace post-pionnière à fixée et pionnière
- Cx pelouse vivace post-pionnière a fixée et ourlet acidiline à acidiphile
- Cx pelouse vivace post-pionniere à fixée, ourlet et fourré
- Lande sèche acidiphile
- Cx lande sèche acidiphile et pelouse therophytique pionnière et acidiphile
- Ourlet mésophile à méso-xérophile, acidiline à acidiphile
- Cx lande sèche acidiphile et ourlet acidiline a acidiphile
- Cx lande sèche acidiphile et ourlet calcicole
- Cx Lande sèche acidiphile et Junipéraie en voile
- Lande sèche acidiphile sous boisement acidiphile xérophile
- Bétulaie, Bétulaie-Chênaies ou Chênaies acidiline a acidiphile
- Chataîgneraie-Bétulaie acidiphile
- Coupes de régénération, d'ensemencement et taillis de recolonisation
- Cx pelouse et ourlet calcicole a Brome dressé et Brachypode penné
- Ourlet calcicole
- Végétation des lisières forestières héliophiles a sciaphiles
- Ourlet forestier hygrocline à hygrophile
- Fourré calcicole
- Fourré ou haie arbustive mésophile a xérophile
- Hêtraie calcicole subatlantique a Daphné lauréole
- Frênaie-Erblaie calcicole à Mercuriale vivace
- Hêtraie-Chênaie calcicole à Aspérule odorante
- Chênaie-Charmaie-Frênaie mésophile a méso-xérophile, neutrophile ou calcicole
- Hêtraie-Charmaie, Frênaie et autres boisements colluvionnaires
- Hêtraie-Chênaie acidiline à acidiphile à Jacinthe des bois typique
- Hêtraie-Chênaie acidiline à acidiphile à Jacinthe des bois et Laîche pendante
- Mosaïque Hêtraie-Chênaie acidiline à acidiphile
- Hêtraie-Chênaie acidiline à acidiphile à Jacinthe des bois et Houlque molle
- Hêtraie-Chênaie acidiline à acidiphile à Jacinthe des bois et Fougère aigle
- Hêtraie-Chênaie à Jacinthe des bois, Fougère aigle et Houlque molle
- Hêtraie-Chênaie acidiline à acidiphile à Jacinthe des bois et Molinie bleue
- Acèraie à Jacinthe des bois
- Hêtraie-Chênaie acidiphile à Houx commun
- Aulnaie-Frênaie à Laîche espacée des petits ruisseaux

CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 1

LÉGENDE

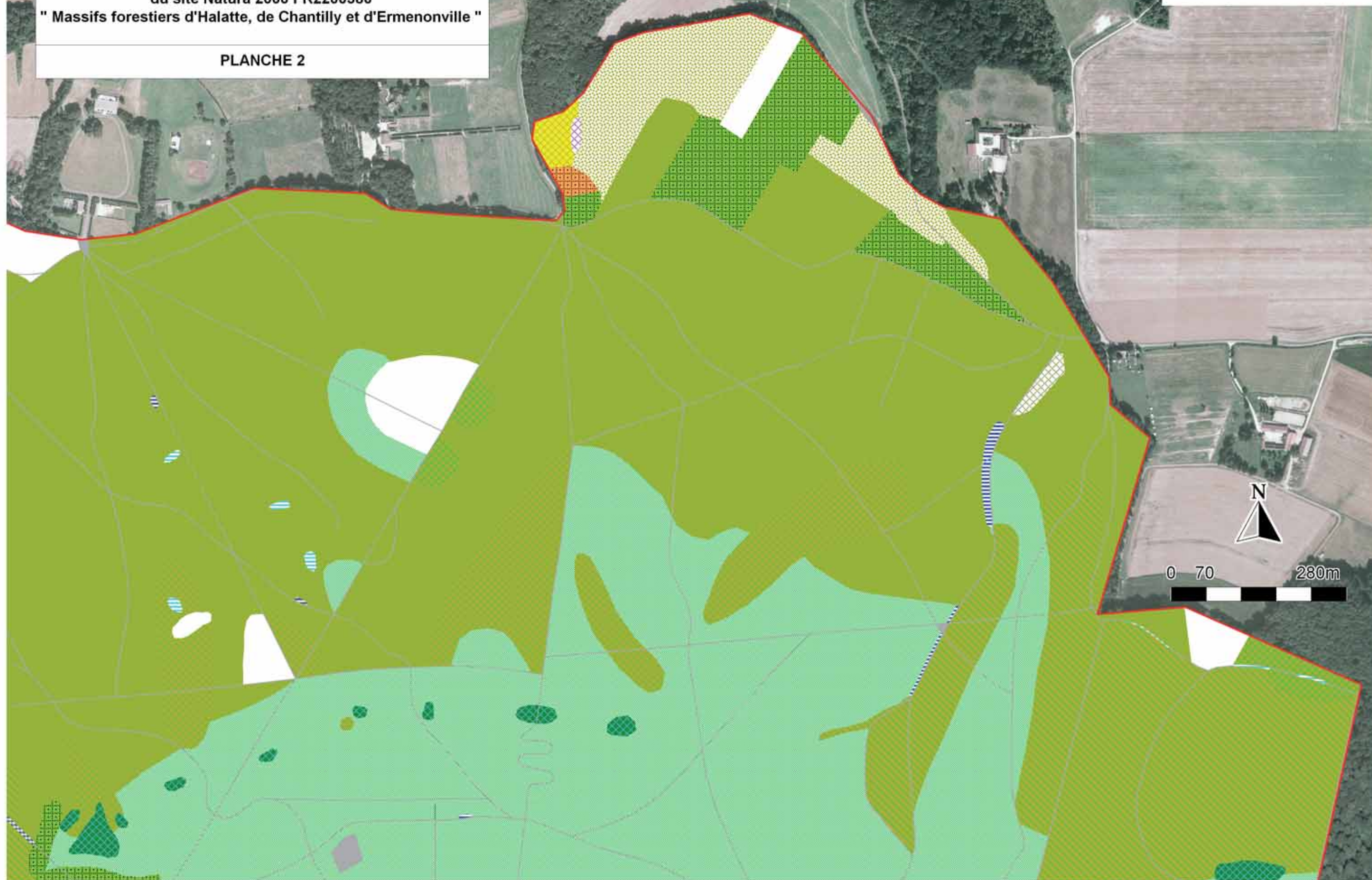
 Périimètre du site Natura 2000

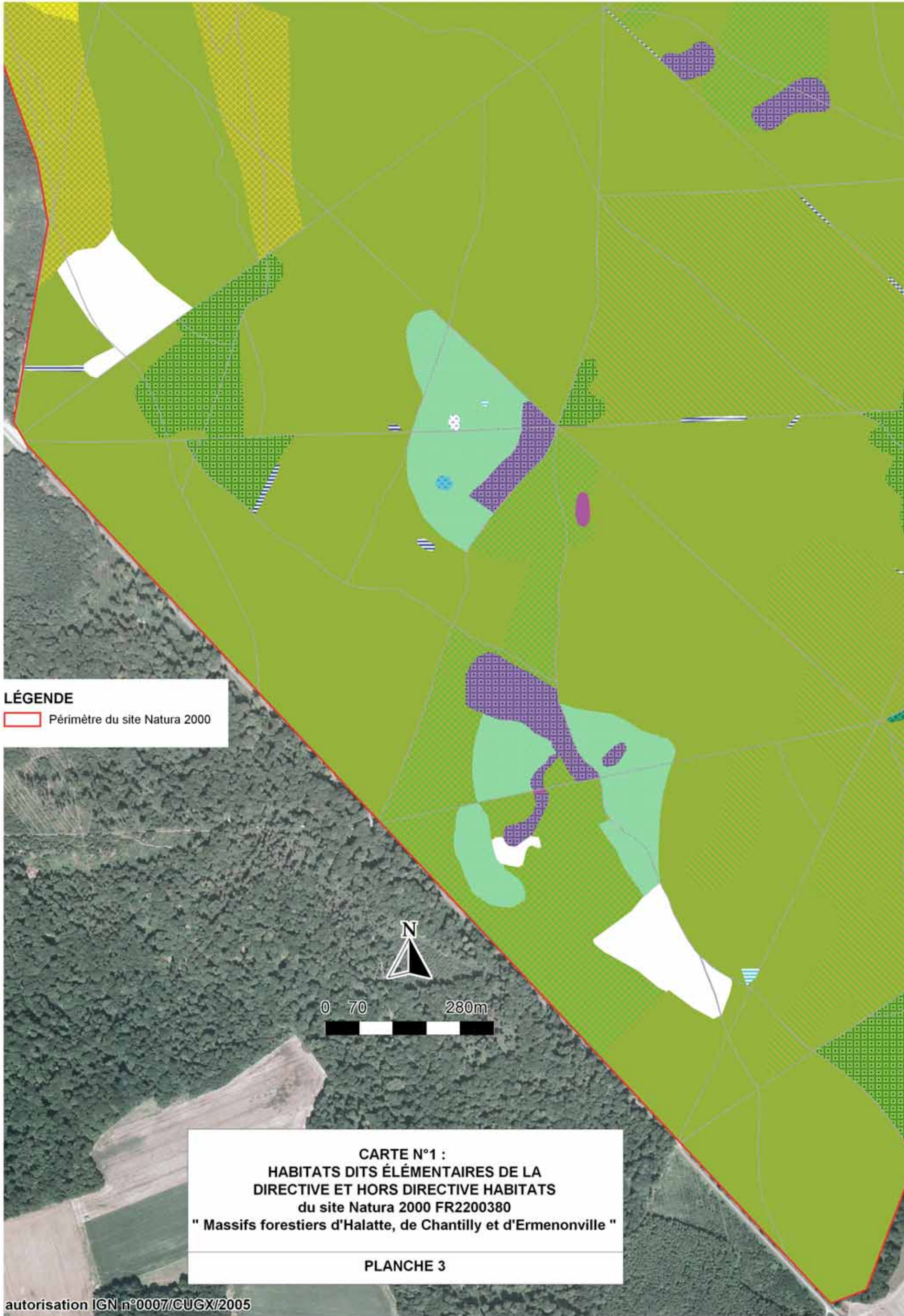


" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000







CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 4

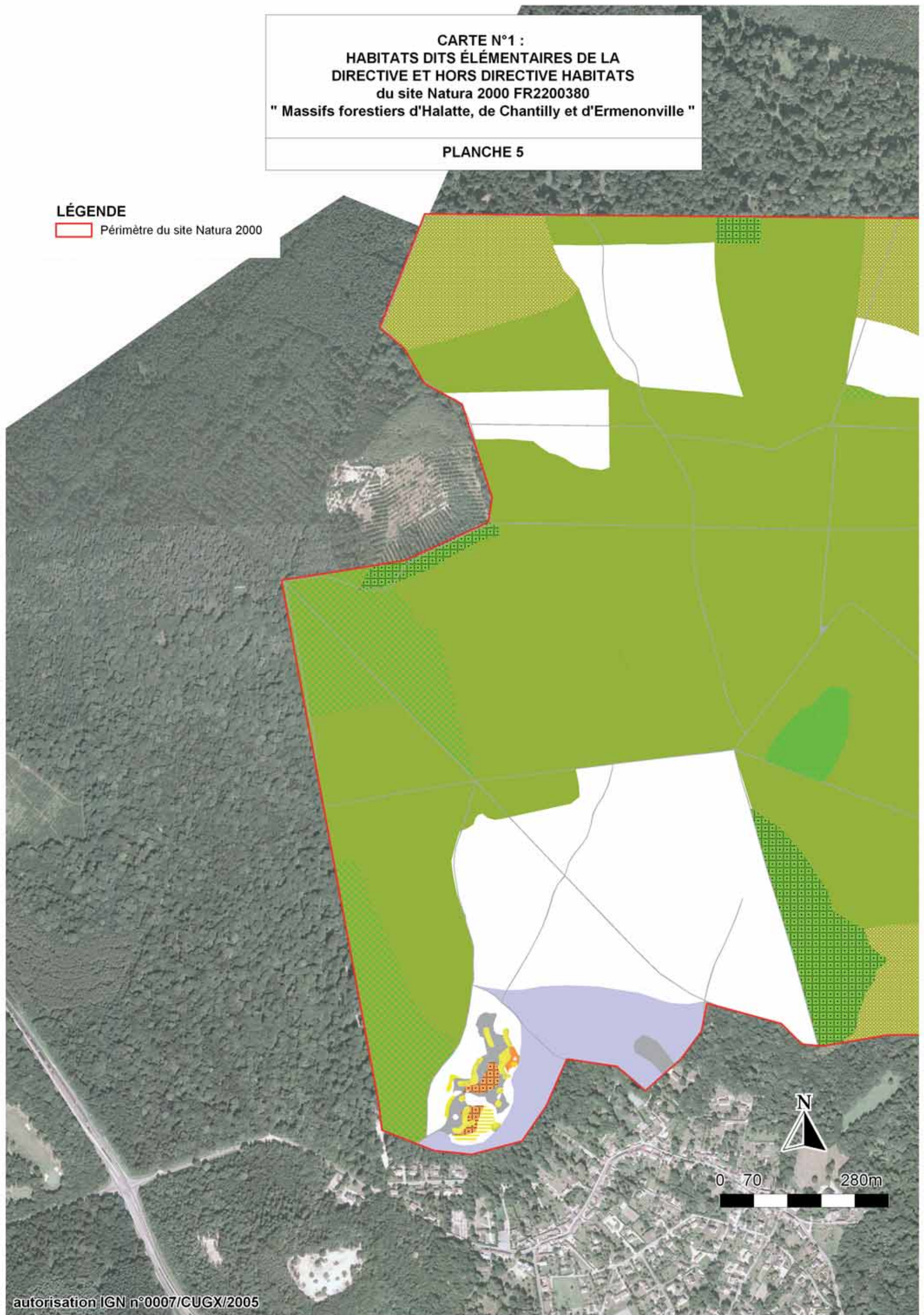
LÉGENDE

 Périimètre du site Natura 2000

CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "
PLANCHE 5

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 6

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



0 70 280m

CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 7

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

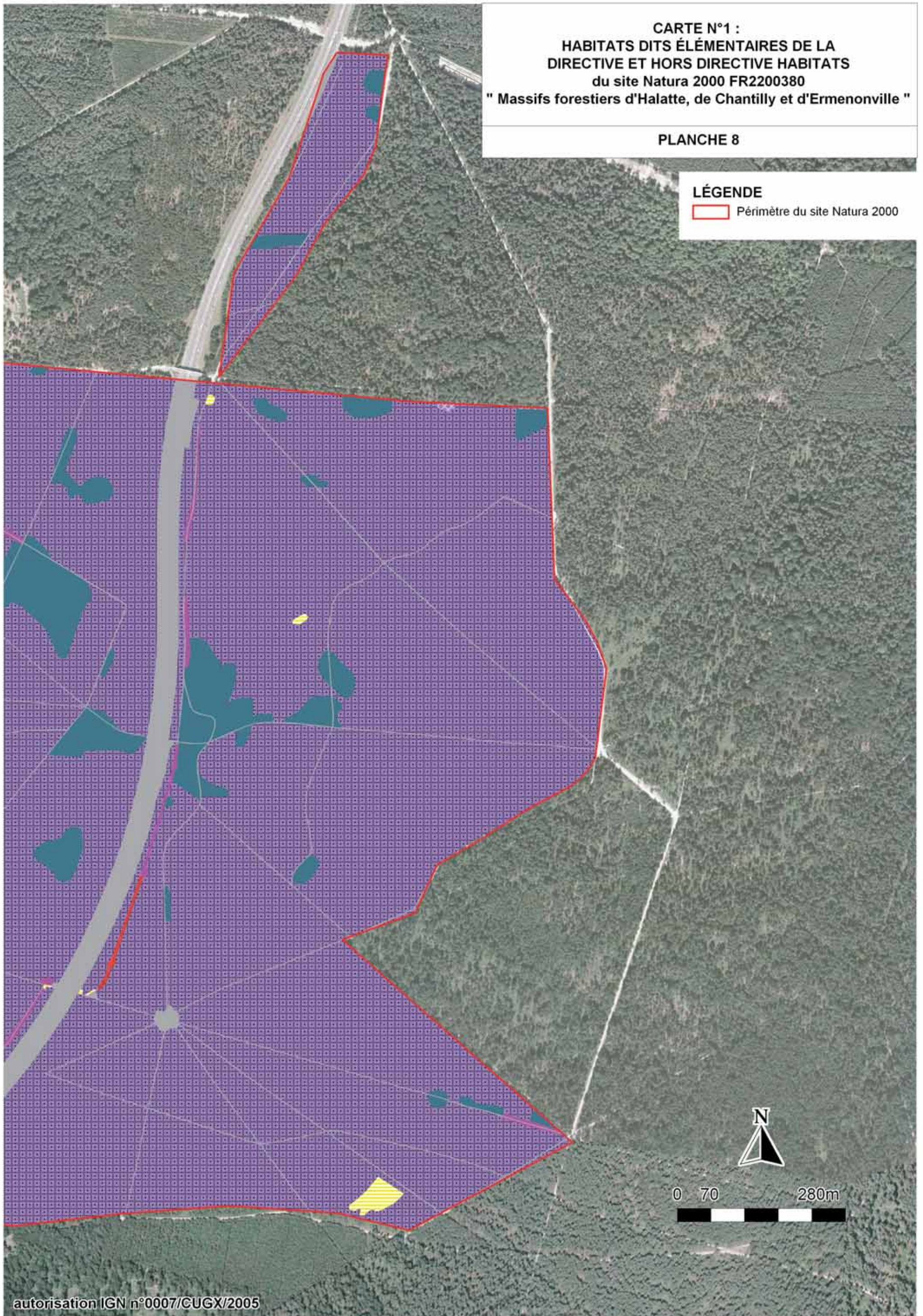


CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 8

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

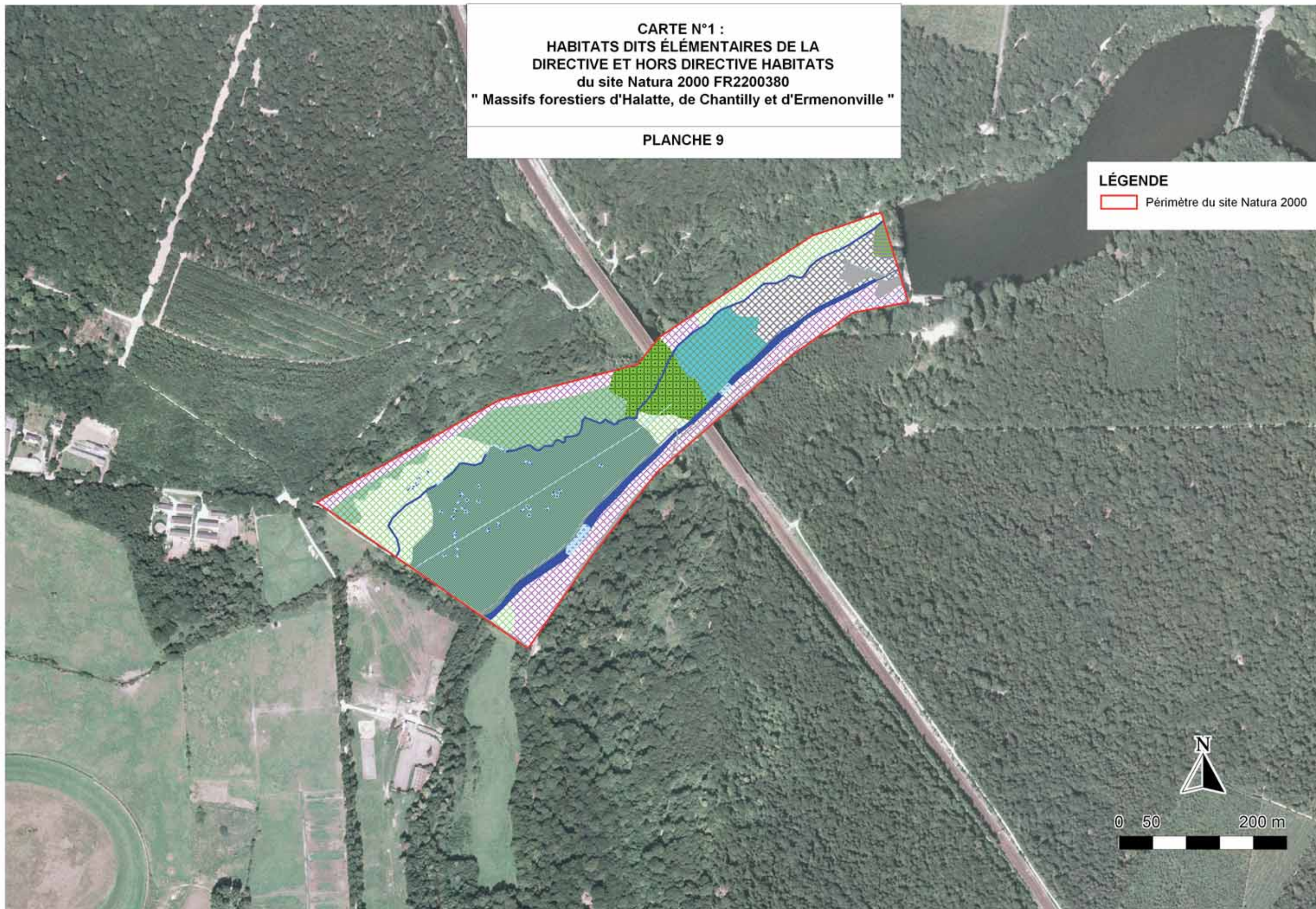


CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 9

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

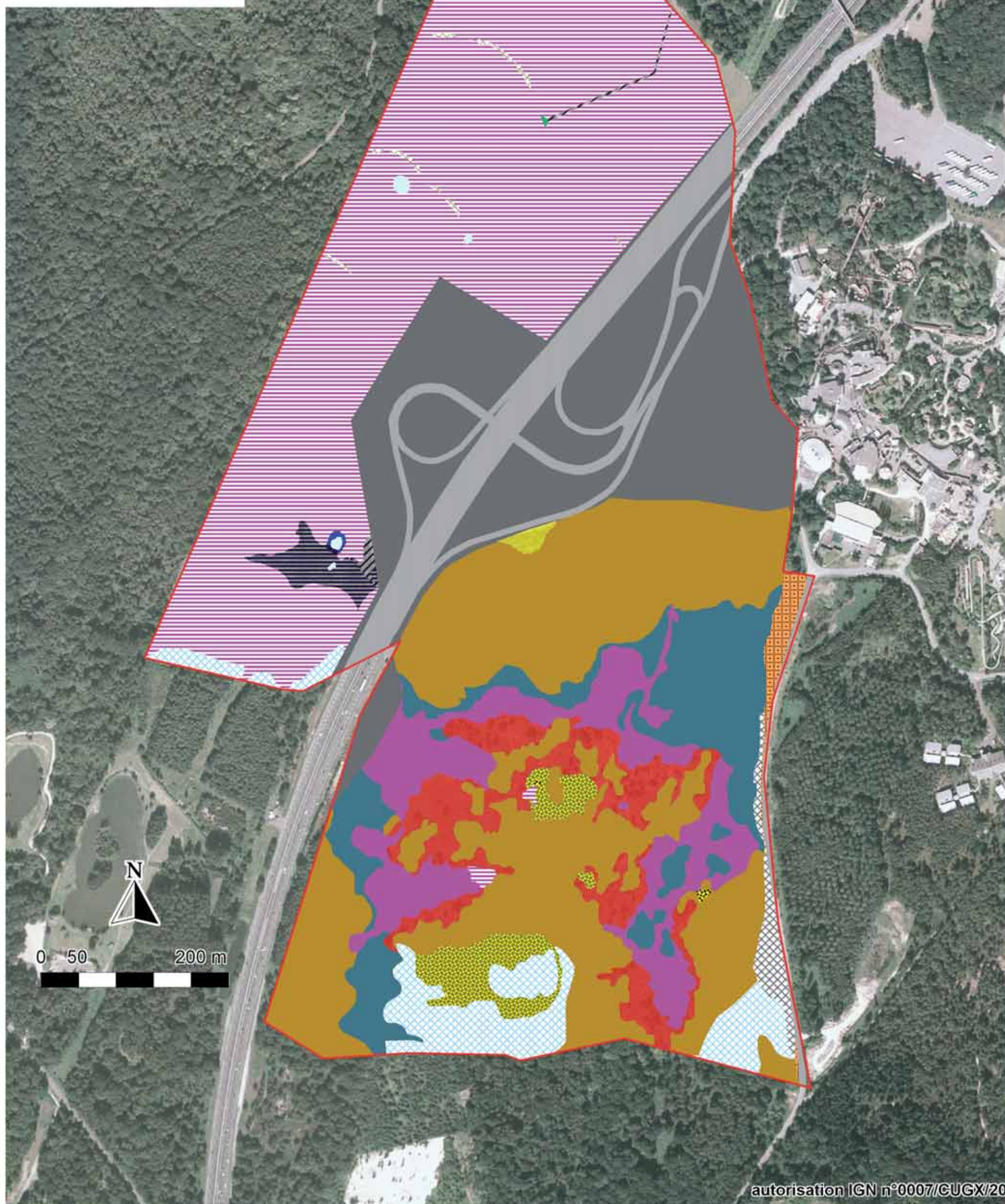


CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 10

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



**CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "**

PLANCHE 11

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

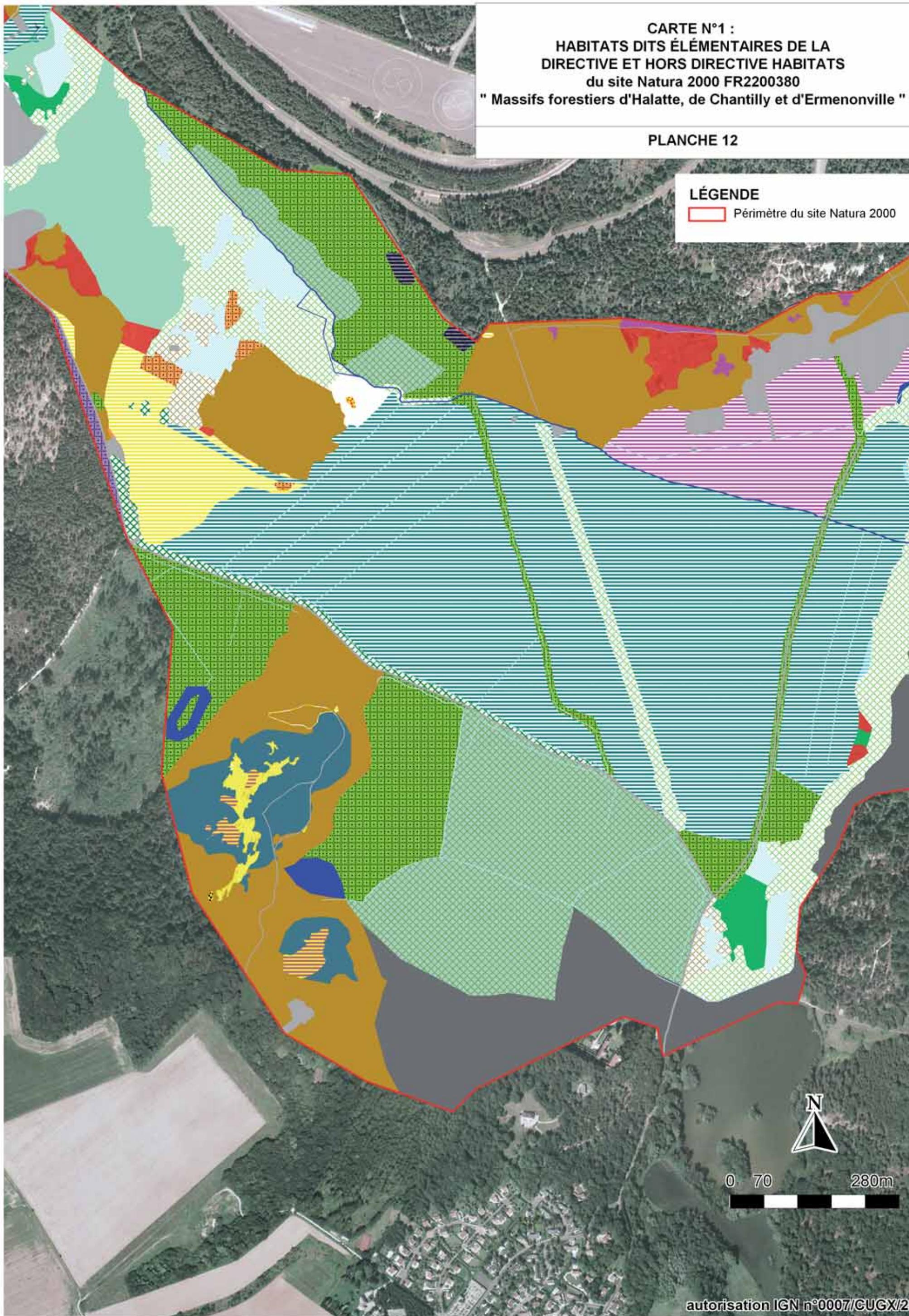


CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 12

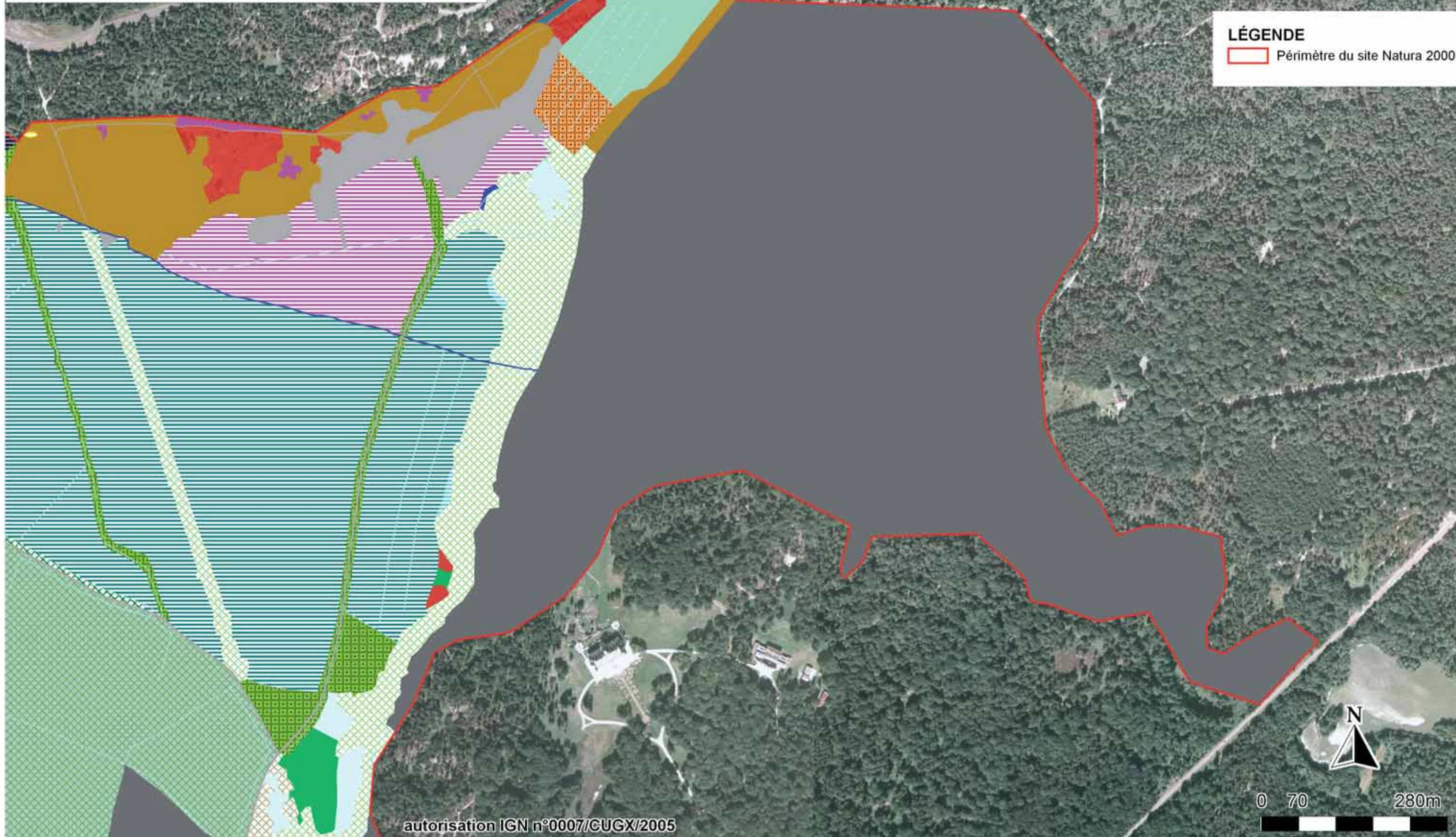
LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 13

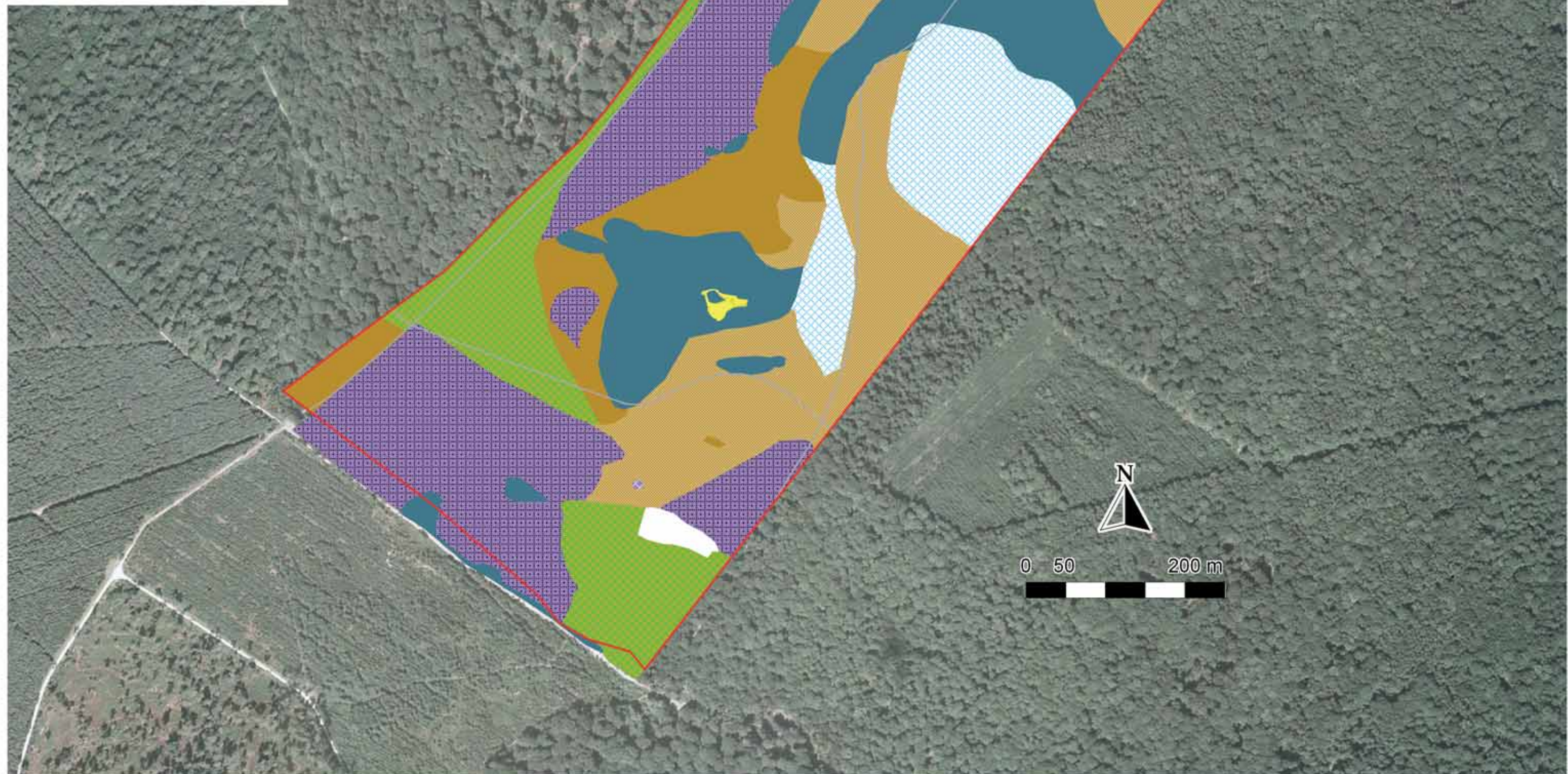


CARTE N°1 :
HABITATS DITS ÉLÉMENTAIRES DE LA
DIRECTIVE ET HORS DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 14

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



Cartes n°2 :
Habitats génériques de la directive Habitats
du site Natura 2000 FR2200380
« Massifs forestiers d’Halatte, de Chantilly et d’Ermenonville »

CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
 du site Natura 2000 FR2200380

" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 1

LÉGENDE

 Périomètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0

0 70 280m



**CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380**

" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 2

LÉGENDE

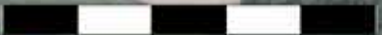
 Périmètre du site Natura 2000

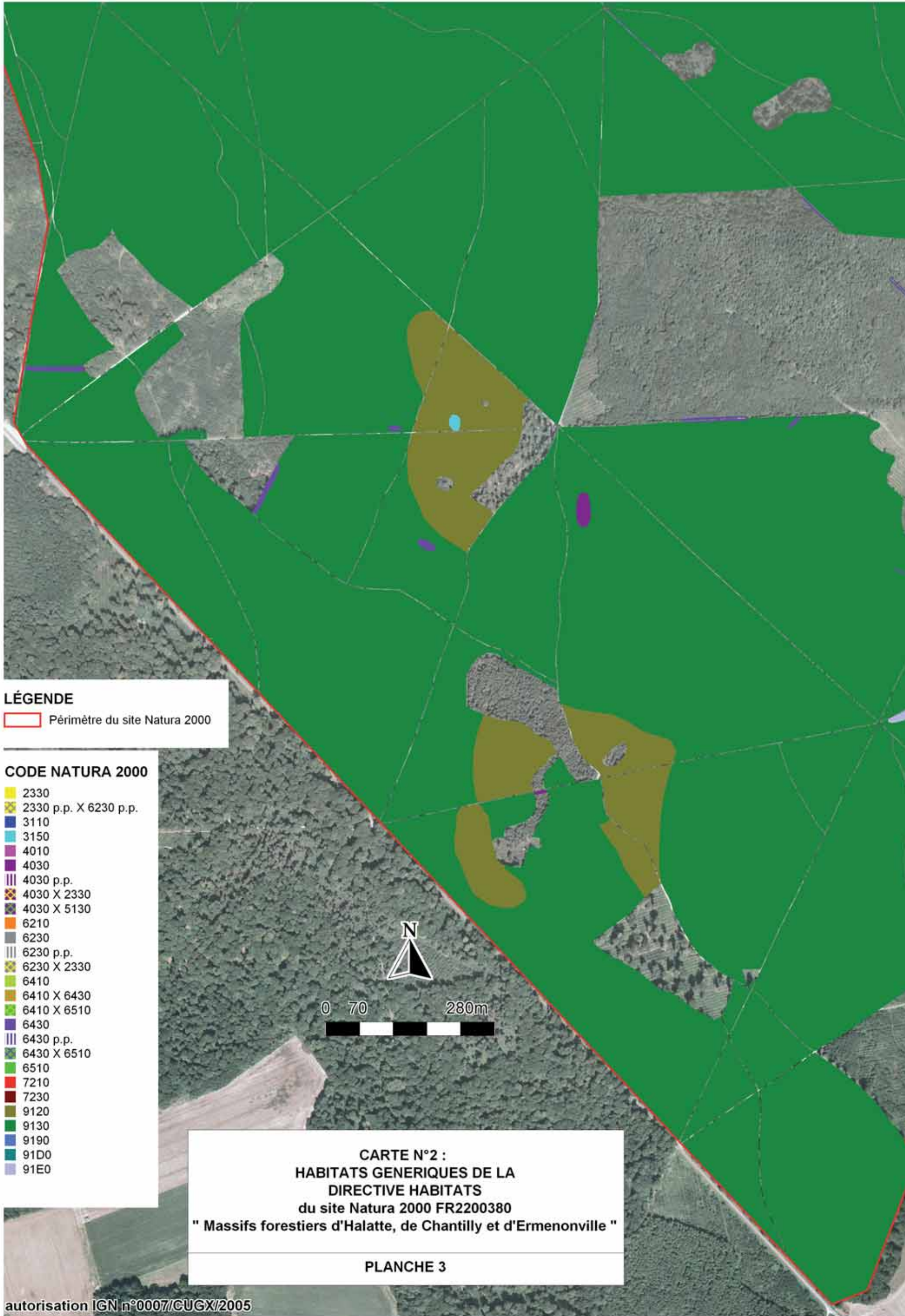
CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0



0 70 280m







CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 4

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0

CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

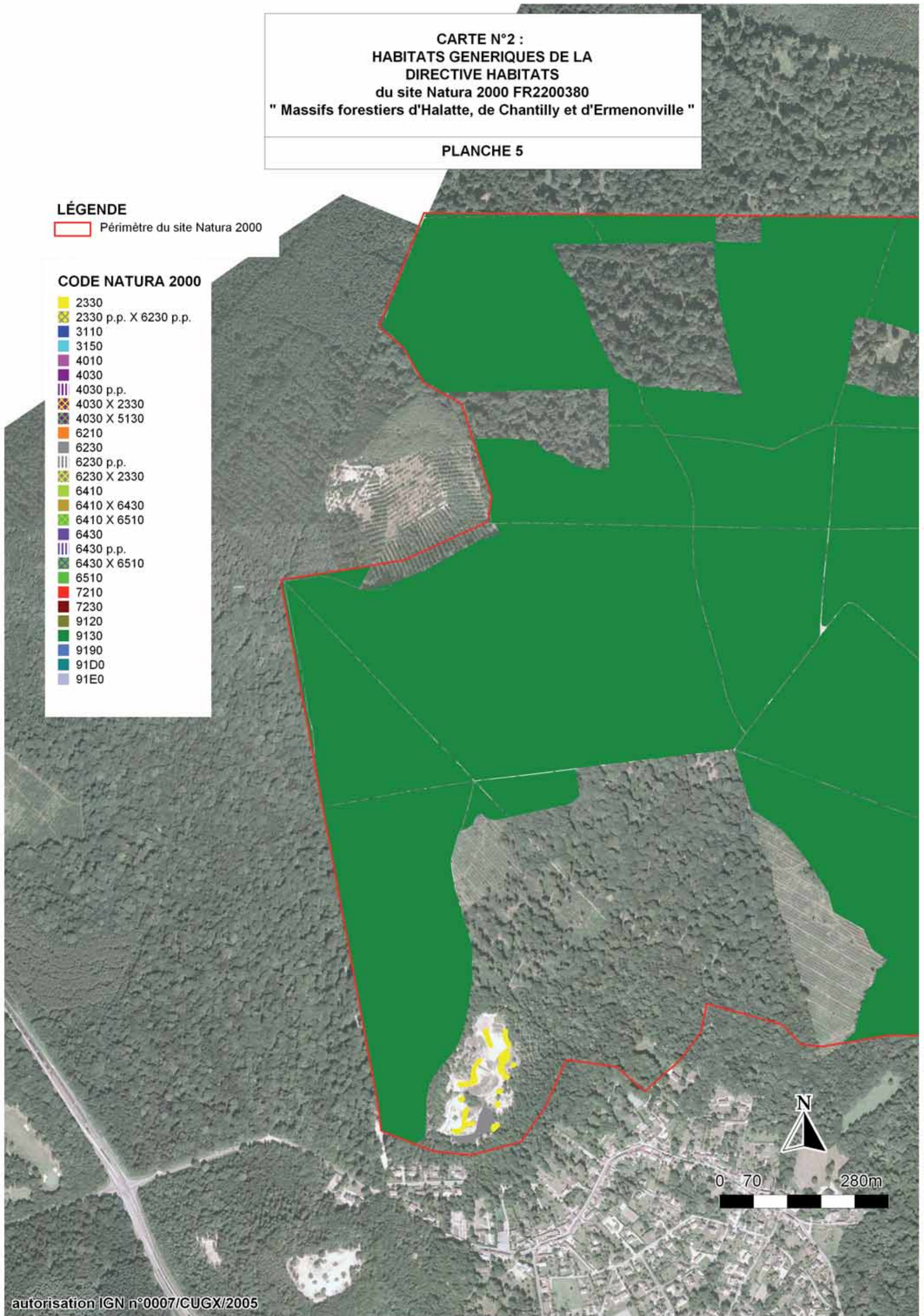
PLANCHE 5

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0



CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 6

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0



0 70 280m



CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 7

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

 2330
 2330 p.p. X 6230 p.p.
 3110
 3150
 4010
 4030
 4030 p.p.
 4030 X 2330
 4030 X 5130
 6210
 6230
 6230 p.p.
 6230 X 2330
 6410
 6410 X 6430
 6410 X 6510
 6430
 6430 p.p.
 6430 X 6510
 6510
 7210
 7230
 9120
 9130
 9190
 91D0
 91E0



CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 8

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

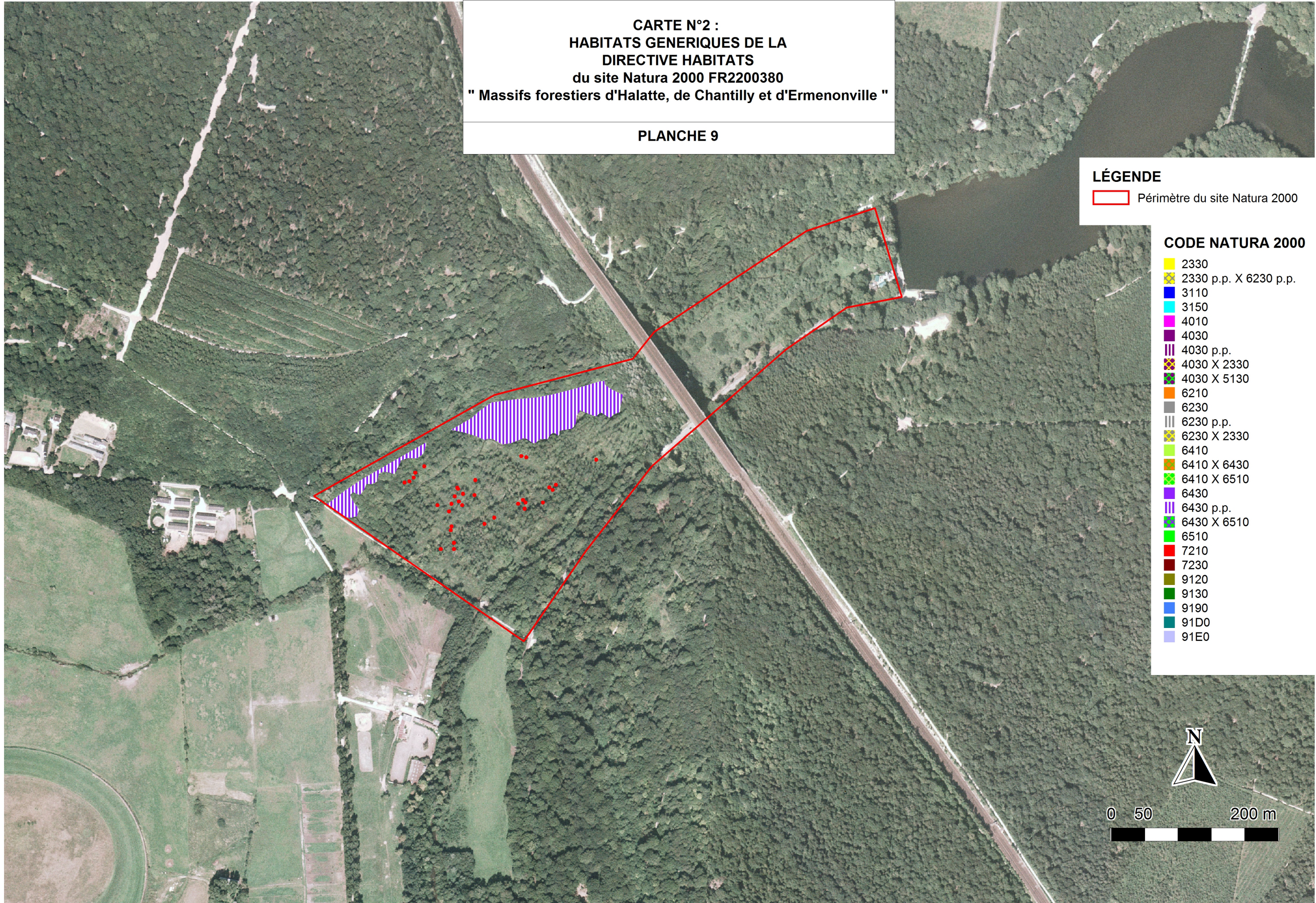
CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0



0 70 280m





CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "
PLANCHE 9

LÉGENDE
Périmètre du site Natura 2000

- CODE NATURA 2000**
- 2330
 - 2330 p.p. X 6230 p.p.
 - 3110
 - 3150
 - 4010
 - 4030
 - 4030 p.p.
 - 4030 X 2330
 - 4030 X 5130
 - 6210
 - 6230
 - 6230 p.p.
 - 6230 X 2330
 - 6410
 - 6410 X 6430
 - 6410 X 6510
 - 6430
 - 6430 p.p.
 - 6430 X 6510
 - 6510
 - 7210
 - 7230
 - 9120
 - 9130
 - 9190
 - 91D0
 - 91E0

CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

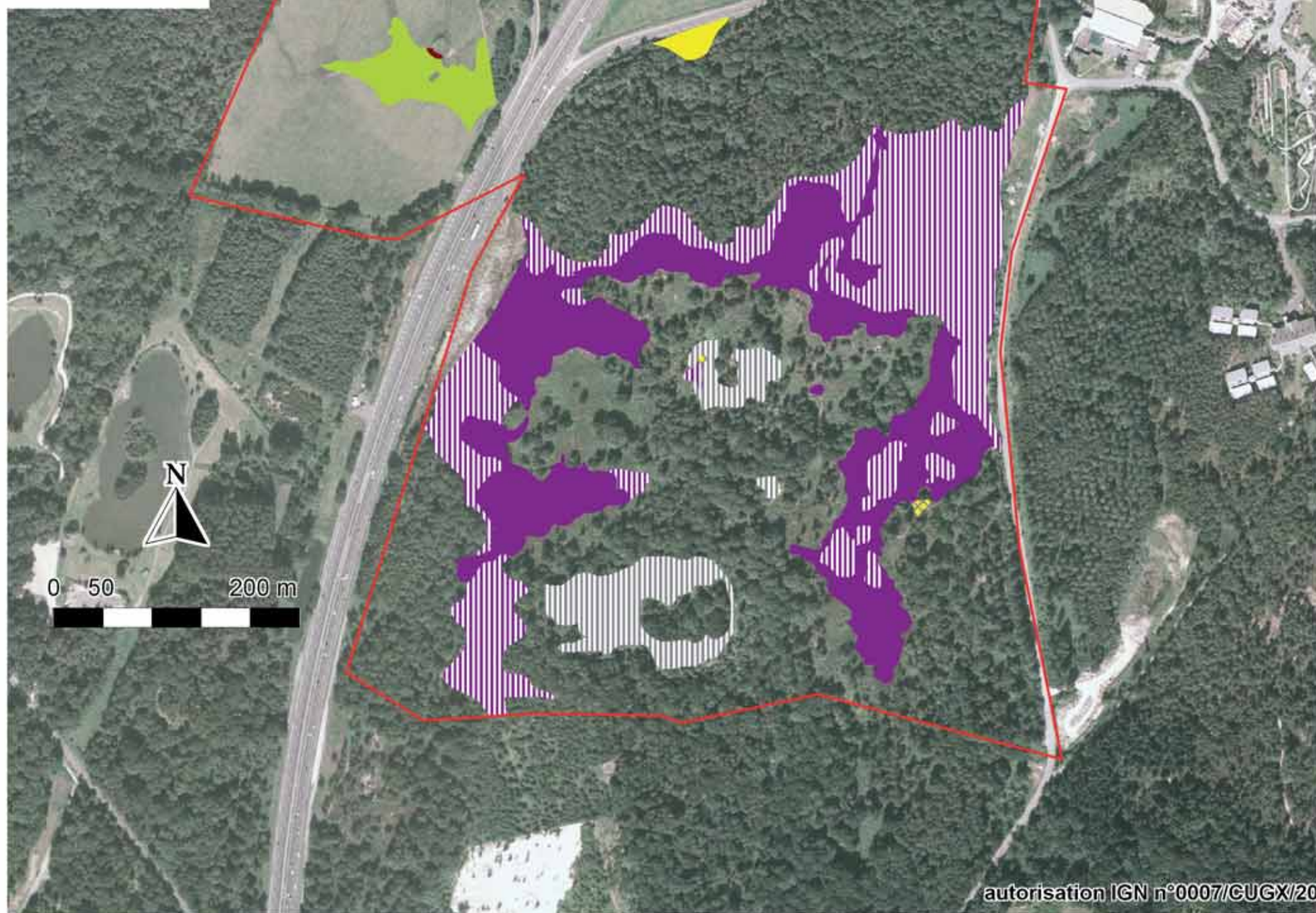
PLANCHE 10

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
-  91E0



**CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "**

PLANCHE 11

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

	2330
	2330 p.p. X 6230 p.p.
	3110
	3150
	4010
	4030
	4030 p.p.
	4030 X 2330
	4030 X 5130
	6210
	6230
	6230 p.p.
	6230 X 2330
	6410
	6410 X 6430
	6410 X 6510
	6430
	6430 p.p.
	6430 X 6510
	6510
	7210
	7230
	9120
	9130
	9190
	91D0
	91E0

0 70 280m

CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 12

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

-  2330
-  2330 p.p. X 6230 p.p.
-  3110
-  3150
-  4010
-  4030
-  4030 p.p.
-  4030 X 2330
-  4030 X 5130
-  6210
-  6230
-  6230 p.p.
-  6230 X 2330
-  6410
-  6410 X 6430
-  6410 X 6510
-  6430
-  6430 p.p.
-  6430 X 6510
-  6510
-  7210
-  7230
-  9120
-  9130
-  9190
-  91D0
- 91E0



0 70 280m

CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 13

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

	2330
	2330 p.p. X 6230 p.p.
	3110
	3150
	4010
	4030
	4030 p.p.
	4030 X 2330
	4030 X 5130
	6210
	6230
	6230 p.p.
	6230 X 2330
	6410
	6410 X 6430
	6410 X 6510
	6430
	6430 p.p.
	6430 X 6510
	6510
	7210
	7230
	9120
	9130
	9190
	91D0
	91E0

0 70 280m



autorisation IGN n°0007/CUGX/2005

CARTE N°2 :
HABITATS GENERIQUES DE LA
DIRECTIVE HABITATS
 du site Natura 2000 FR2200380
 " Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

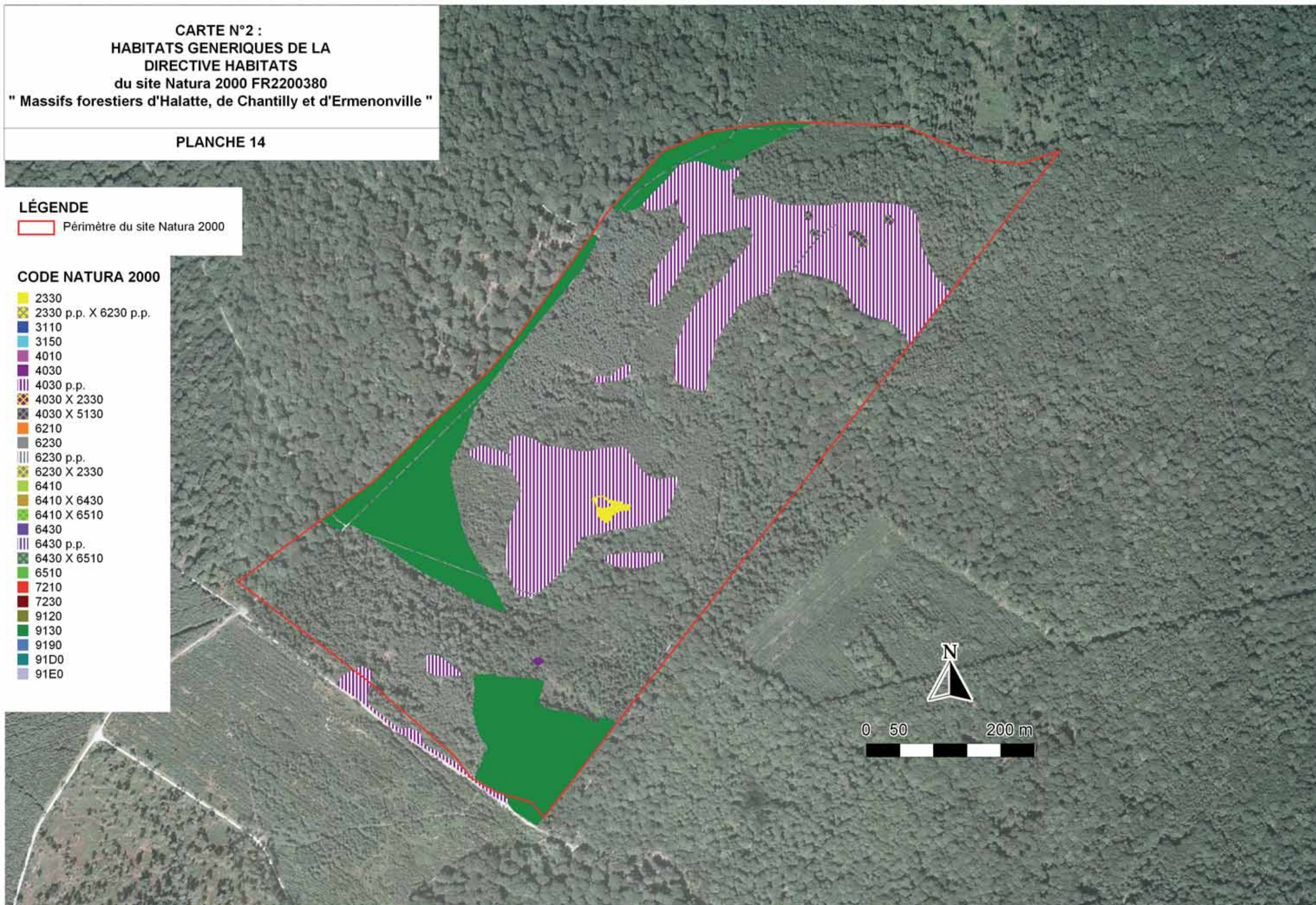
PLANCHE 14

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

CODE NATURA 2000

 2330
 2330 p.p. X 6230 p.p.
 3110
 3150
 4010
 4030
 4030 p.p.
 4030 X 2330
 4030 X 5130
 6210
 6230
 6230 p.p.
 6230 X 2330
 6410
 6410 X 6430
 6410 X 6510
 6430
 6430 p.p.
 6430 X 6510
 6510
 7210
 7230
 9120
 9130
 9190
 91D0
 91E0



Cartes n°3 :
Habitats prioritaires et d'intérêt communautaire
de la directive Habitats du site Natura 2000 FR2200380
« Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »

CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 1

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



0 70 280m

CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

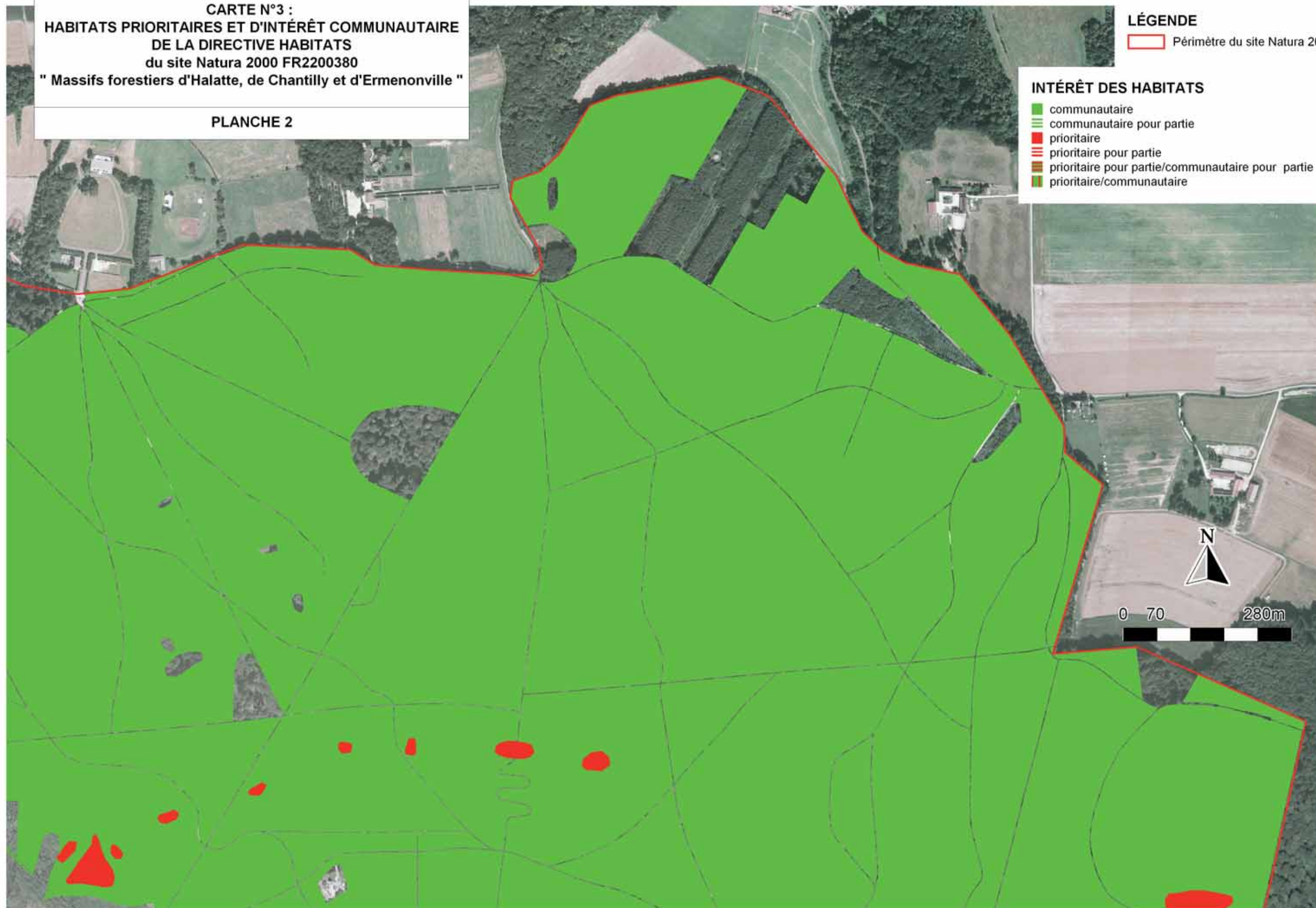
PLANCHE 2

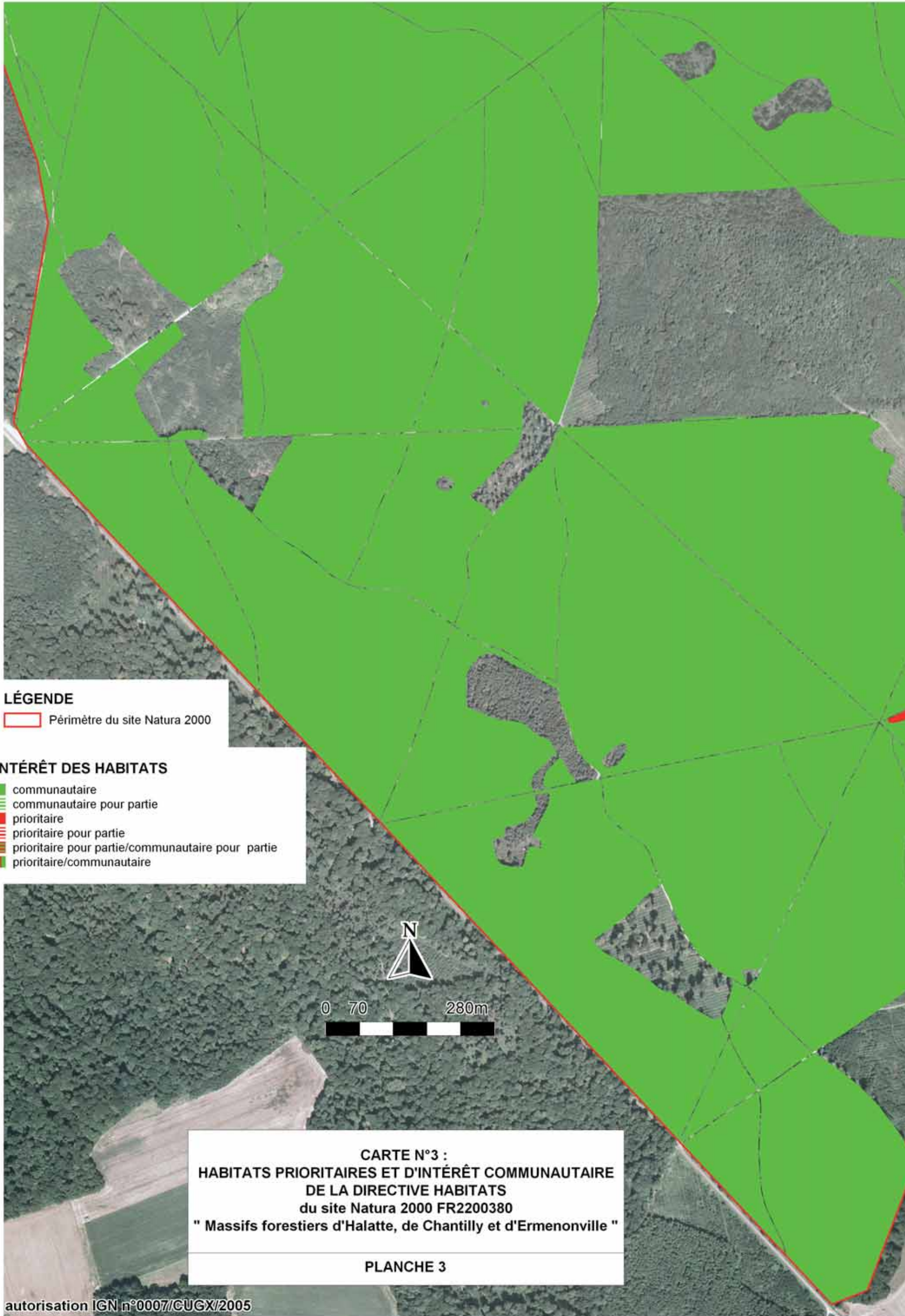
LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire







CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 4

LÉGENDE
Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

- communautaire
- communautaire pour partie
- prioritaire
- prioritaire pour partie
- prioritaire pour partie/communautaire pour partie
- prioritaire/communautaire

CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

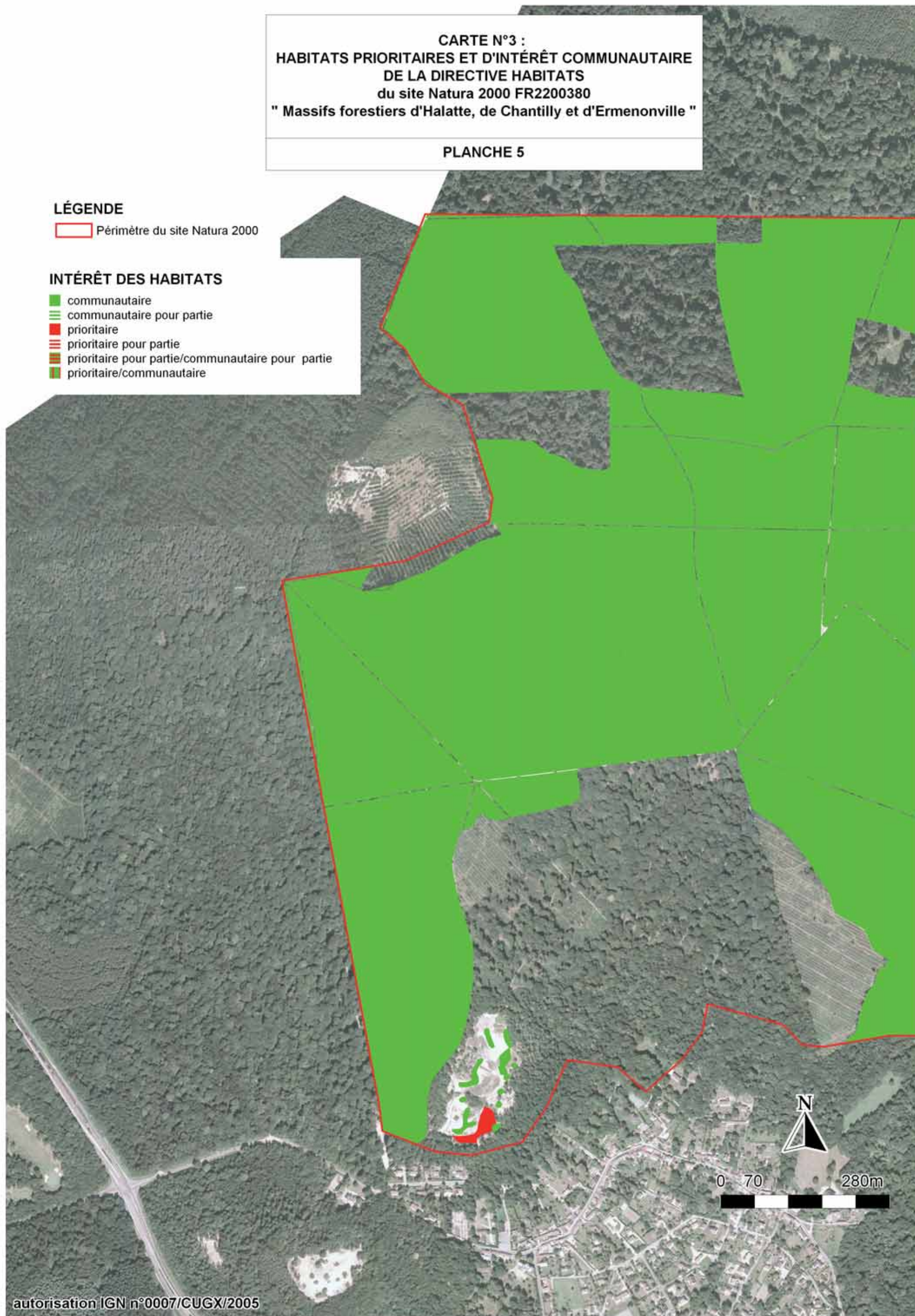
PLANCHE 5

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 6

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



0 70 280m

CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

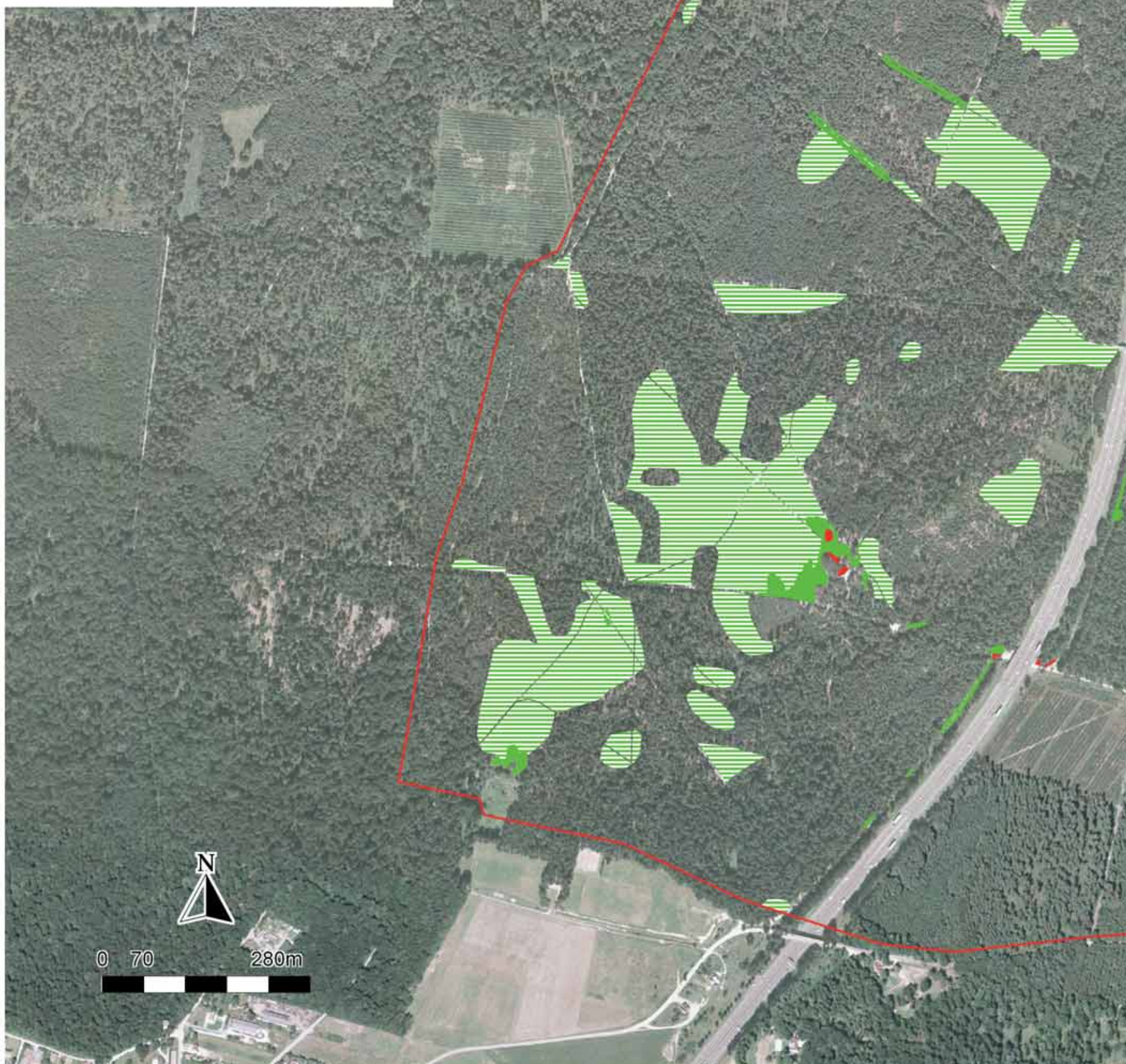
PLANCHE 7

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

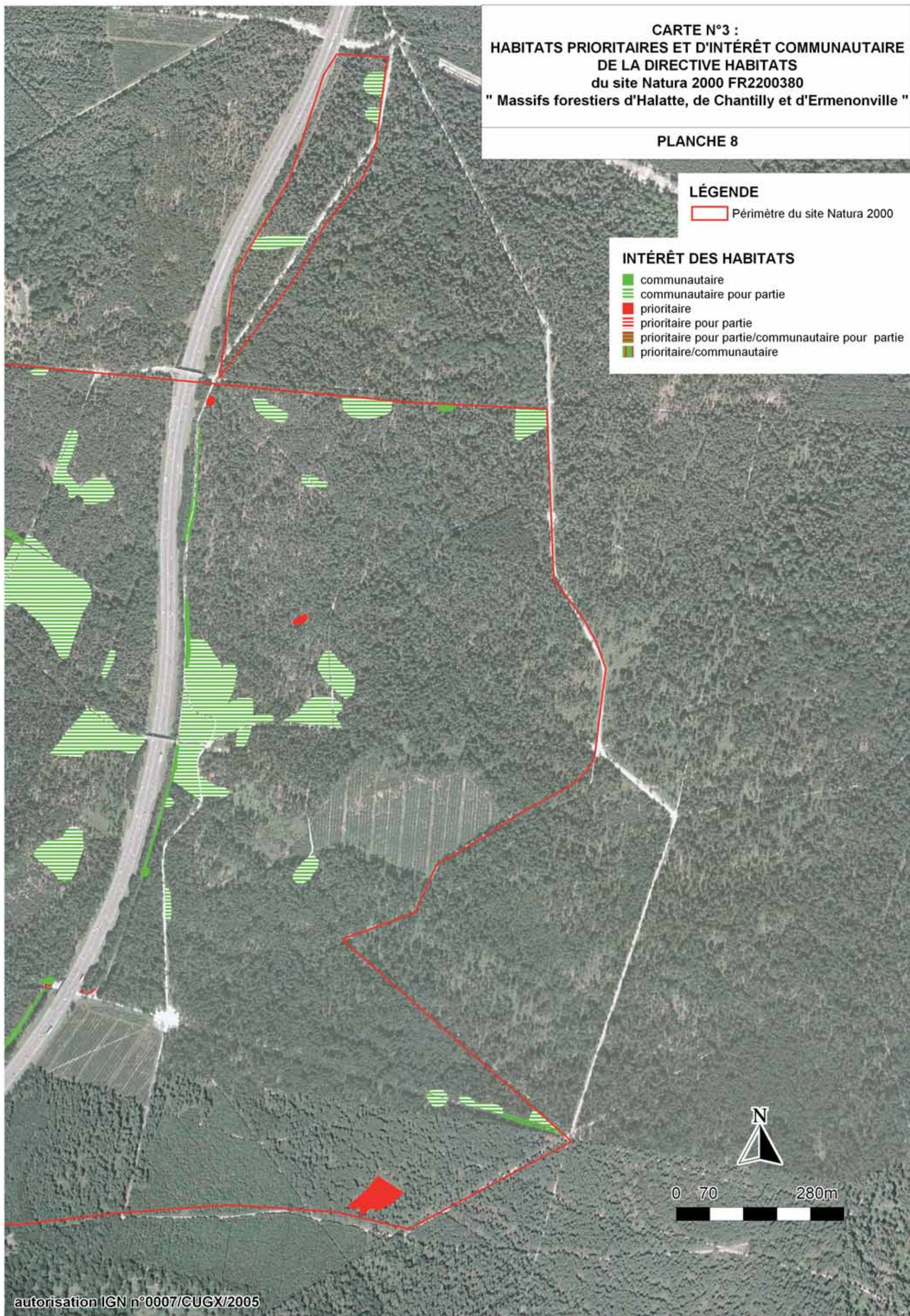
PLANCHE 8

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

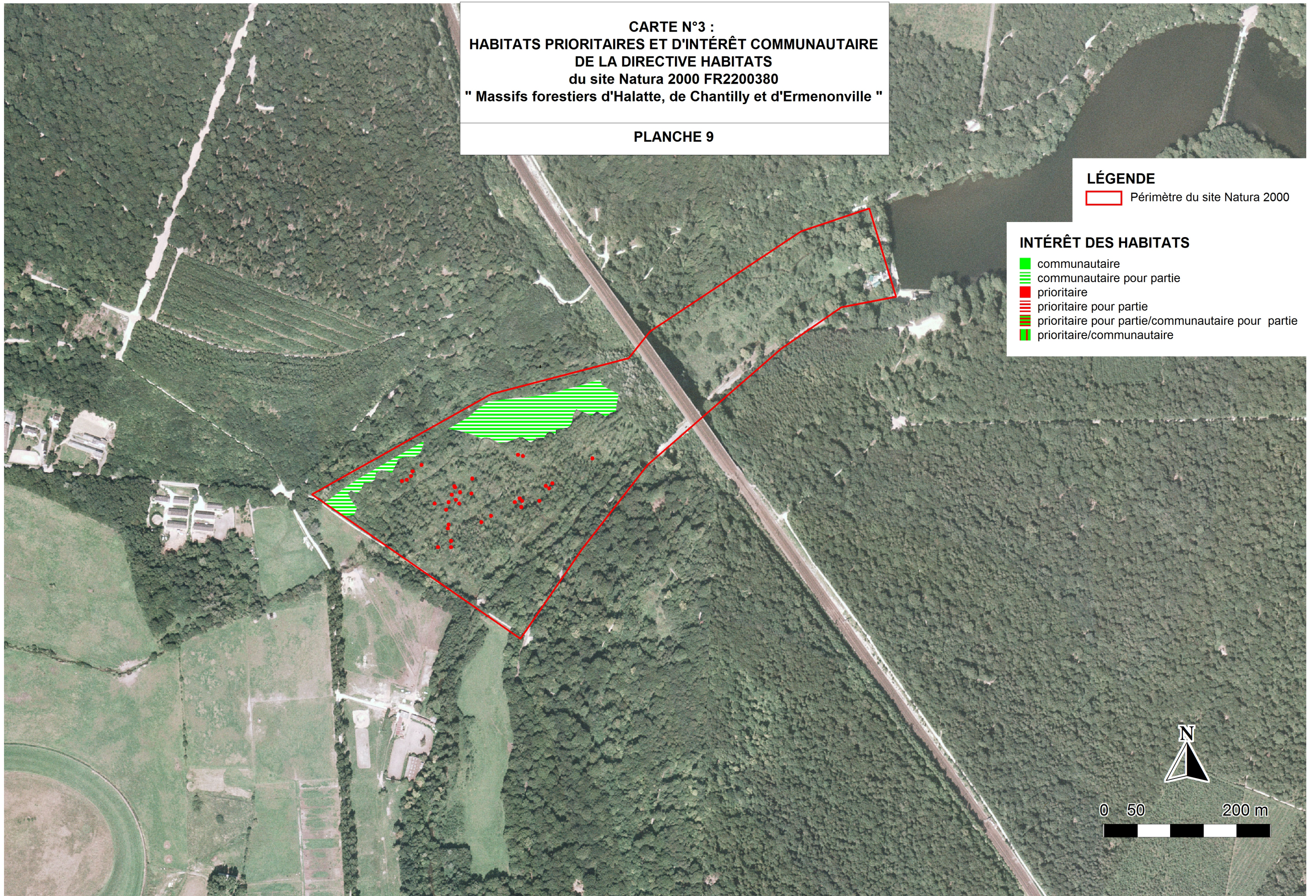
PLANCHE 9

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

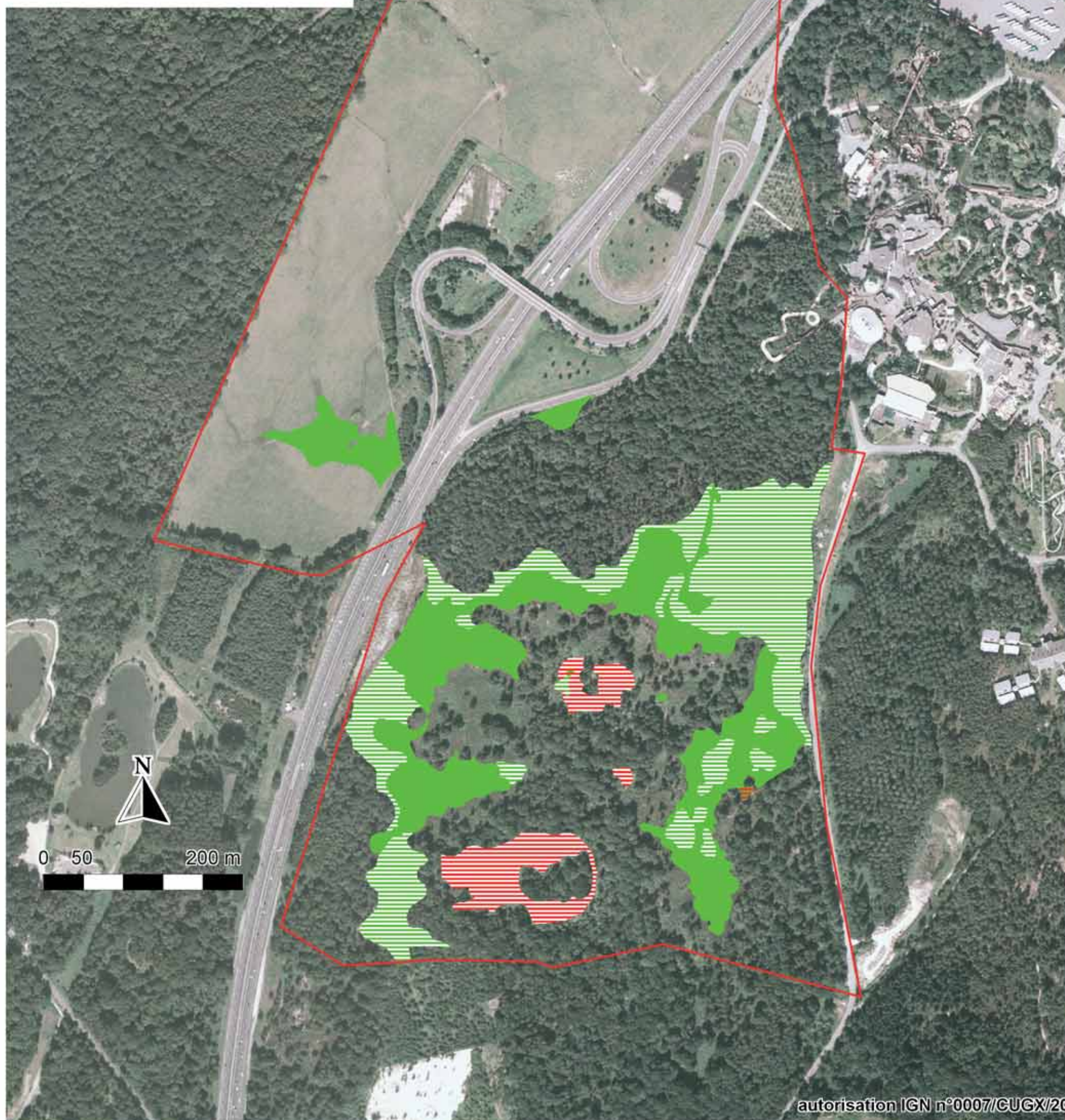
PLANCHE 10

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 11

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire

0 70 280m

CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 12

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

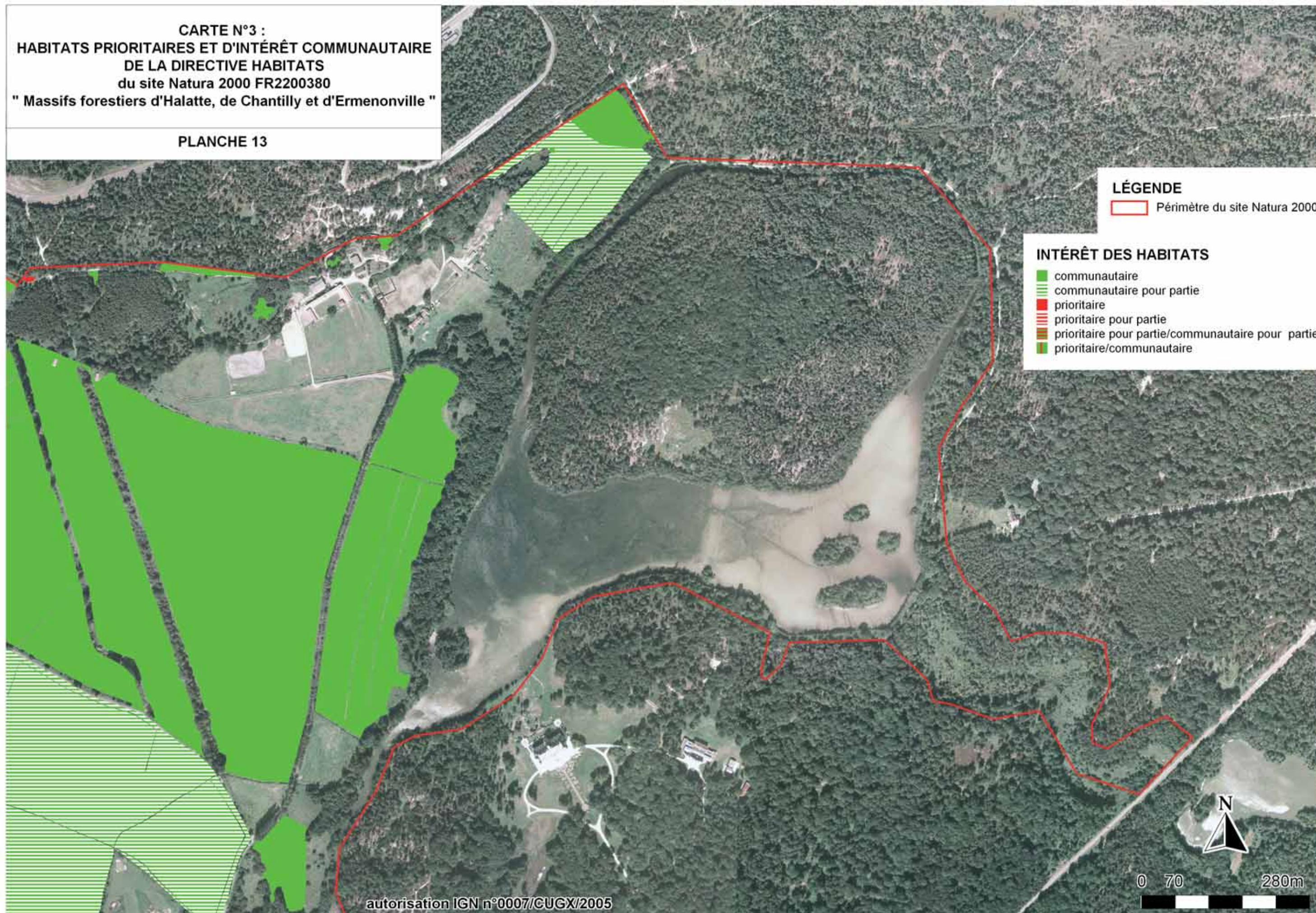
-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



0 70 280m

CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 13



CARTE N°3 :
HABITATS PRIORITAIRES ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
DE LA DIRECTIVE HABITATS
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 14

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

INTÉRÊT DES HABITATS

-  communautaire
-  communautaire pour partie
-  prioritaire
-  prioritaire pour partie
-  prioritaire pour partie/communautaire pour partie
-  prioritaire/communautaire



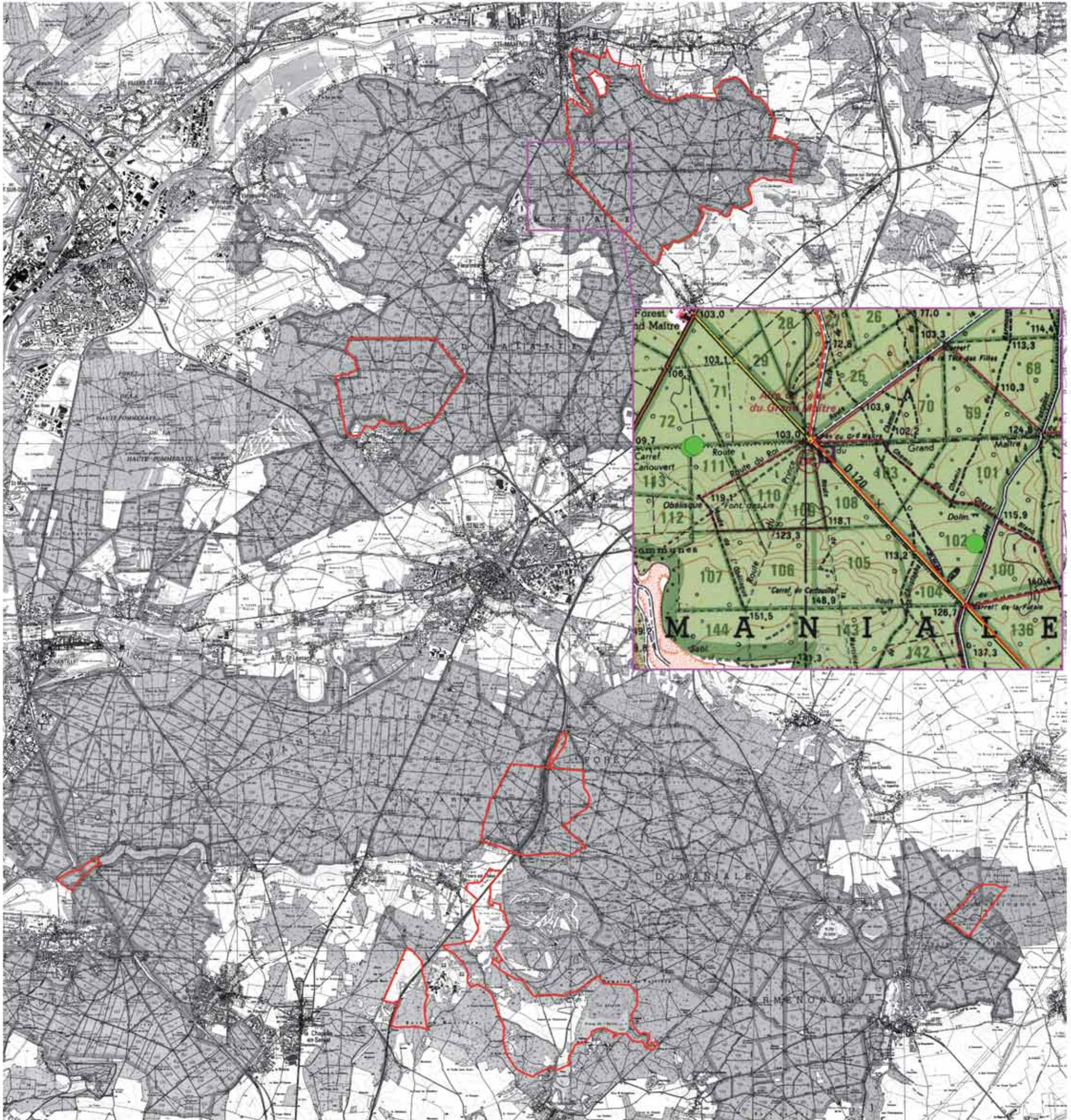
**Localisation des stations de Dicrane vert
au sein du site Natura 2000 FR2200380
« Massifs forestiers d’Halatte, de Chantilly et d’Ermenonville »
et en périphérie immédiate**

**LOCALISATION DES STATIONS DE DICRANE VERT
AU SEIN DU SITE NATURA 2000 FR2200380
" MASSIFS FORESTIERS D'HALATTE, DE CHANTILLY ET D'ERMENONVILLE"
ET EN PÉRIPHÉRIE IMMÉDIATE**

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

 Zone de présence du Dicrane vert



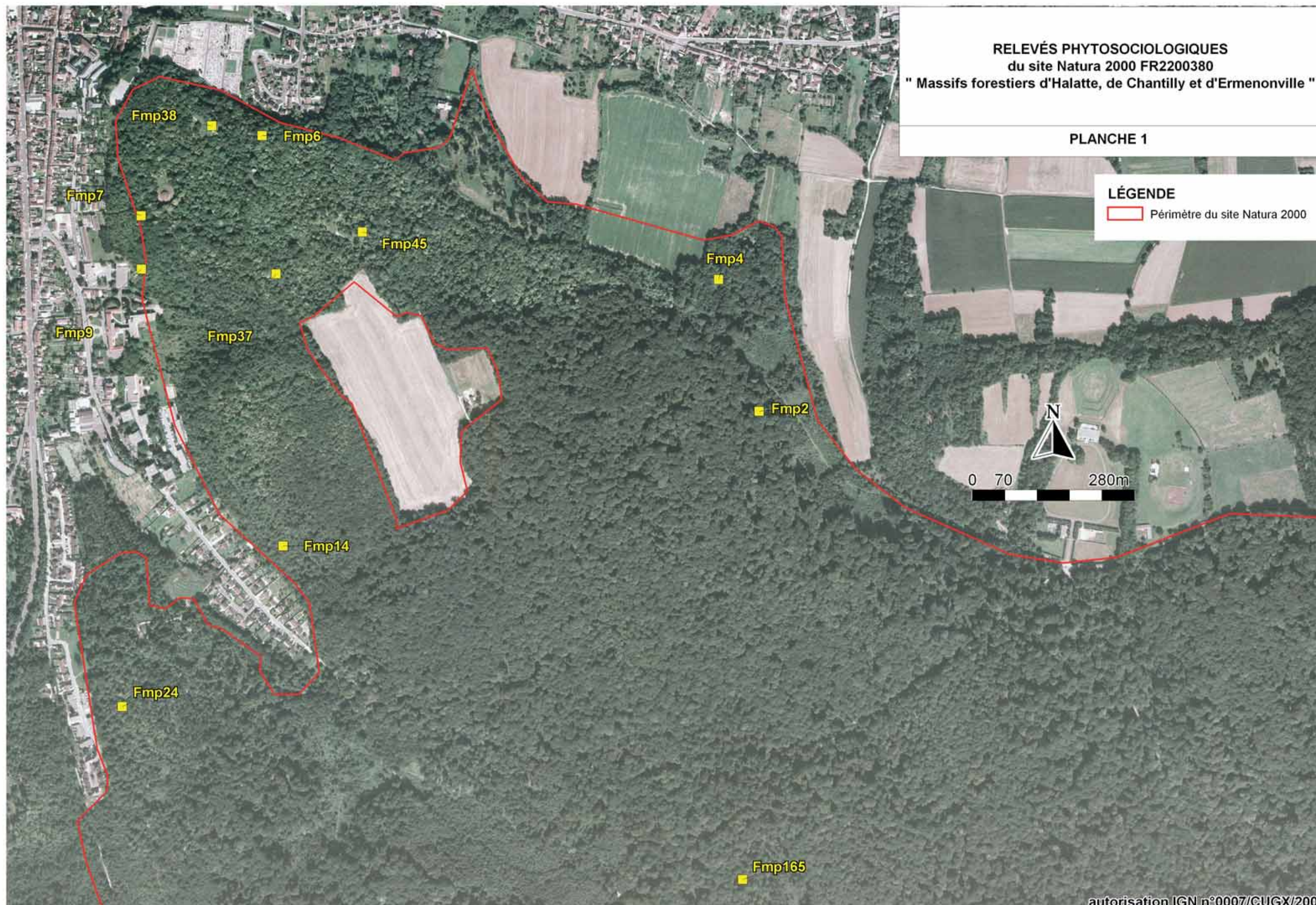
**Relevés phytosociologiques du site Natura 2000 FR2200380
« Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »**

RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 1

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

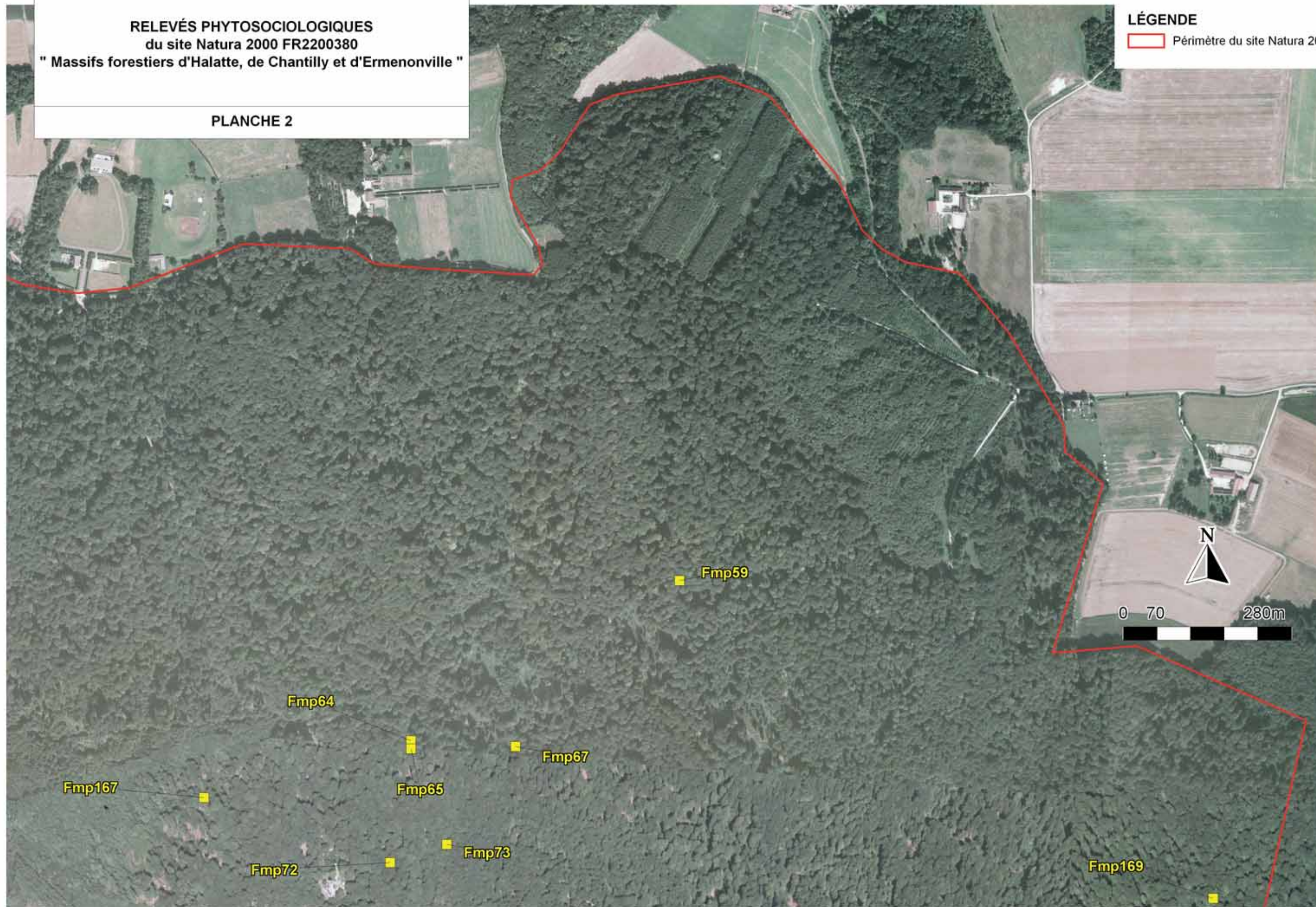


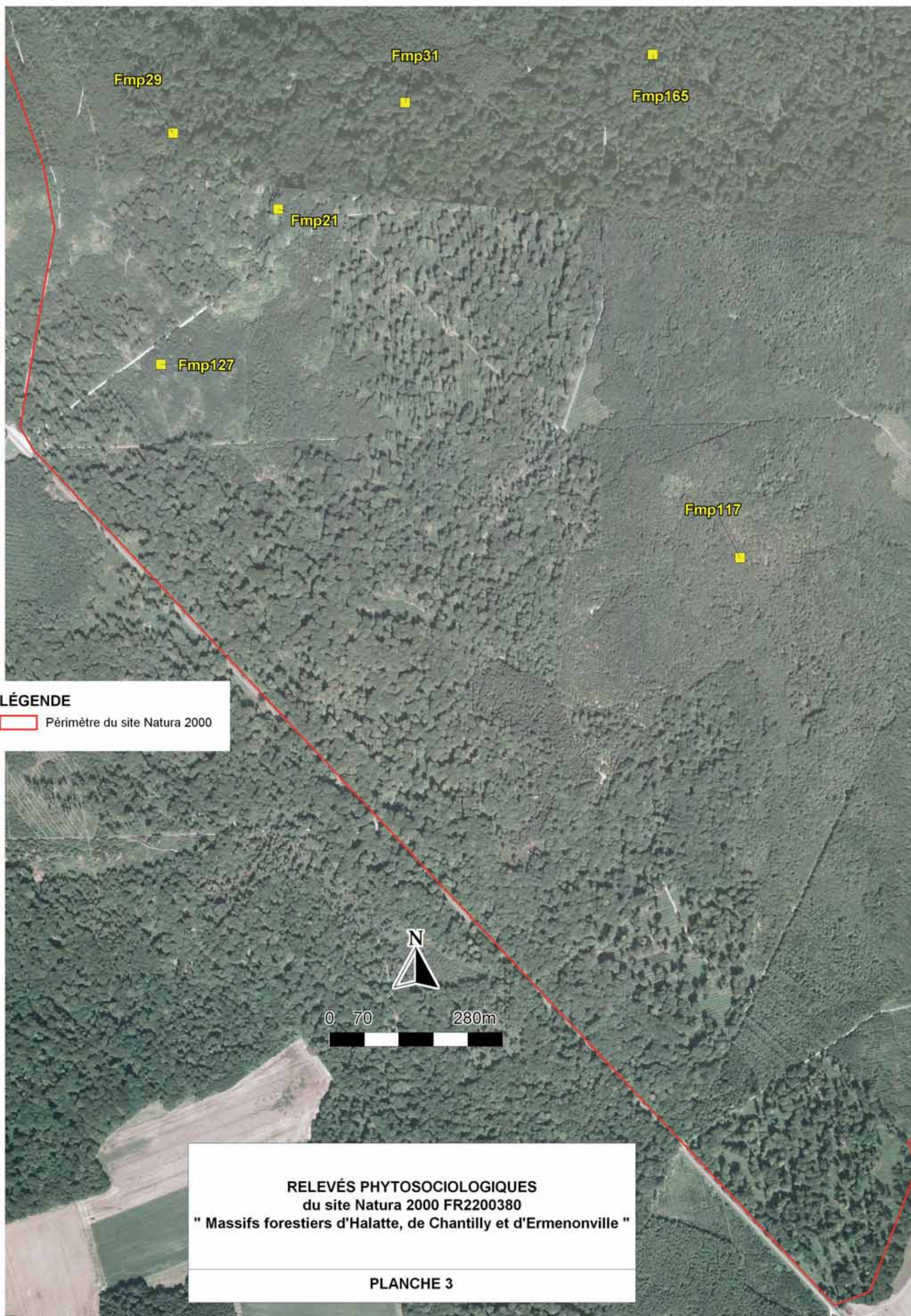
RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

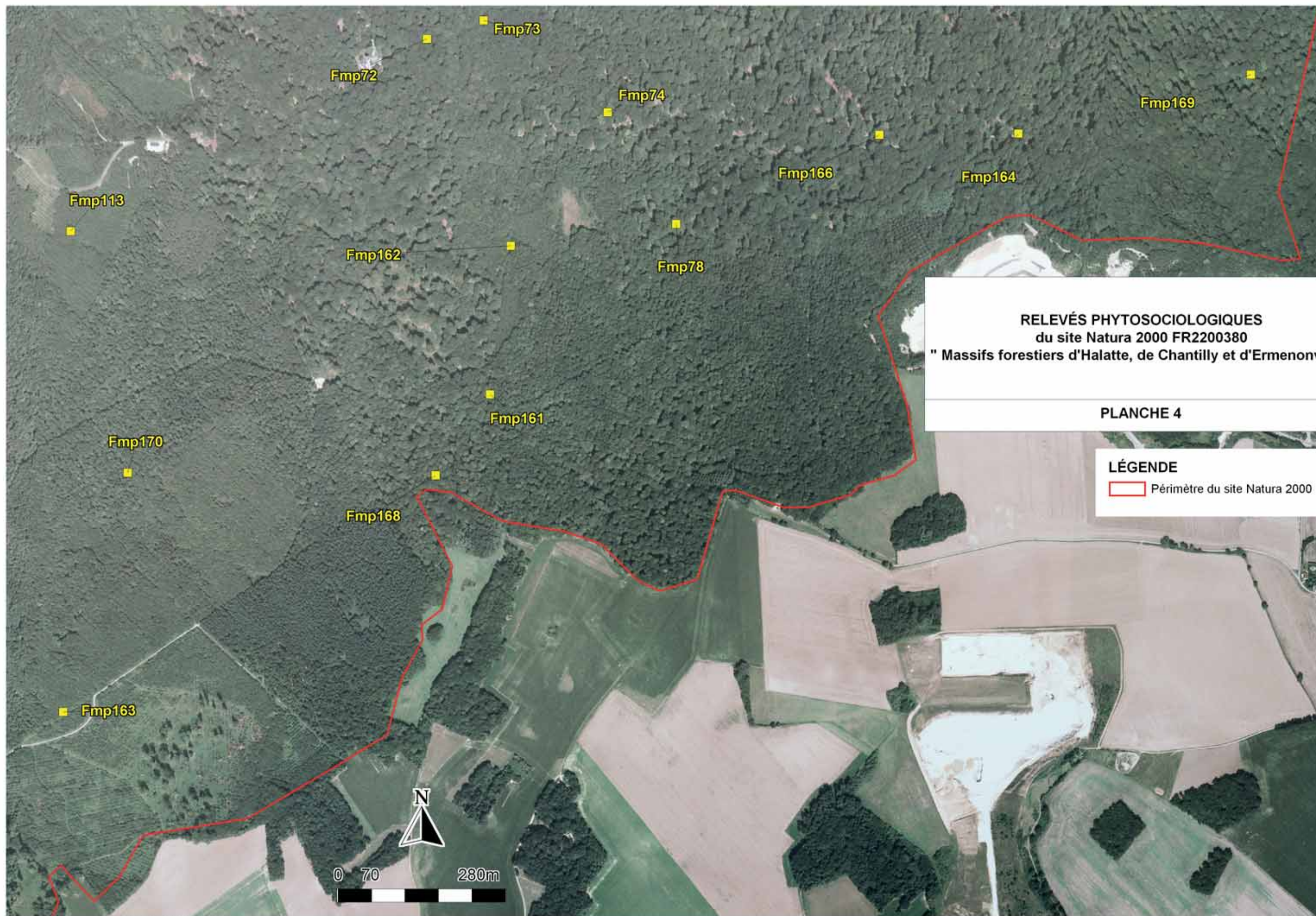
PLANCHE 2

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000





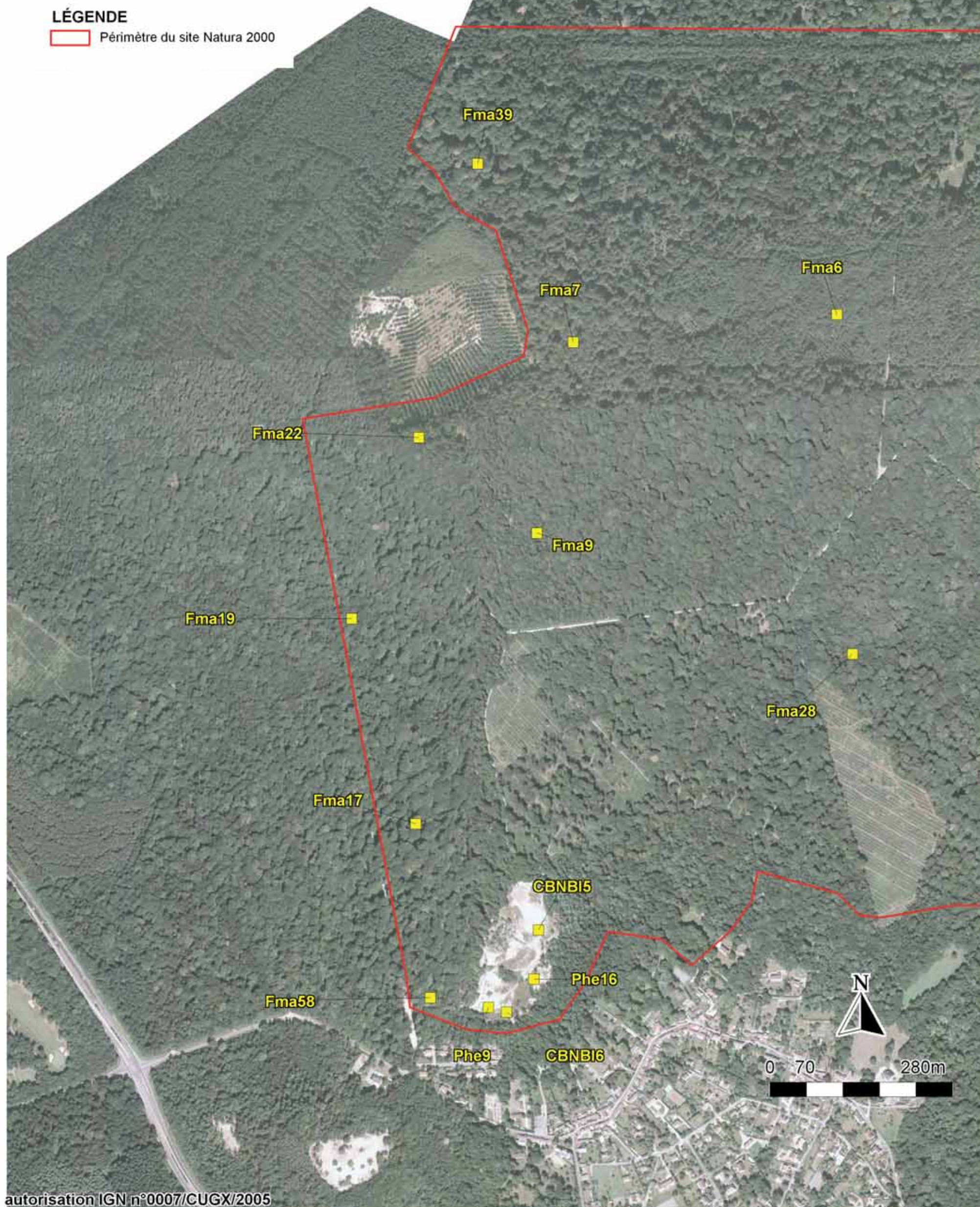


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 5

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

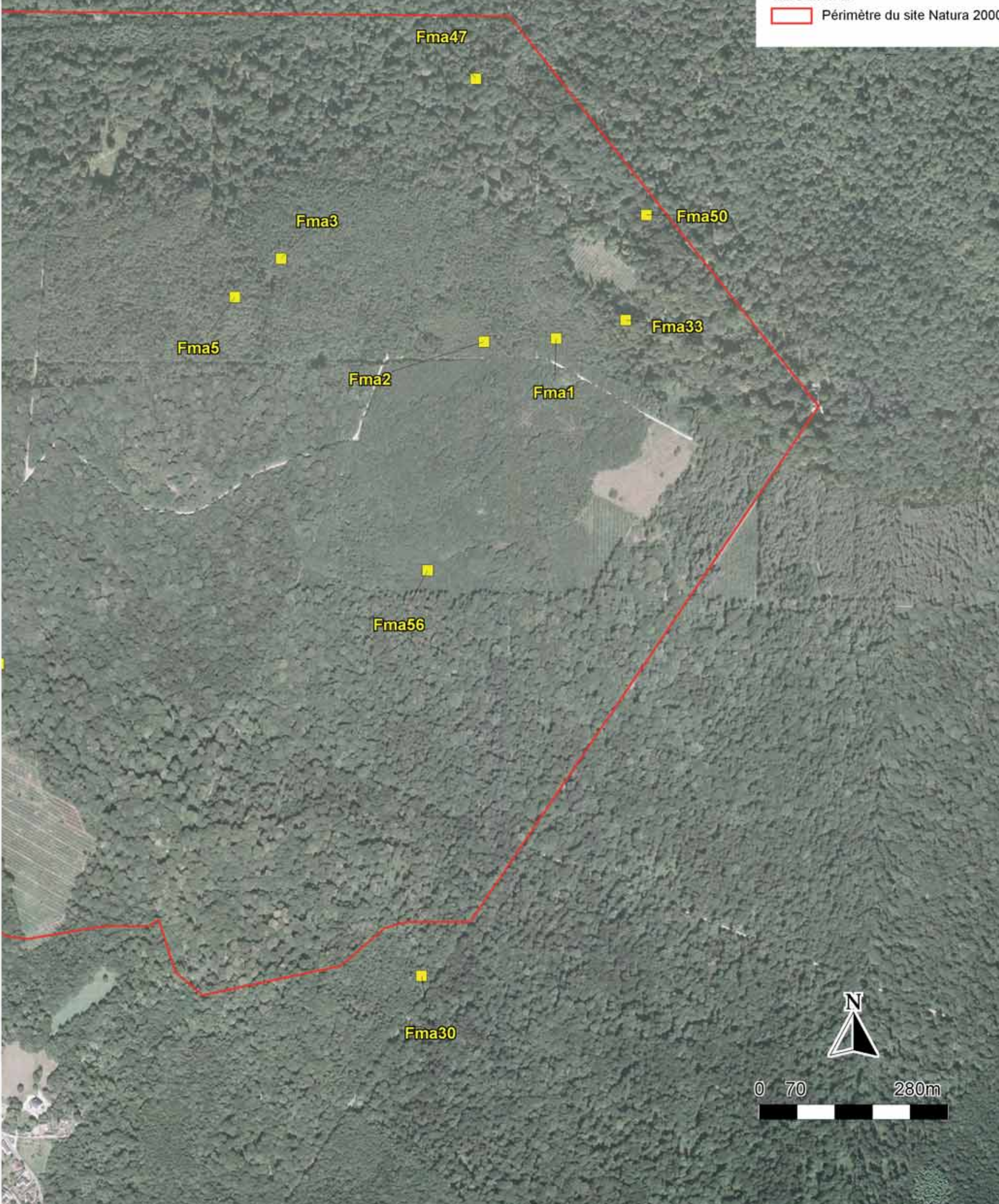


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 6

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



Fma47

Fma3

Fma5

Fma2

Fma1

Fma50

Fma33

Fma56

Fma30



0 70 280m

RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 7

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

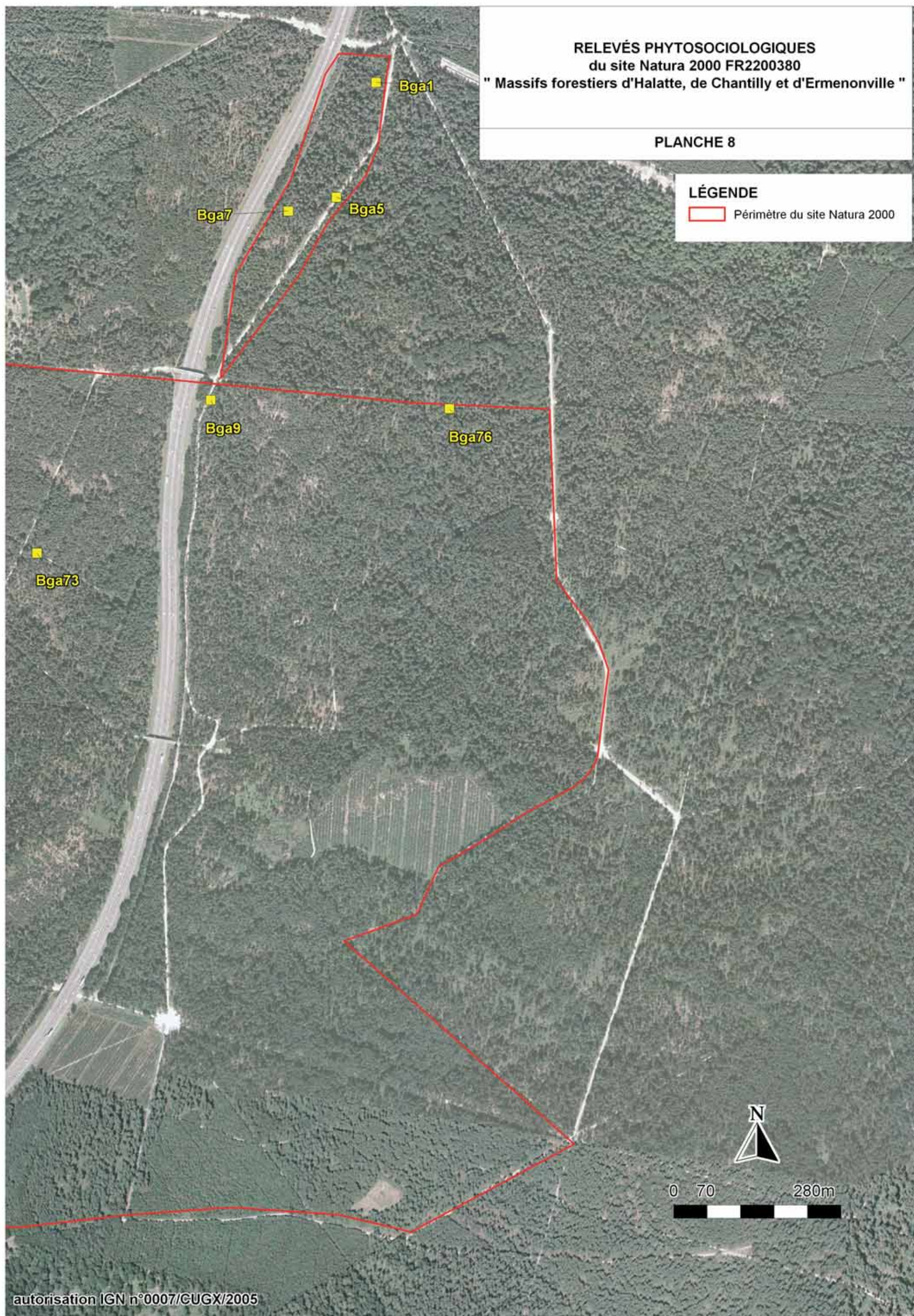


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 8

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

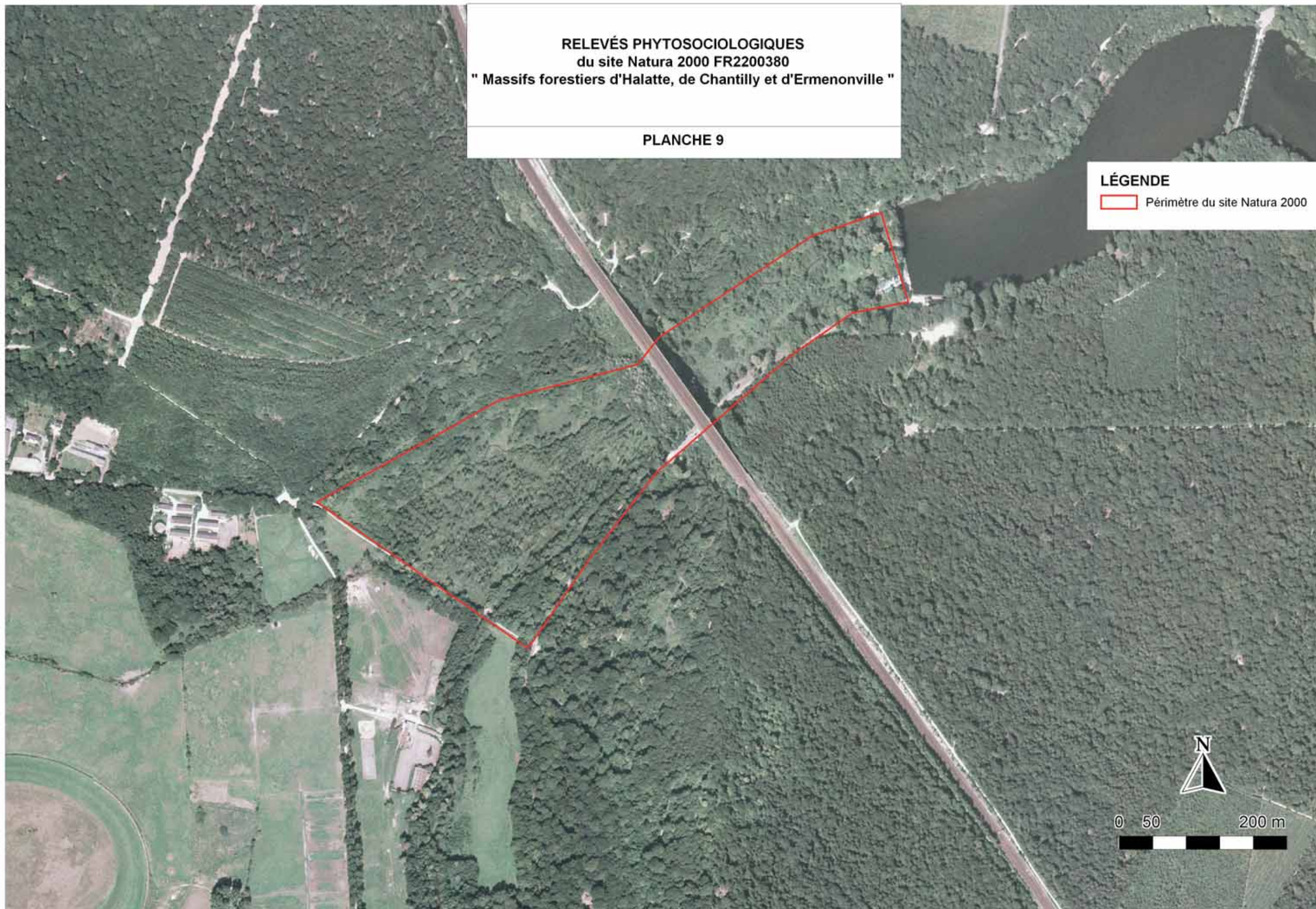


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 9

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

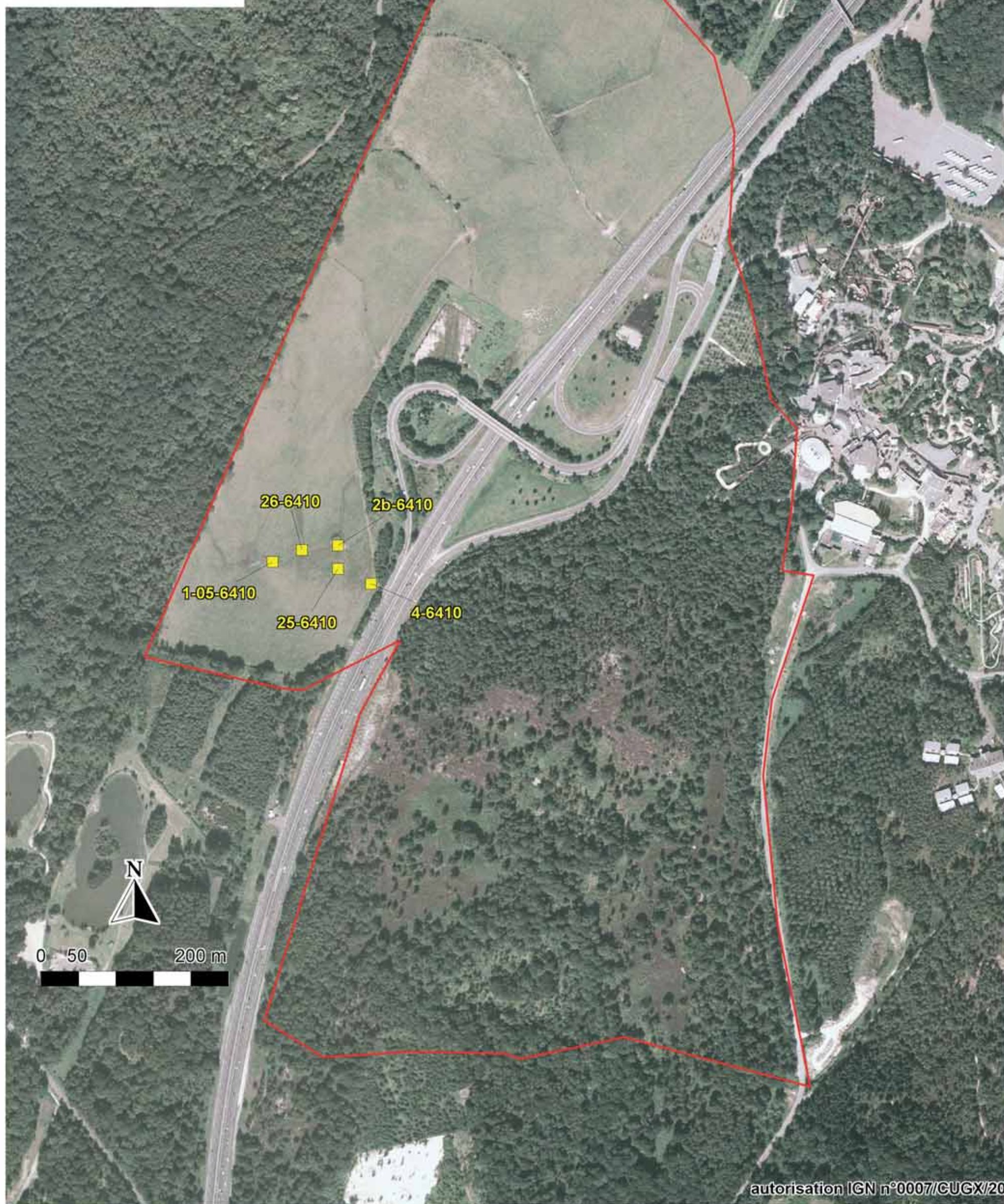


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 10

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

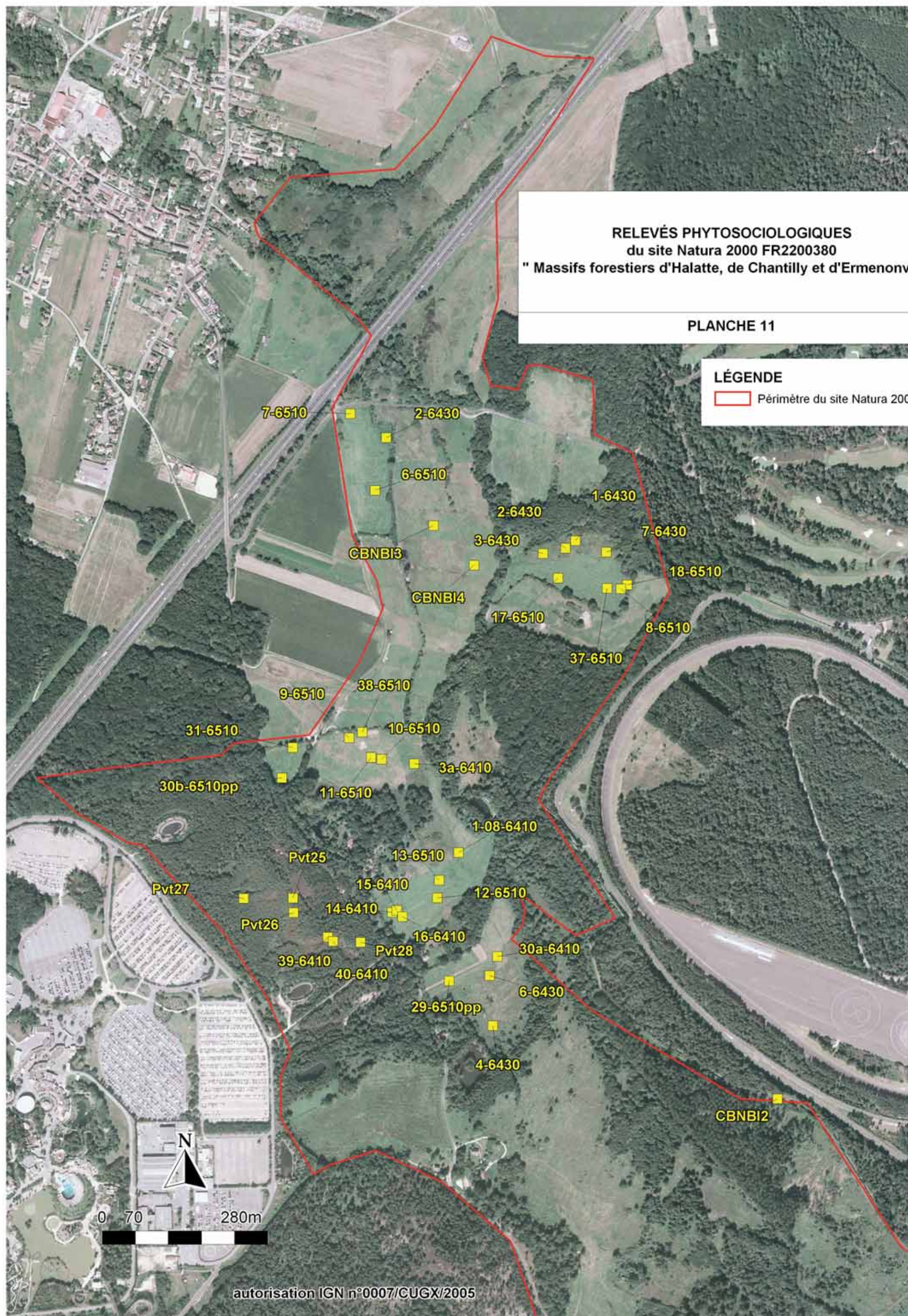


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 11

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000

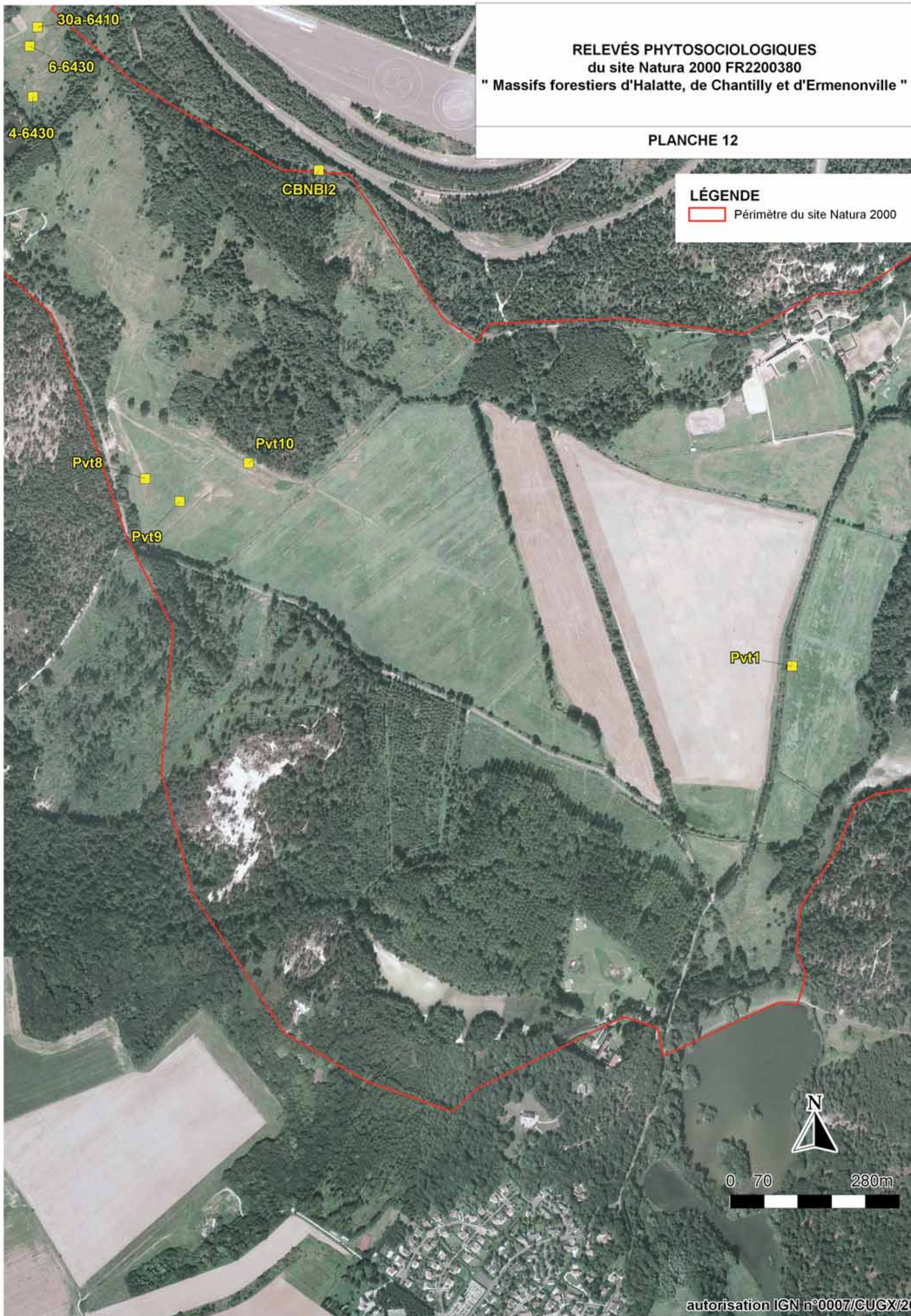


RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 12

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 13

CBNBI1

Pvt1

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



0 70 280m

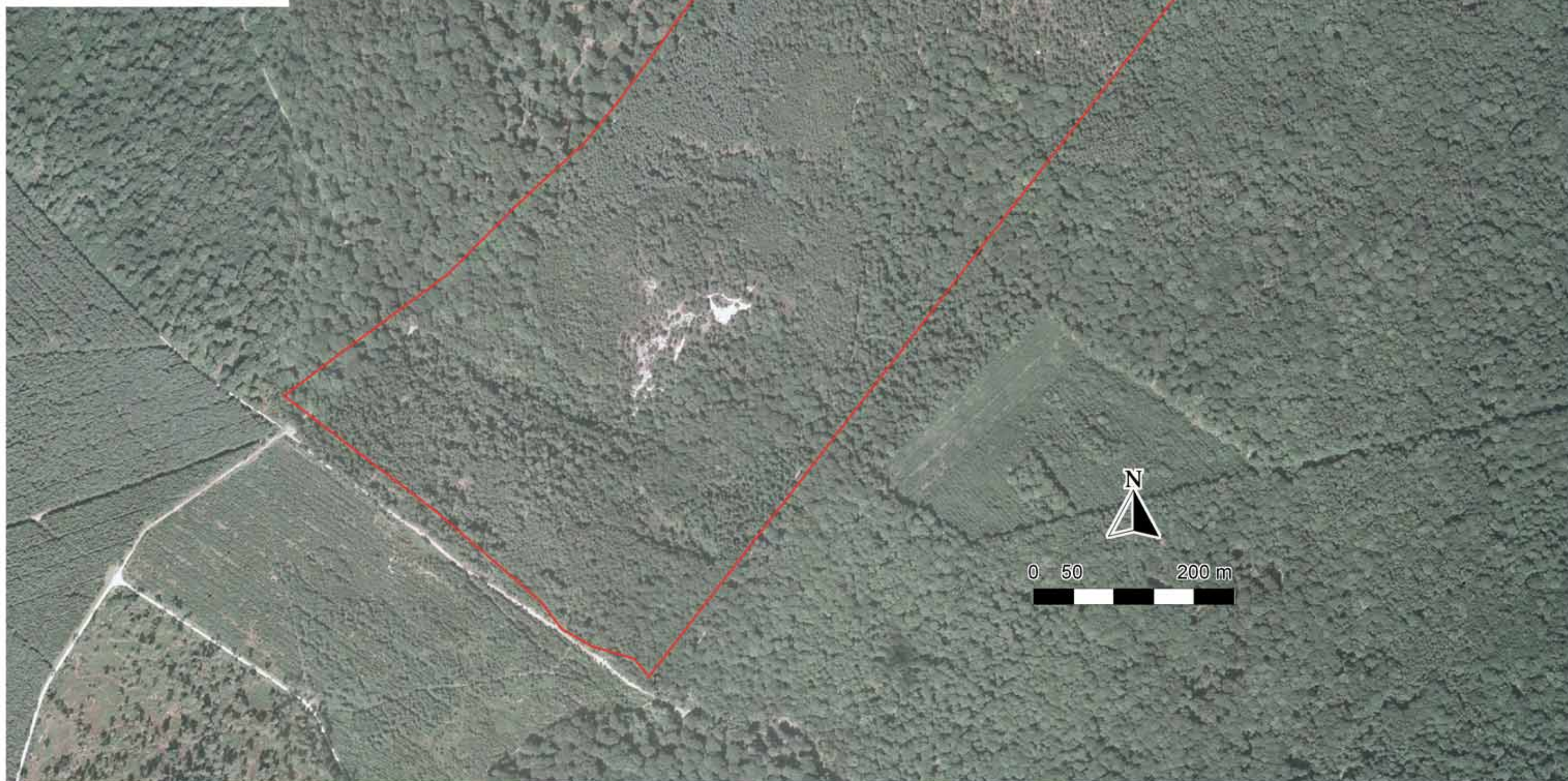
autorisation IGN n°0007/CUGX/2005

RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES
du site Natura 2000 FR2200380
" Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

PLANCHE 14

LÉGENDE

 Périmètre du site Natura 2000



Carte I0 : espèces et habitat d'espèces d'intérêt communautaire



Site d'Importance Communautaire :
« Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »

Zone de Protection Spéciale :
« Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi »

Cartographies des habitats
des espèces animales de l'annexe II de la directive « Habitats » 92/43/CEE
et des espèces aviennes de l'annexe I de la directive « Oiseaux »
79/409/CEE préalables à la rédaction du document d'objectifs



Sylvain TOURTE
Adrien DORIE
Cédric LOUVET
Franck SPINELLI-DHUICQ

octobre 2009

Étude réalisée pour :



le Parc naturel régional Oise - Pays de France

Château de la Borne Blanche
48, rue des Hérivaux
BP 6
60560 ORRY-LA-VILLE
tél : 03 44 63 65 65
fax : 03 44 63 65 60

Étude suivie par :

Jean-Pierre CABARET : chargé de mission Natura 2000

Jean-Luc HERCENT : chargé de mission patrimoine naturel

Étude réalisée par :



ÉCOTHÈME, agence nord - groupe Écosphère

28, rue du Moulin
60490 Cuvilly
tél : 03 44 42 84 55
fax : 03 44 42 96 74
e-mail : ecotheme@wanadoo.fr

Auteurs :

Sylvain TOURTE : Inventaires et caractérisation des habitats d'espèces, rédaction des fiches descriptives.

Adrien DORIE : Rédaction des fiches descriptives.

Cédric LOUVET : Inventaires et caractérisation des habitats d'espèces.

Franck SPINELLI-DHUICQ : Contrôle qualité



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1 - PRÉSENTATION.....	4
2 - METHODOLOGIE	4
2.1 - SOURCES DES DONNEES	4
2.2 - LES CRITERES RETENUS	4
2.2.1 - <i>Espèces animales de l'annexe II de la directive « Habitats » 92/43/CEE</i>	5
2.2.2 - <i>Espèces aviennes de l'annexe I de la directive « Oiseaux » 79/409/CEE</i>	6
3 - CARTOGRAPHIES	7
BIBLIOGRAPHIE	34

1 - PRÉSENTATION

Ce rapport vise à présenter la cartographie des habitats de reproduction :

- des **espèces animales de l'annexe II de la directive « Habitats » 92/43/CEE du Site d'Importance Communautaire FR2200380 dénommé « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »**, d'une superficie totale de près de 2400 hectares ;
- et des **espèces aviennes de l'annexe I de la directive « Oiseaux » 79/409/CEE de la Zone de Protection Spéciale FR2212005 dénommé « Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi »**, d'une superficie totale de près de 13500 hectares.

Il s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du document d'objectifs réalisé par le Parc naturel régional Oise - Pays de France.

2 - METHODOLOGIE

2.1 - SOURCES DES DONNEES

La cartographie des habitats a été élaborée à partir :

- de relevés de terrains (Ecothème) ;
- des prospections spécifiques concernant le Vertigo de Des Moulins (Biotope), le Triton crêté (ONF) ... ;
- de témoignages de naturalistes locaux ;
- de données bibliographiques ;
- des cartes issues des aménagements forestiers (carte des peuplements forestiers, sites écologiques sensibles...) des forêts domaniales concernées par les périmètres des sites Natura 2000 ;
- des cartes de peuplements forestiers de quelques Plans Simples de Gestion (PSG) de boisements privés concernés par les périmètres des sites Natura 2000 ;
- de la BD TOPO Pays de l'IGN.

Les relevés de terrain ont uniquement concerné la cartographie des habitats de l'Engoulevent d'Europe au bois du Roi et de l'Agrion de Mercure. Les différents critères qui ont été retenus pour l'élaboration de la carte des habitats de chaque espèce sont précisés ci-après.

2.2 - LES CRITERES RETENUS

2.2.1 - Espèces animales de l’annexe II de la directive « Habitats » 92/43/CEE

Espèces	Type de données	Sources	Critères retenus	Type d'habitat
Agrion de Mercure	inventaires	Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (CSNP), Ecotheme 2008	présence de l'espèce et potentialités	avéré et potentiel
Bouvière	inventaires	ONEMA, 1985, 1990	présence de l'espèce et potentialités	
Chabot	inventaires	ONEMA, 1985	présence de l'espèce et potentialités	
Loche de rivière	inventaires	ONEMA, 1990	présence de l'espèce et potentialités	
Lucane Cerf-Volant	bibliographique	aménagements forestiers de l'ONF	ensemble des habitats boisés de la ZSC	potentiel
Petit Rhinolophe	inventaires	François & Maire, 1995	présence de l'espèce	avéré (1 site d'hibernation)
Vespertilion de Bechstein	inventaires	Barataud, 2006	présence de l'espèce en période estivale (1 km à partir du point de contact)	avéré
	inventaires	Tourte et Galet, 2009	présence de l'espèce en période d'hibernation	avéré
	bibliographique	aménagements forestiers de l'ONF	Peuplements de chênes et de Hêtre, gros bois et bois moyens	potentiel
Triton crêté	inventaires	Tourte 2003, ONF 2009	présence de l'espèce	avéré
	inventaires	Ecothème 2008	mares forestières	potentiel
Vertigo de Des Moulins	inventaires	Biotope, 2009	ensemble des habitats hygrophyle à méso-hygrophiles ouverts du marais de la Troublerie	potentiel

2.2.2 - Espèces aviennes de l’annexe I de la directive « Oiseaux » 79/409/CEE

Espèces	Type de données	Sources	Critères retenus	Type d'habitat
Bondrée apivore	bibliographique	aménagements forestiers de l'ONF	peuplements de chênes, hêtres, résineux / très gros bois, gros bois, bois moyens	potentiel
	bibliographique	PSG SHAW (1), Lecailler (2), Droizelles (3)	(1) « Futaie de feuillus, peuplements irréguliers, taillis sous futaie, vieux résineux » (2) « futaie de chêne, chataigners, résineux », (3) « futaie de chêne, peuplement clair de chêne et chataigners, peuplements très clair de chêne, plantations résineuses »	potentiel
Busard des roseaux	inventaires	Ecothème 2008	habitats favorables (cf. fiche espèces)	potentiel
Engoulevent d'Europe	inventaires	Barrailler & coll. , Jaunet, Gauthier	présence de l'espèce (chant) dans un habitat favorable en 2003 et/ou 2006 et/ou 2008	avéré
	inventaires	Ecothème 2008 (bois du Roi)	présence de l'habitat potentiel de l'espèce	potentiel
	bibliographique	aménagements forestiers de l'ONF	peuplements de pins < 50 %	potentiel
	bibliographique	étude « réseau landes » du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France / CSNP	zones à fortes densités de landes, synthèse landes de l'ONF	potentiel
Martin-pêcheur d'Europe	bibliographique	BD TOPO Pays IGN	eaux courantes (linéaire d'eau) et stagnantes (surface eau sans les bassins)	potentiel
Pic mar	inventaires	P. Malignat	inventaire du nombre de cantons au sein du périmètre de la ZPS sur le mont Pagnotte et le mont Alta	avéré
	bibliographique	aménagements forestiers ONF	peuplements de chênes / très gros bois, gros bois, bois moyens	potentiel
	bibliographique	PSG SHAW (1), Lecailler (2), Droizelles (3)	(1) Futaie de feuillus, peuplements irréguliers, taillis sous futaie, (2) futaie de chêne, chataigners, (3) futaie de chêne, peuplement clair de chêne et chataigners, peuplements très clair de chêne	potentiel
Pic noir	bibliographique	aménagements forestiers de l'ONF	peuplements de chênes, hêtres, résineux / très gros bois, gros bois, bois moyens	potentiel
	bibliographique	PSG SHAW (1), Lecailler (2), Droizelles (3)	(1) « Futaie de feuillus, peuplements irréguliers, taillis sous futaie, vieux résineux » (2) « futaie de chêne, chataigners, résineux », (3) « futaie de chêne, peuplement clair de chêne et chataigners, peuplements très clair de chêne, plantations résineuses »	potentiel

Plusieurs espèces n'ont pas fait l'objet d'une cartographie de leurs habitats :

- l'Alouette lulu ;
- le Busard saint-Martin ;
- la Pie-Grièche écorcheur ;
- le Blongios nain.

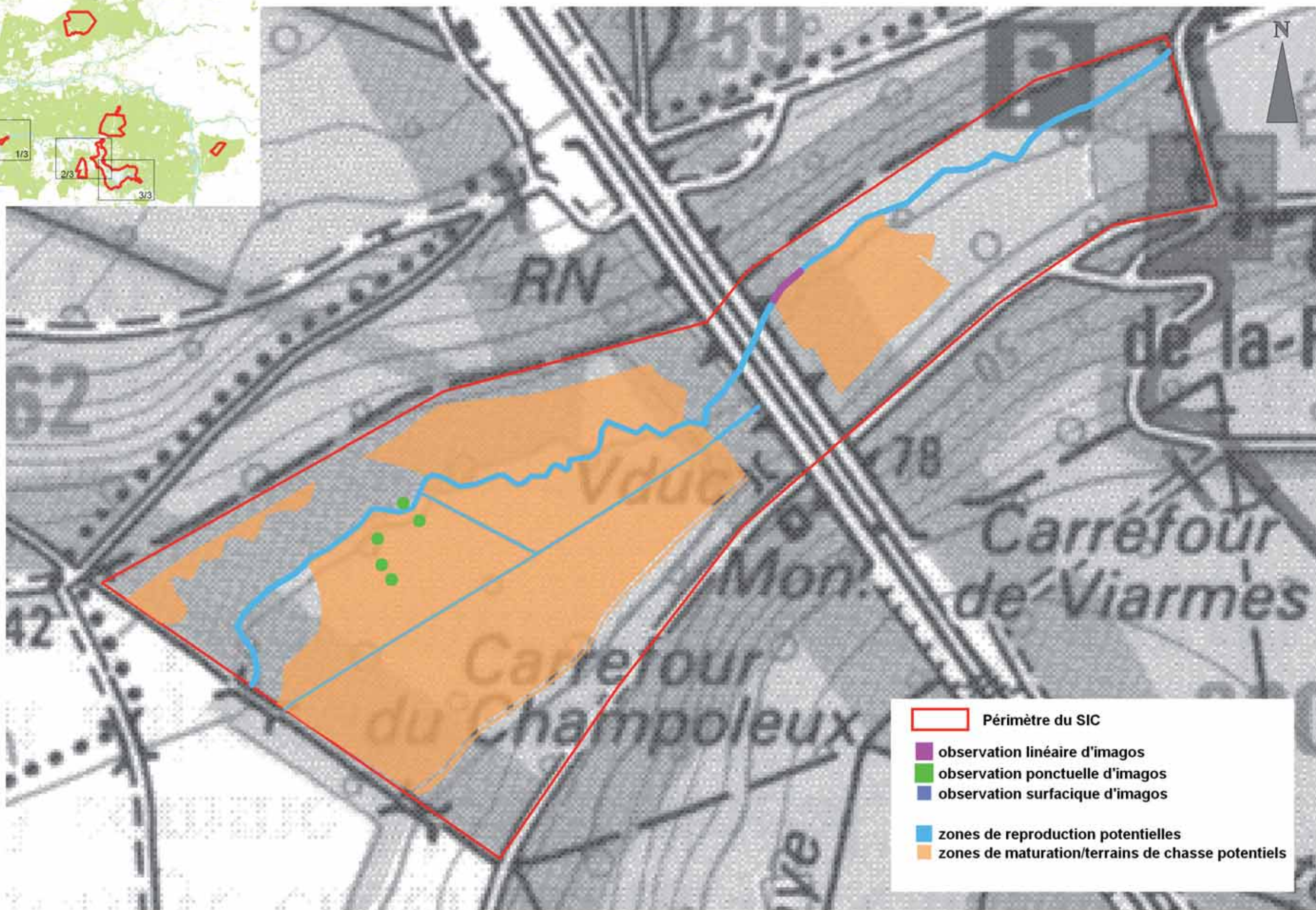
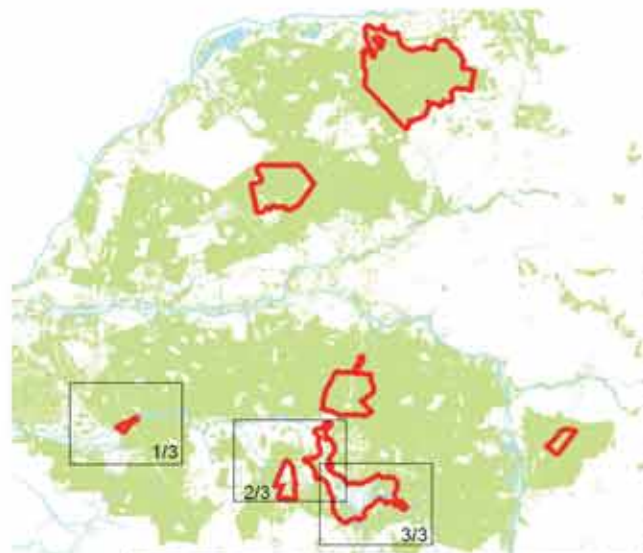
Les raisons sont les suivantes :

- absence de données bibliographiques fiables en période de reproduction ;
- espèce non contactée durant les inventaires ;
- habitats potentiels non pérennes et de surface très restreinte au sein des périmètres Natura 2000 ;
- habitats potentiels non cartographiables sans inventaires de terrain.

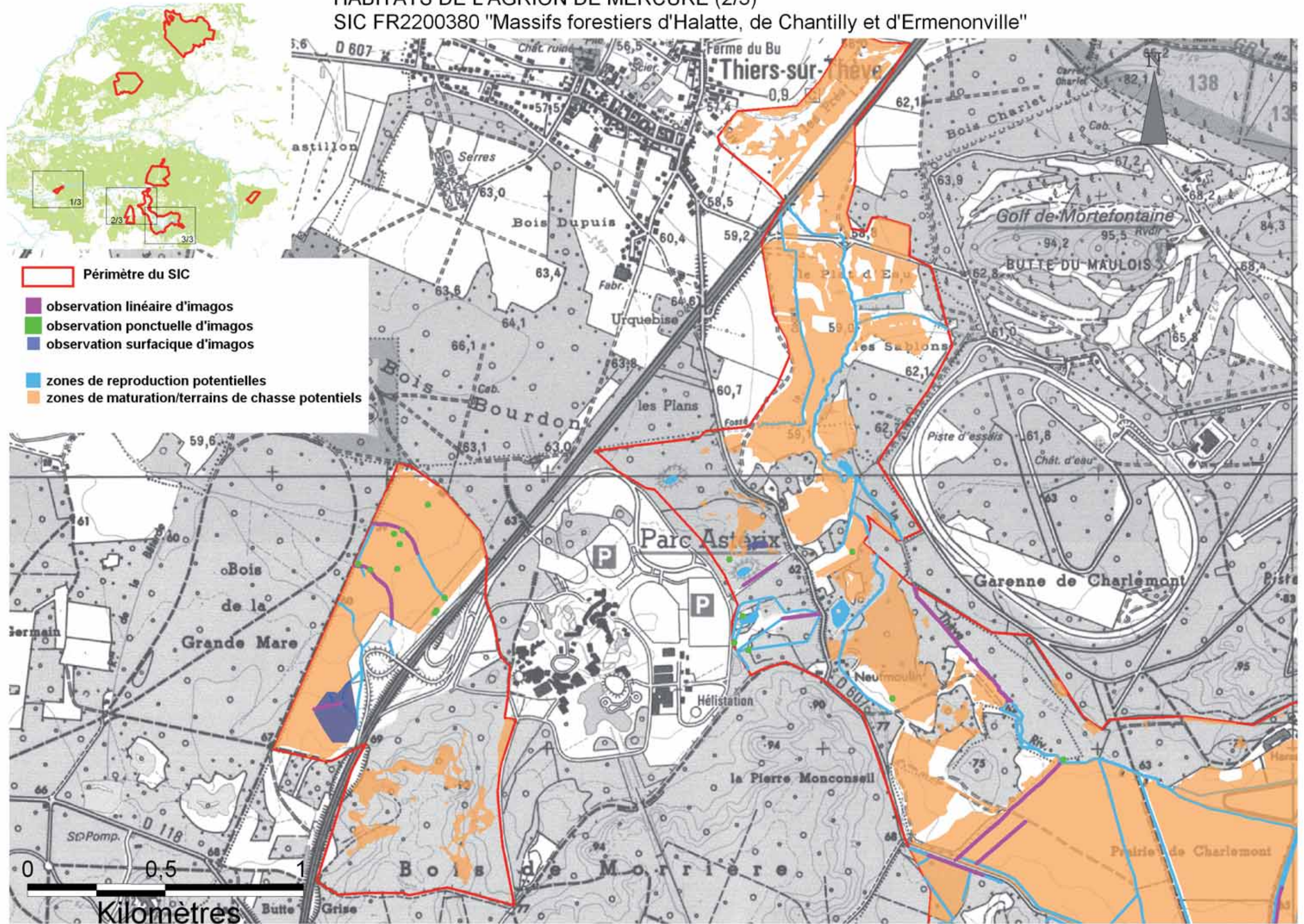
3 - CARTOGRAPHIES

HABITATS DE L'AGRION DE MERCURE (1/3)

SIC FR2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"

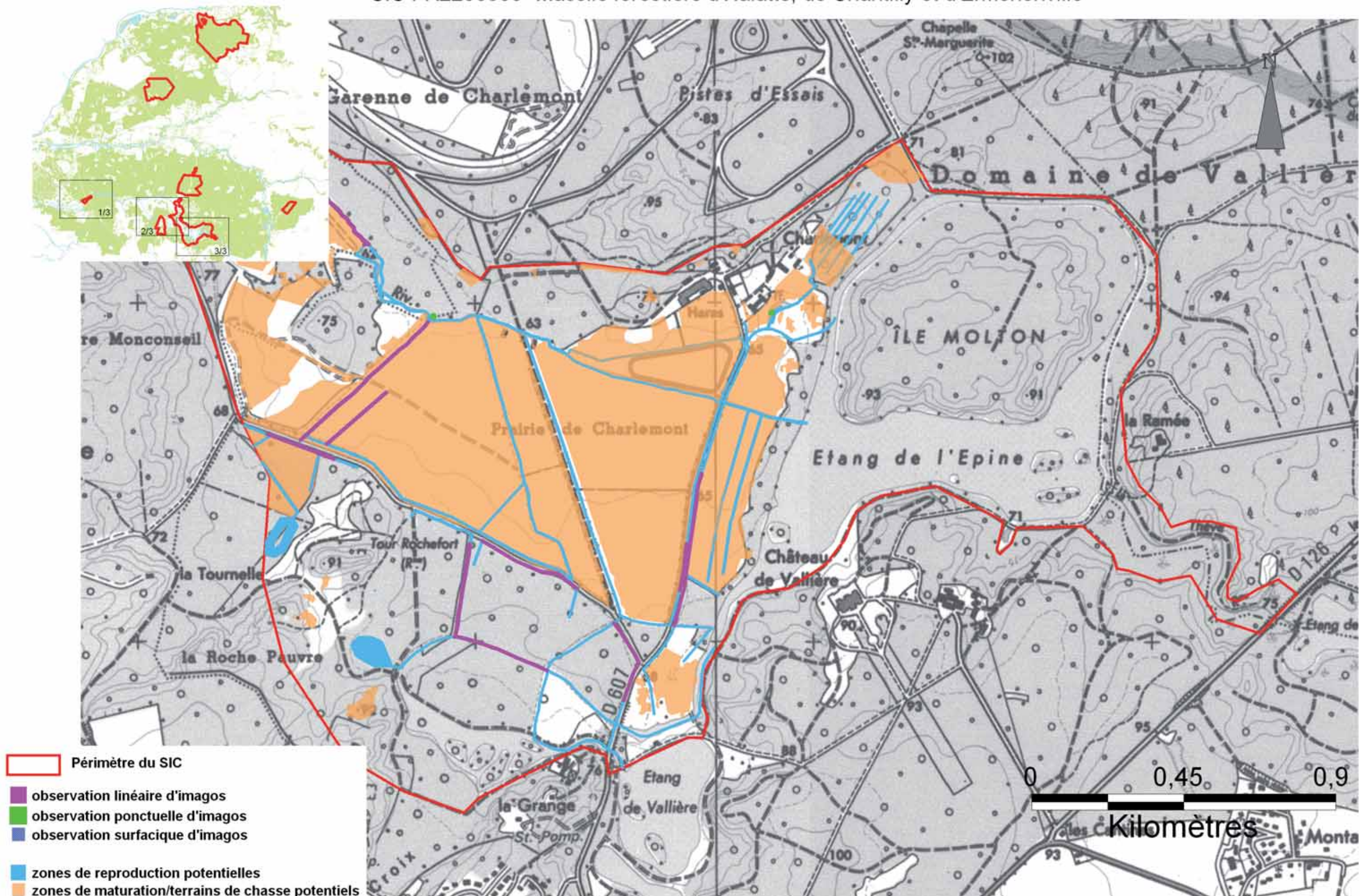


SIC FR2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"



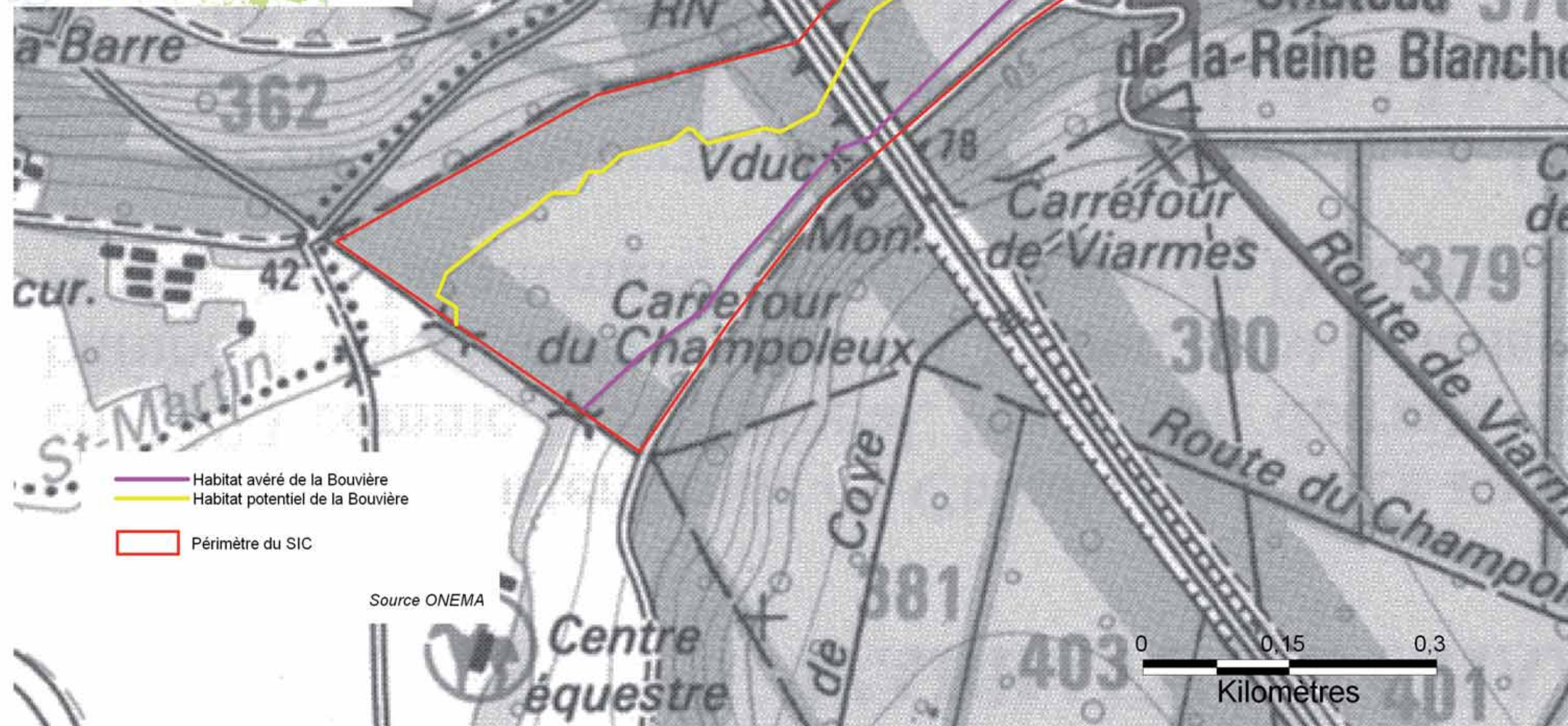
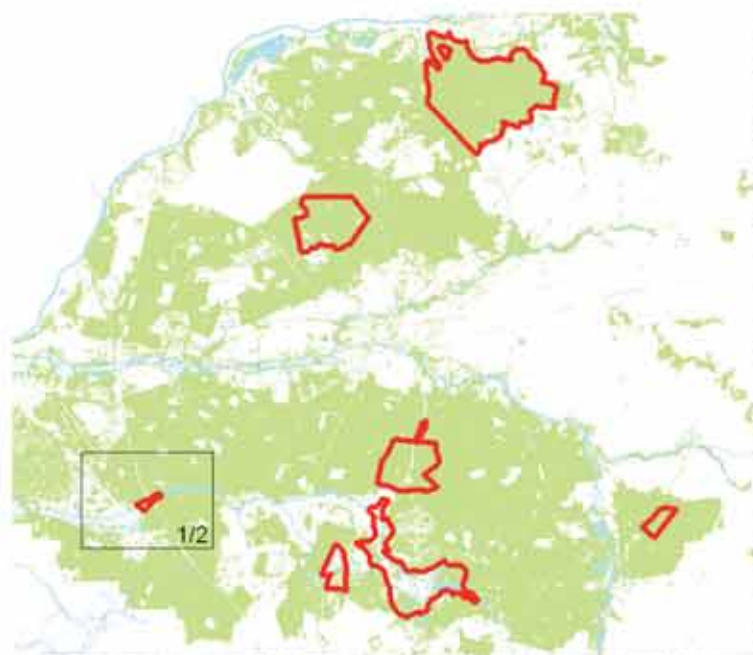
HABITATS DE L'AGRION DE MERCURE (3/3)

SIC FR2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"



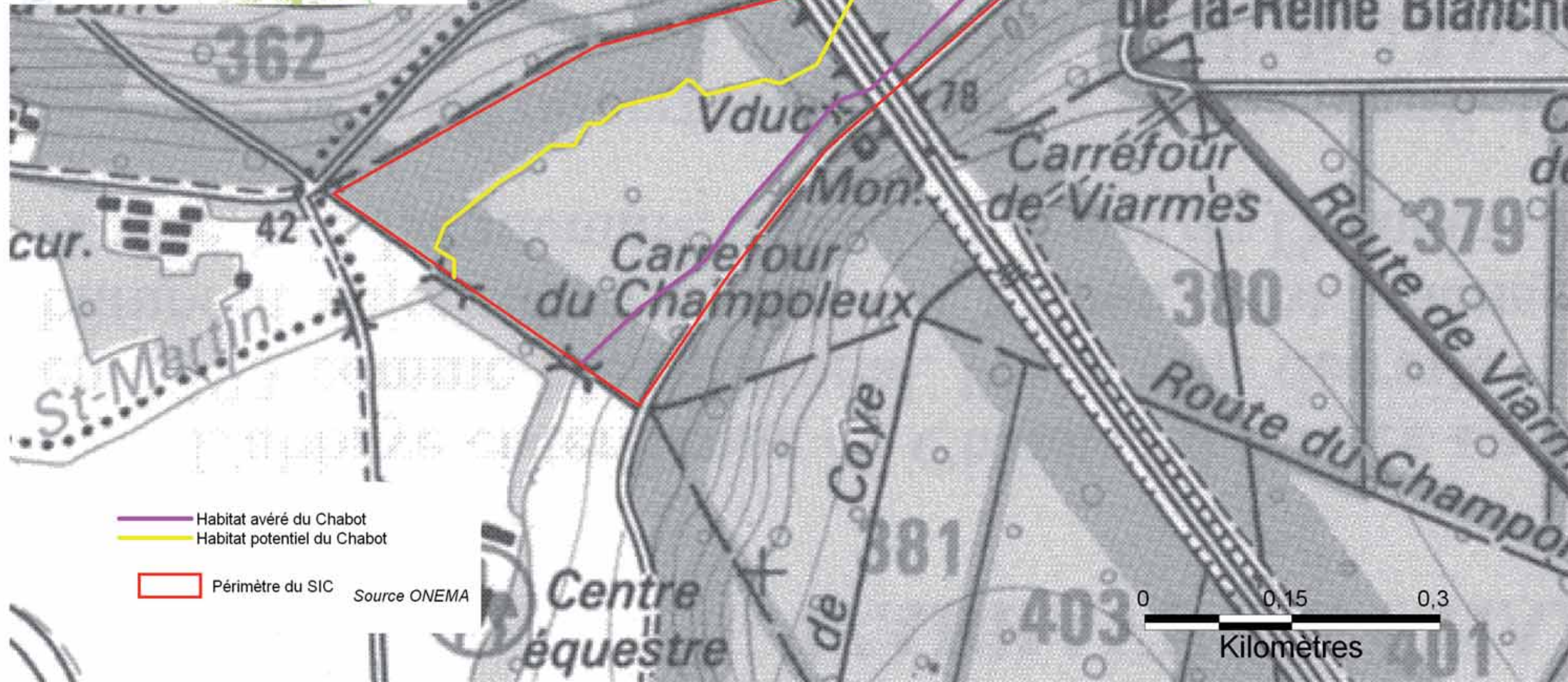
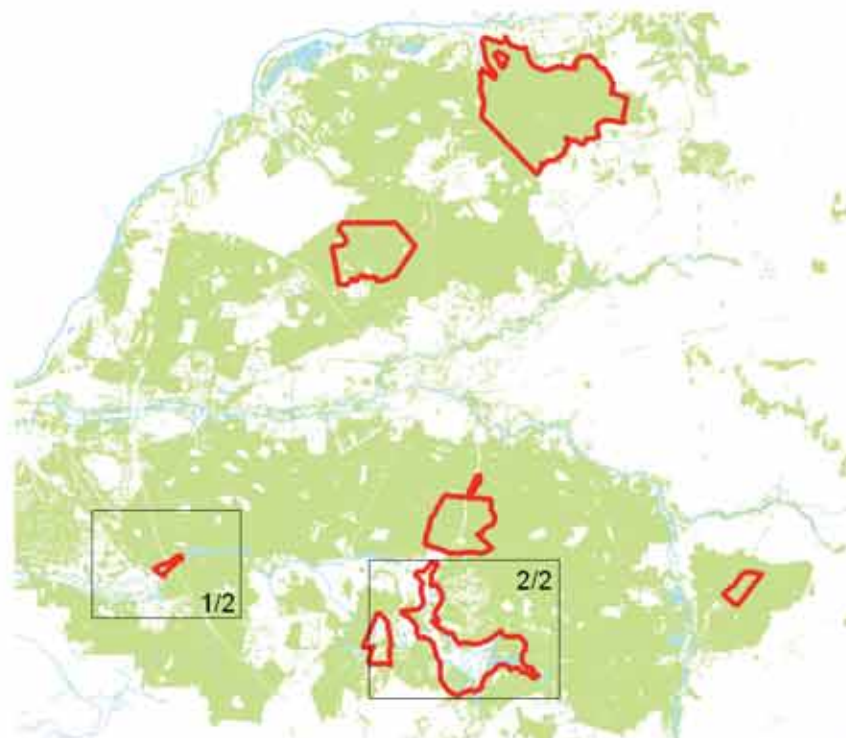
HABITATS DE LA BOUVIERE

SIC FR 2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"



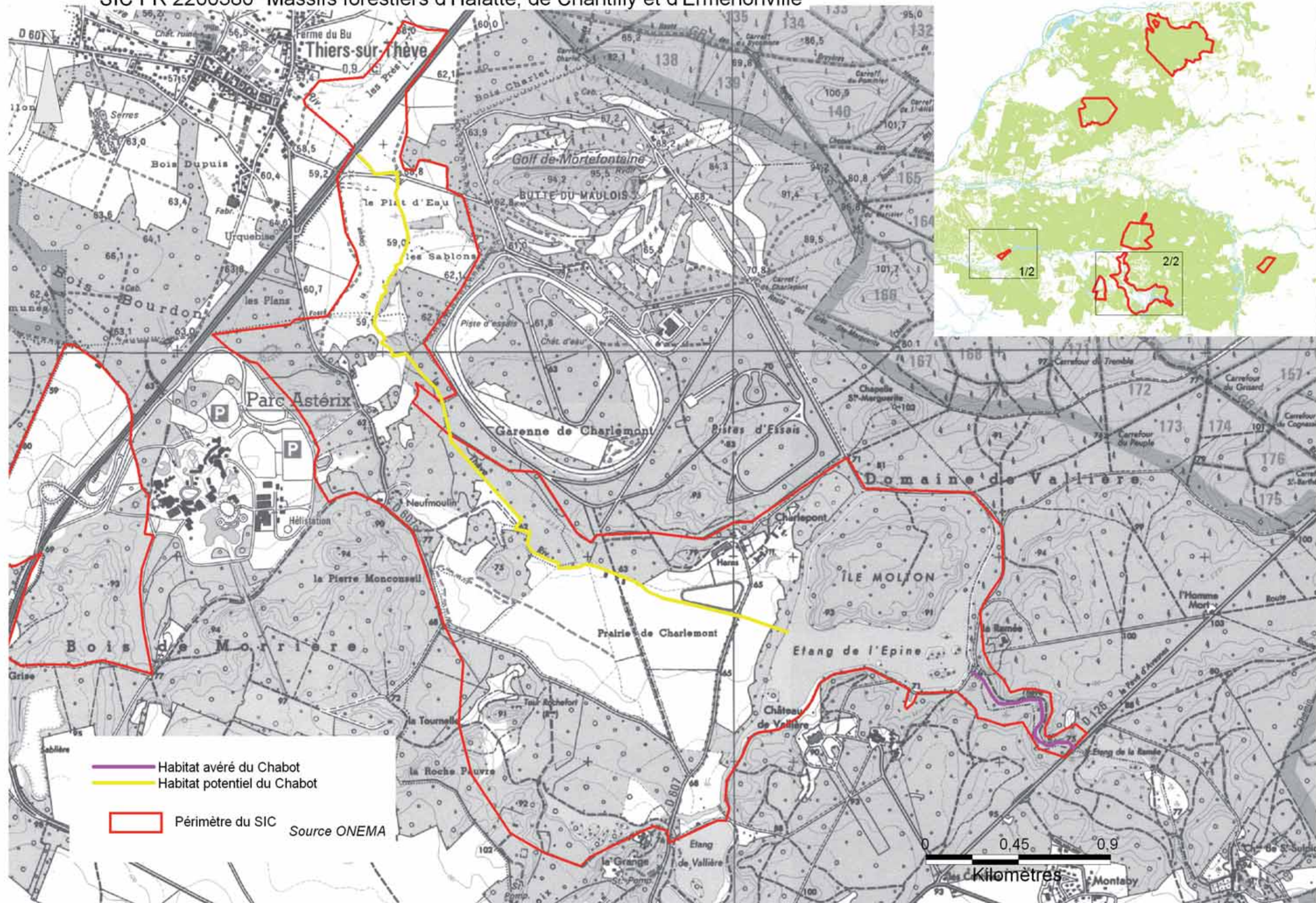
HABITATS DU CHABOT (1/2)

SIC FR 2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"



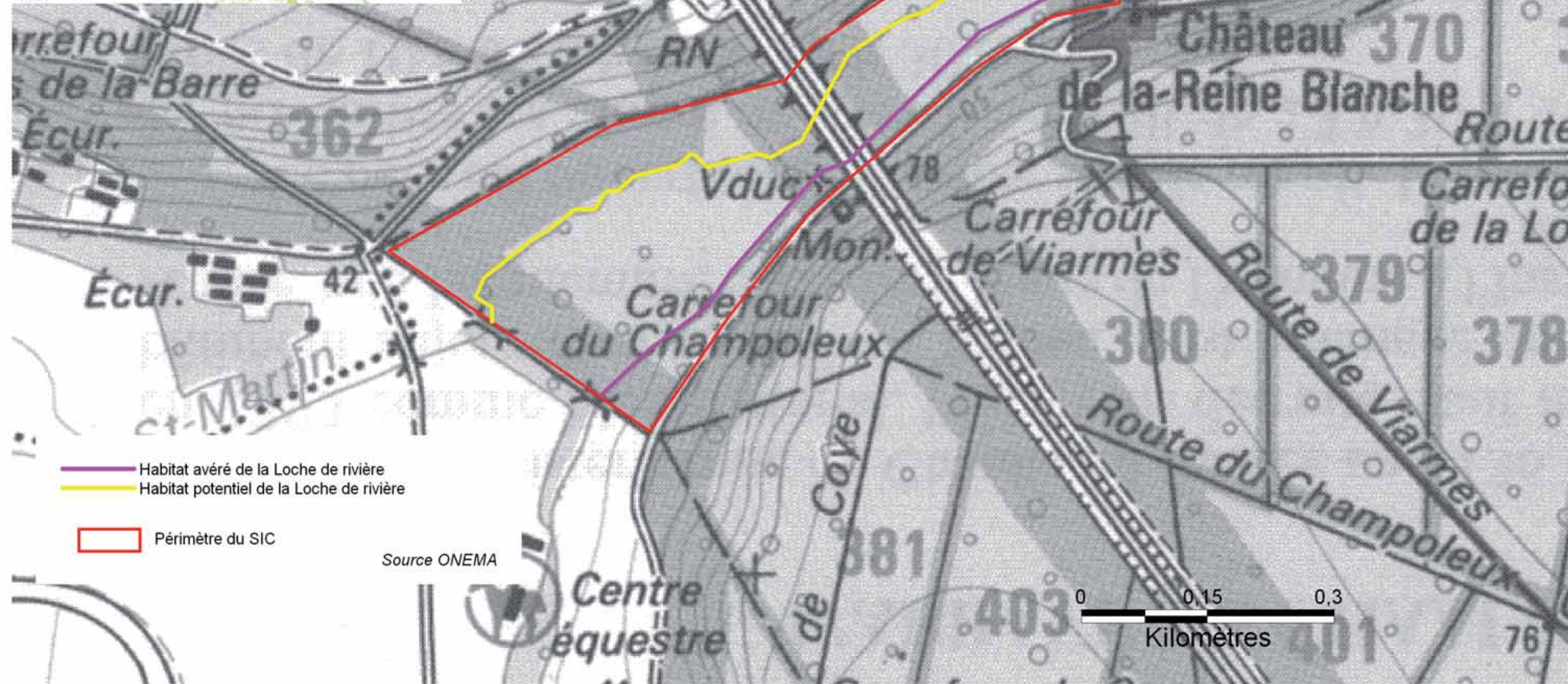
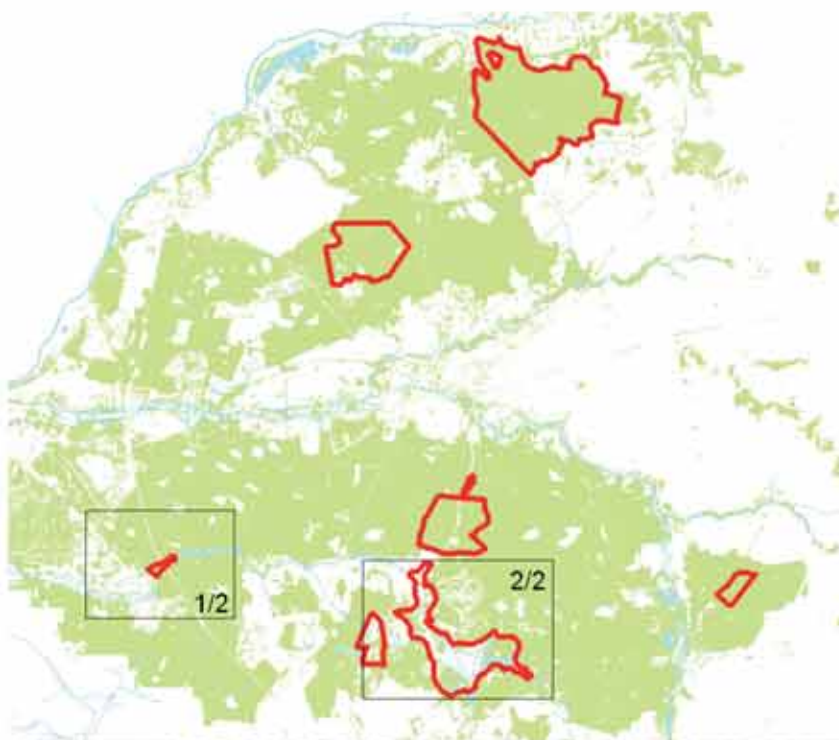
HABITATS DU CHABOT (2/2)

SIC FR 2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"



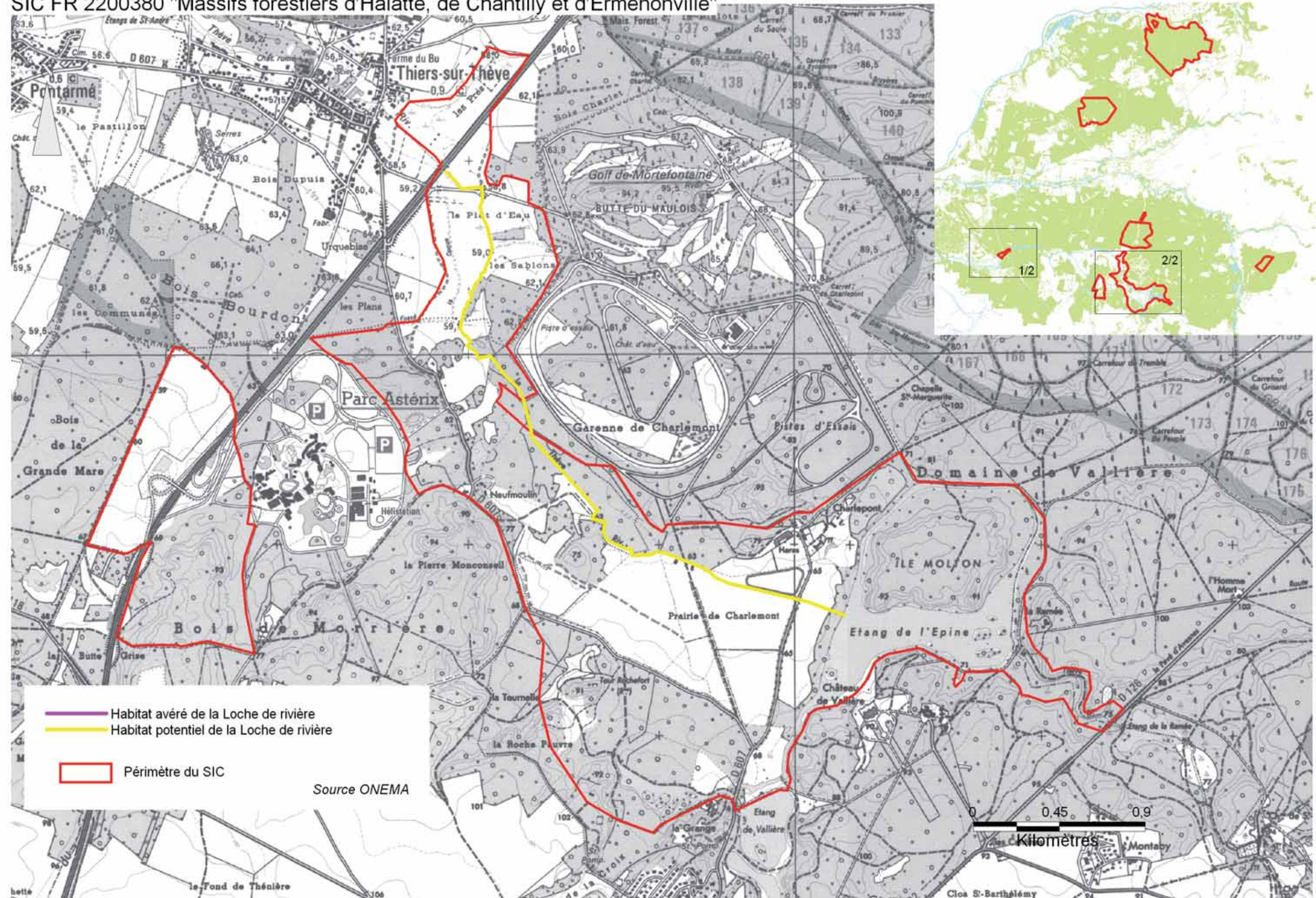
HABITATS DE LA LOCHE DE RIVIERE (1/2)

SIC FR 2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"



HABITATS DE LA LOCHE DE RIVIERE (2/2)

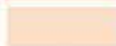
SIC FR 2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"

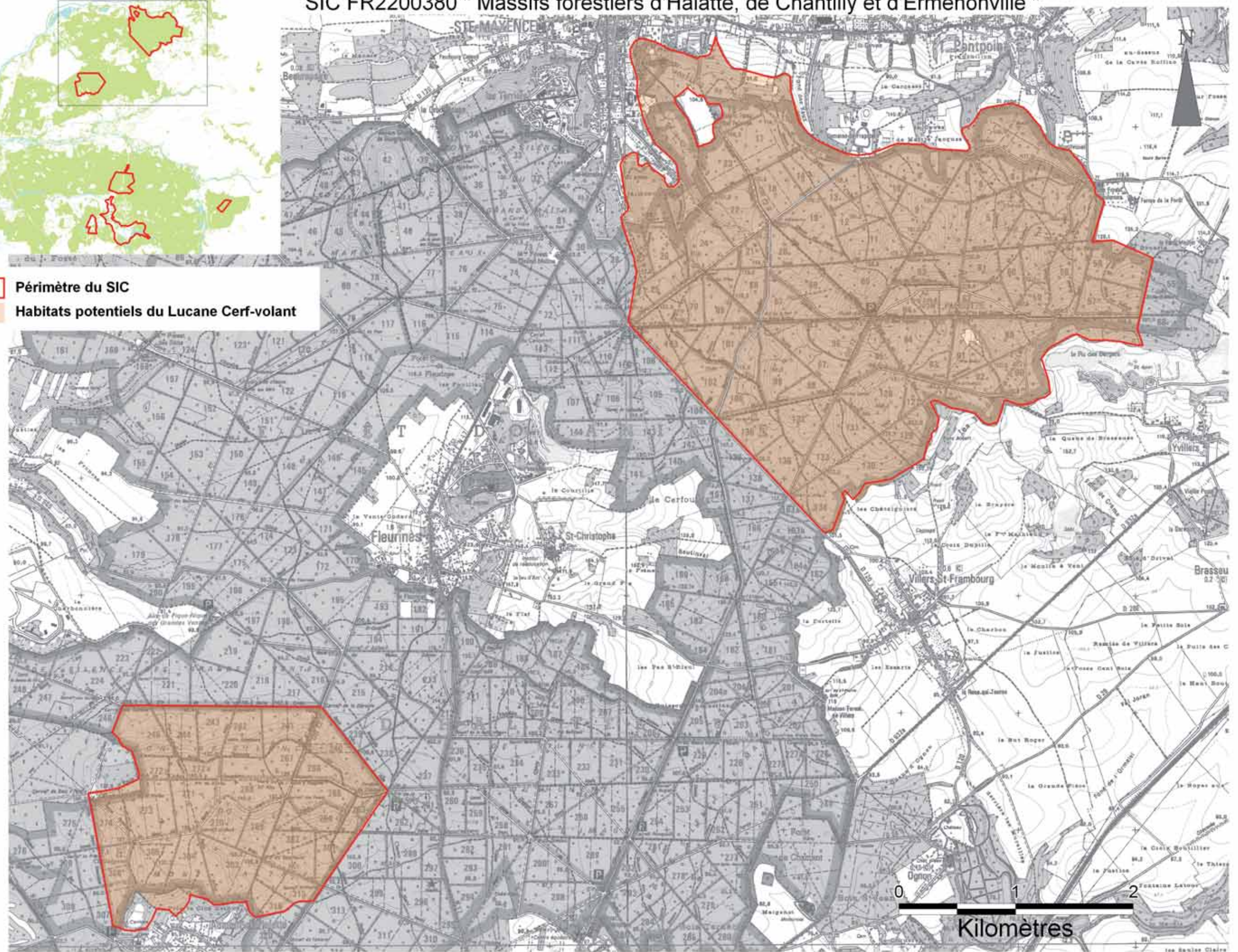


HABITATS DU LUCANE CERF VOLANT

SIC FR2200380 " Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

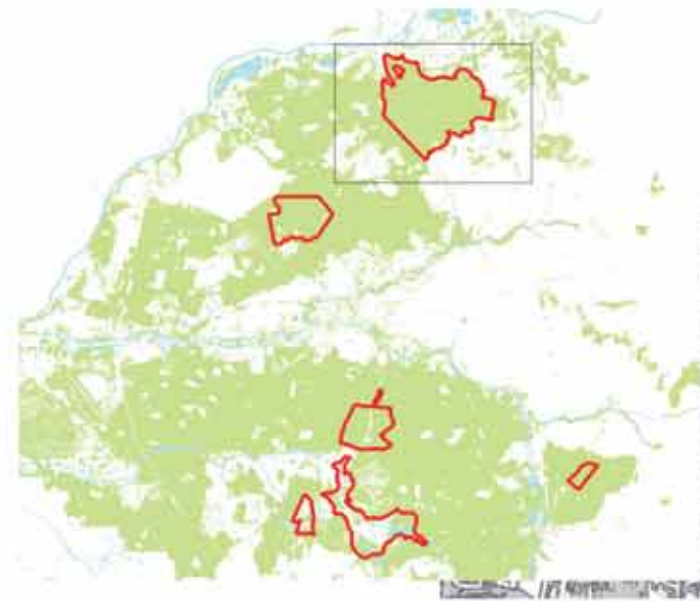


-  Périimètre du SIC
-  Habitats potentiels du Lucane Cerf-volant

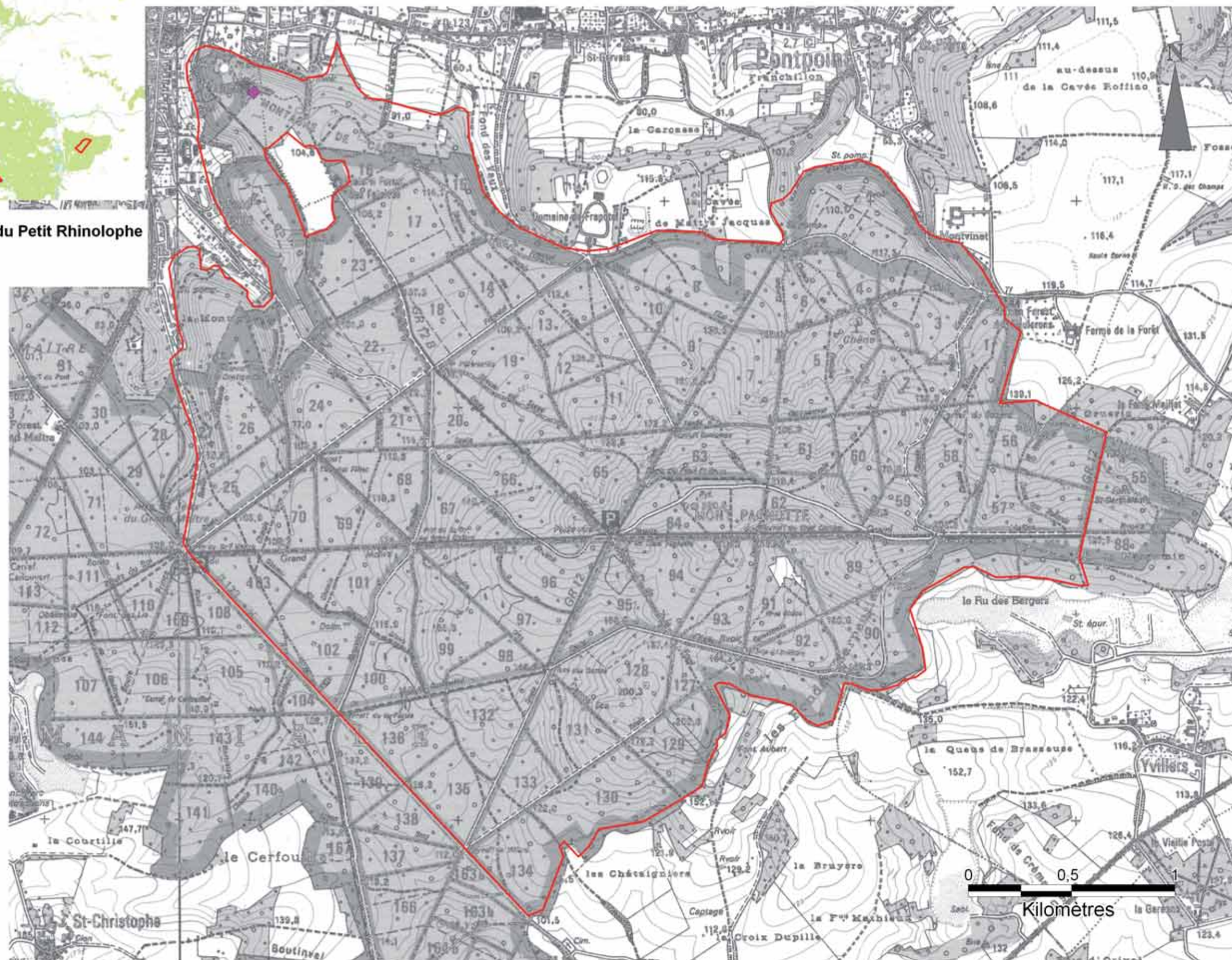


HABITATS DU PETIT RHINOLOPHE

SIC FR2200380 " Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "

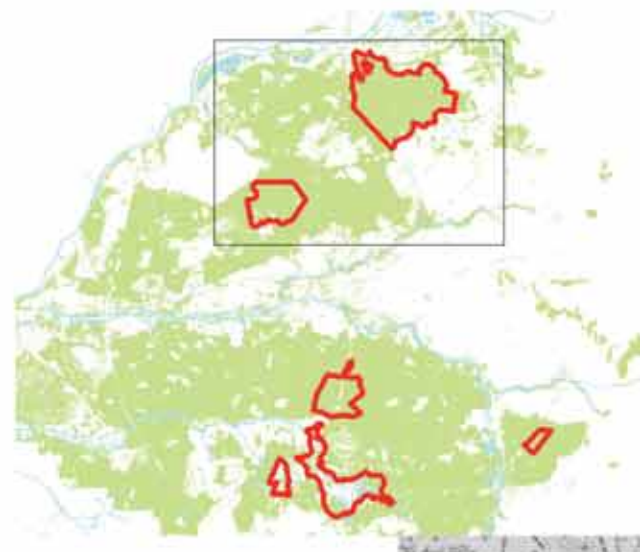


 Site d'hibernation du Petit Rhinolophe
 Périmètre du SIC

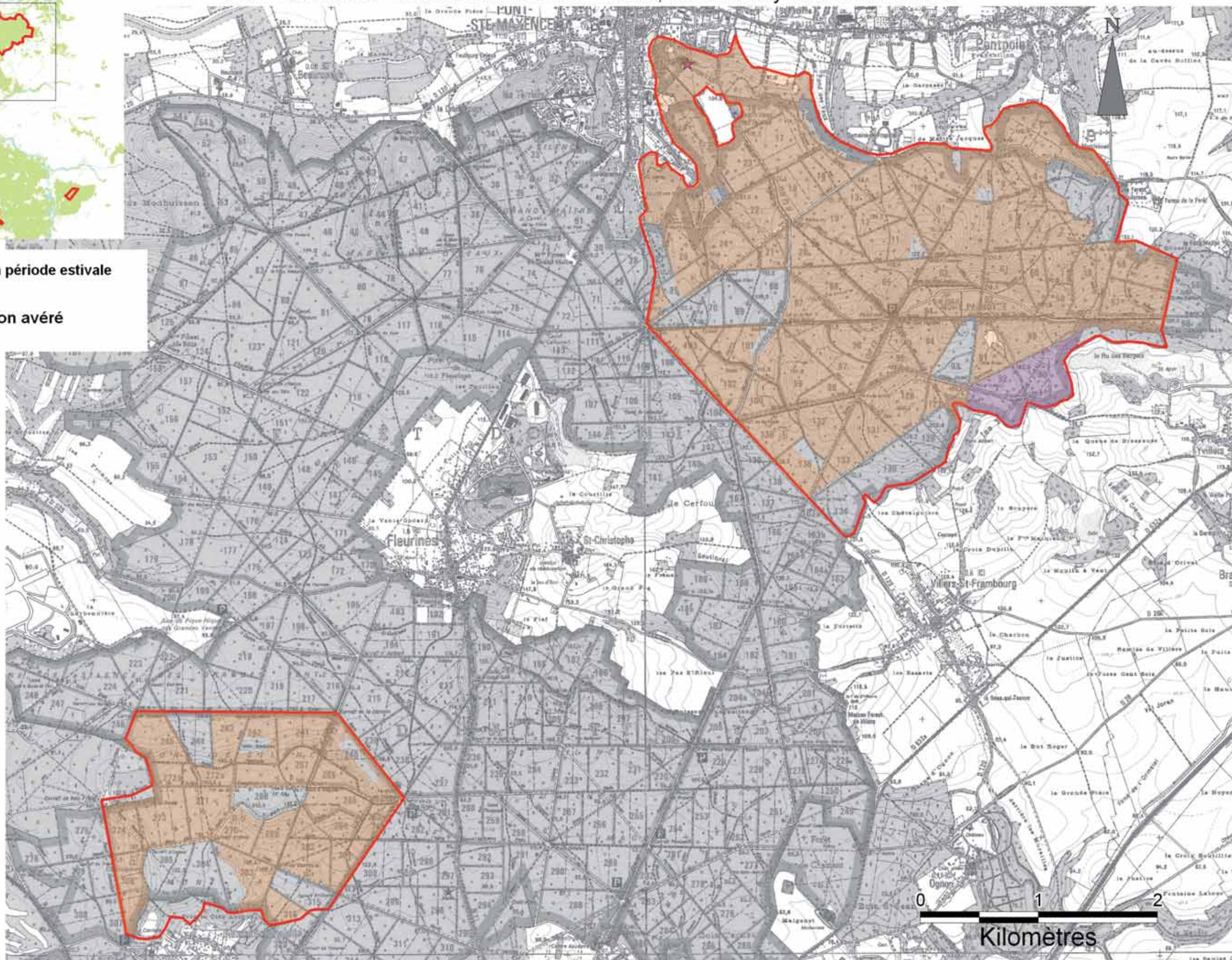


HABITATS DU VESPERTILION DE BEICHSTEIN

SIC FR2200380 " Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "



- Point de contact en période estivale
- Habitats potentiels
- Site d'hibernation avéré

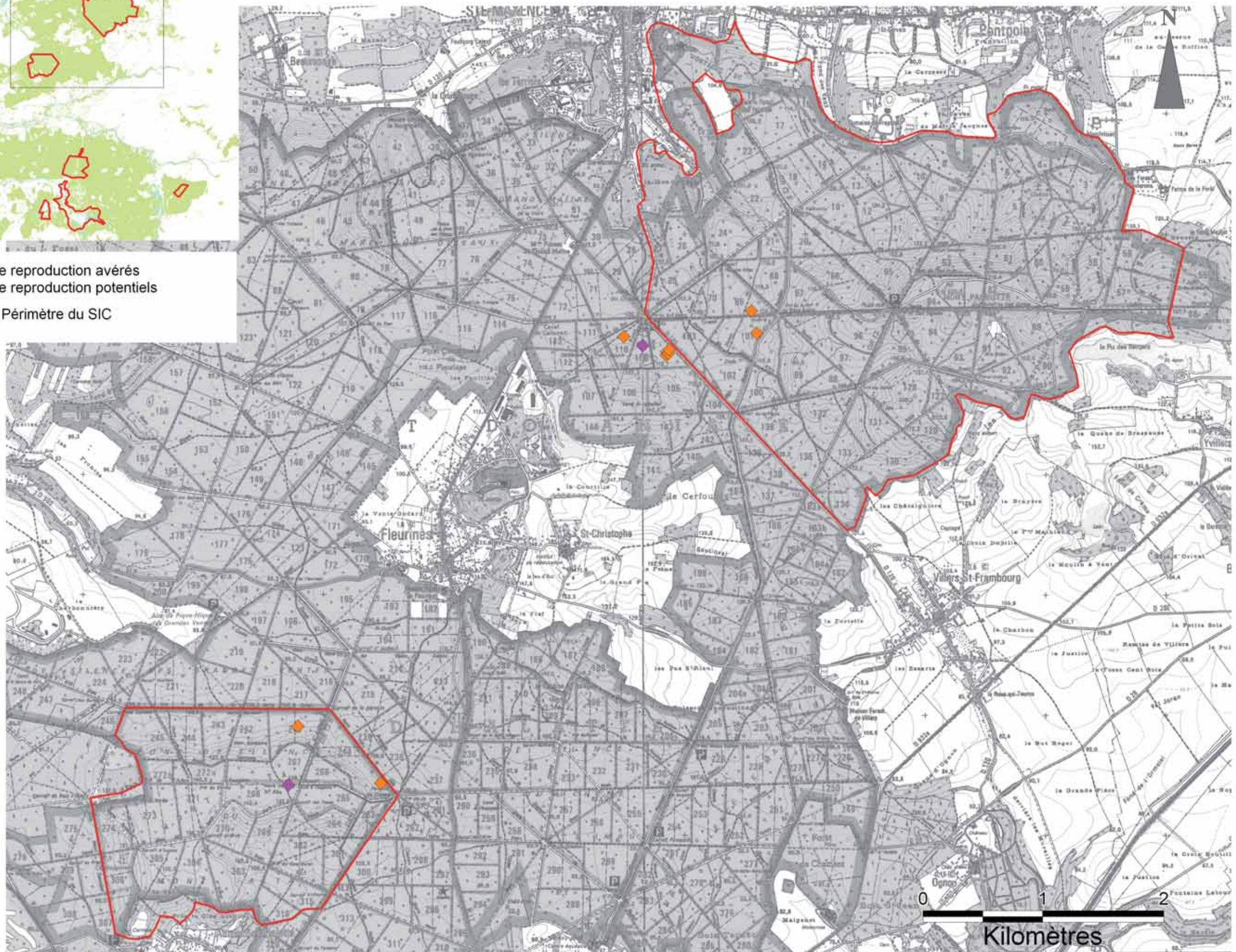


HABITATS DU TRITON CRÊTÉ

SIC FR2200380 " Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville "



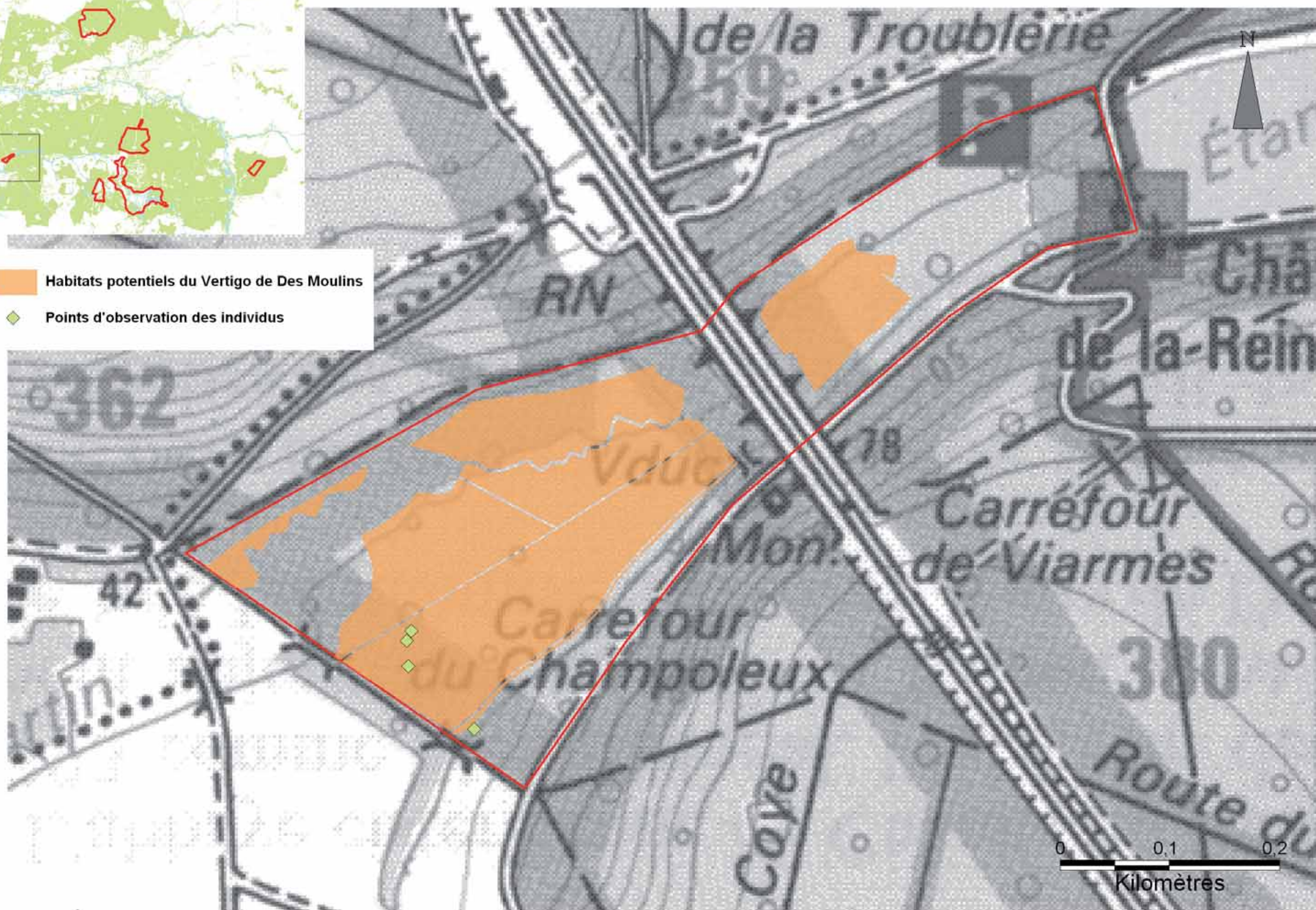
- ◆ Sites de reproduction avérés
- ◆ Sites de reproduction potentiels
- Périmètre du SIC



HABITATS DU VERTIGO DE DES MOULINS
SIC FR2200380 "Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville"

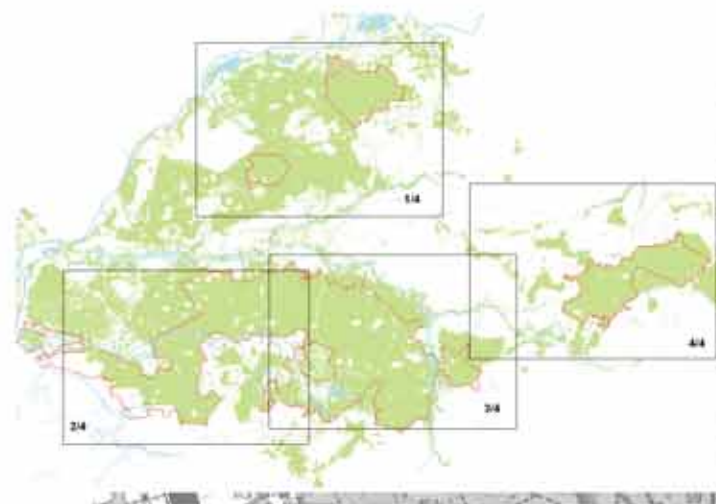


-  Habitats potentiels du Vertigo de Des Moulins
-  Points d'observation des individus

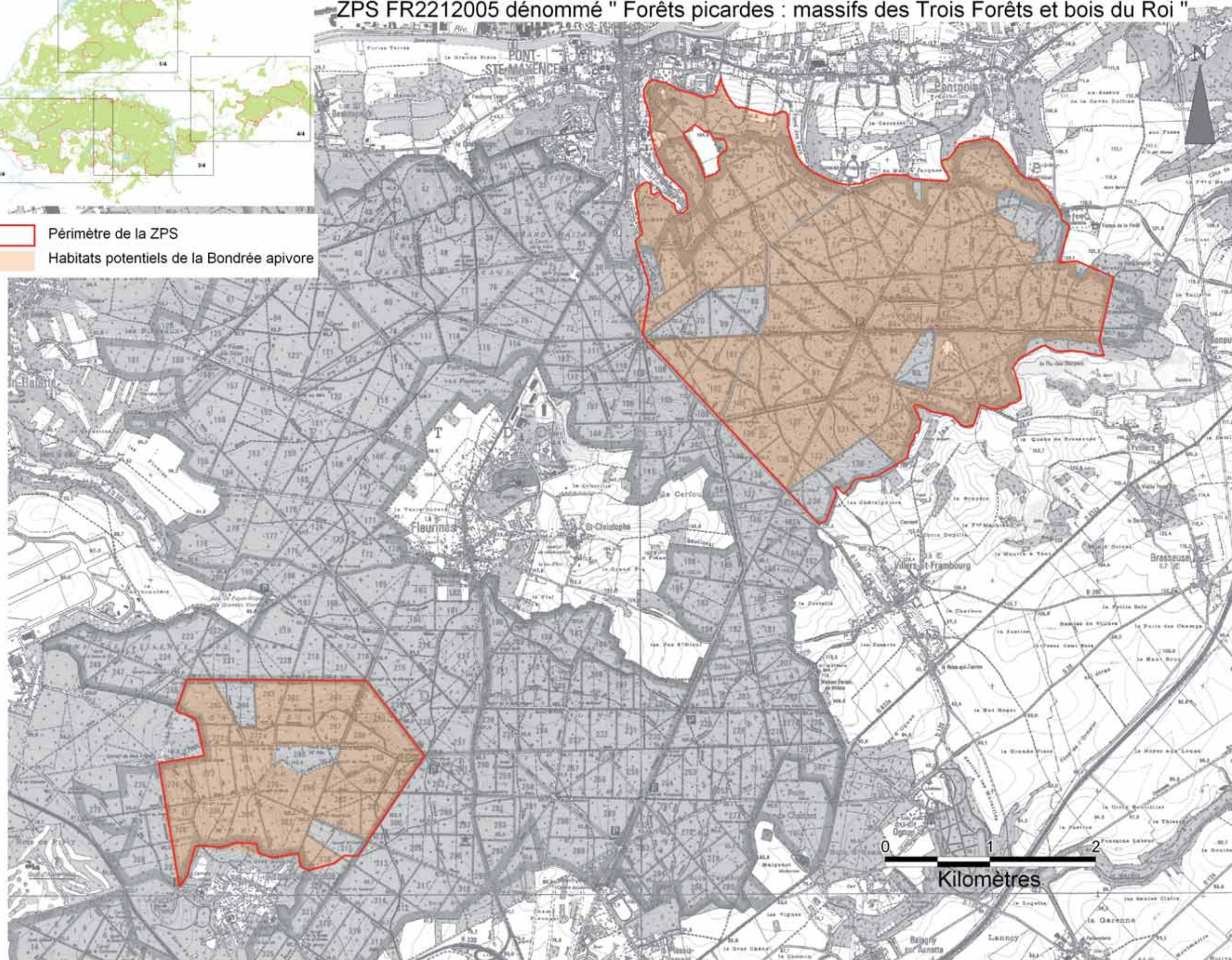


HABITATS DE LA BONDRÉE APIVORE (1/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

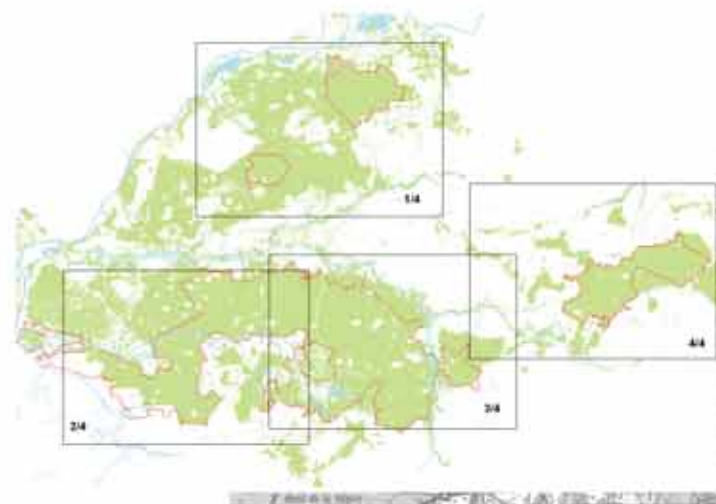


-  Périimètre de la ZPS
-  Habitats potentiels de la Bondrée apivore

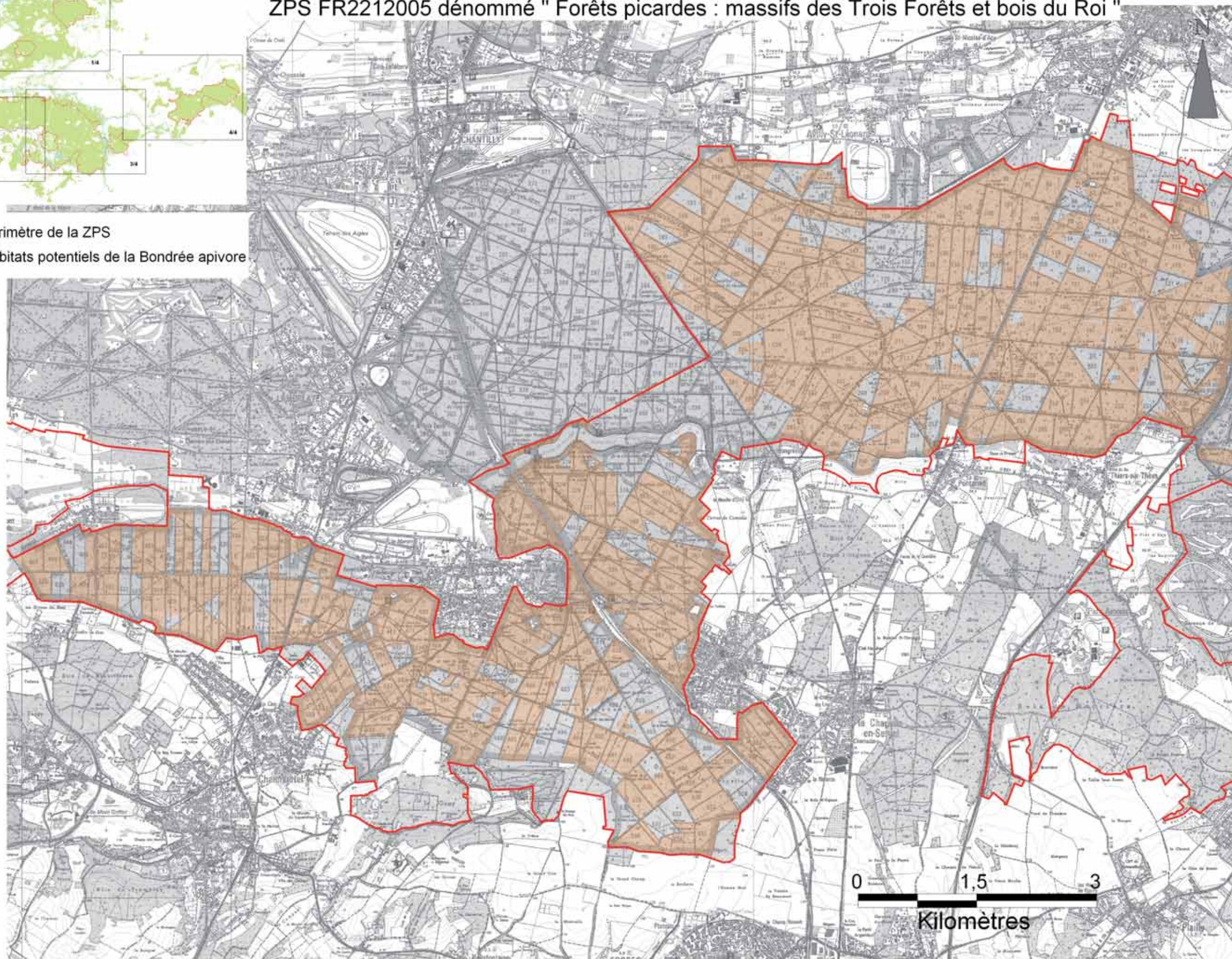


HABITATS DE LA BONDRÉE APIVORE (2/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

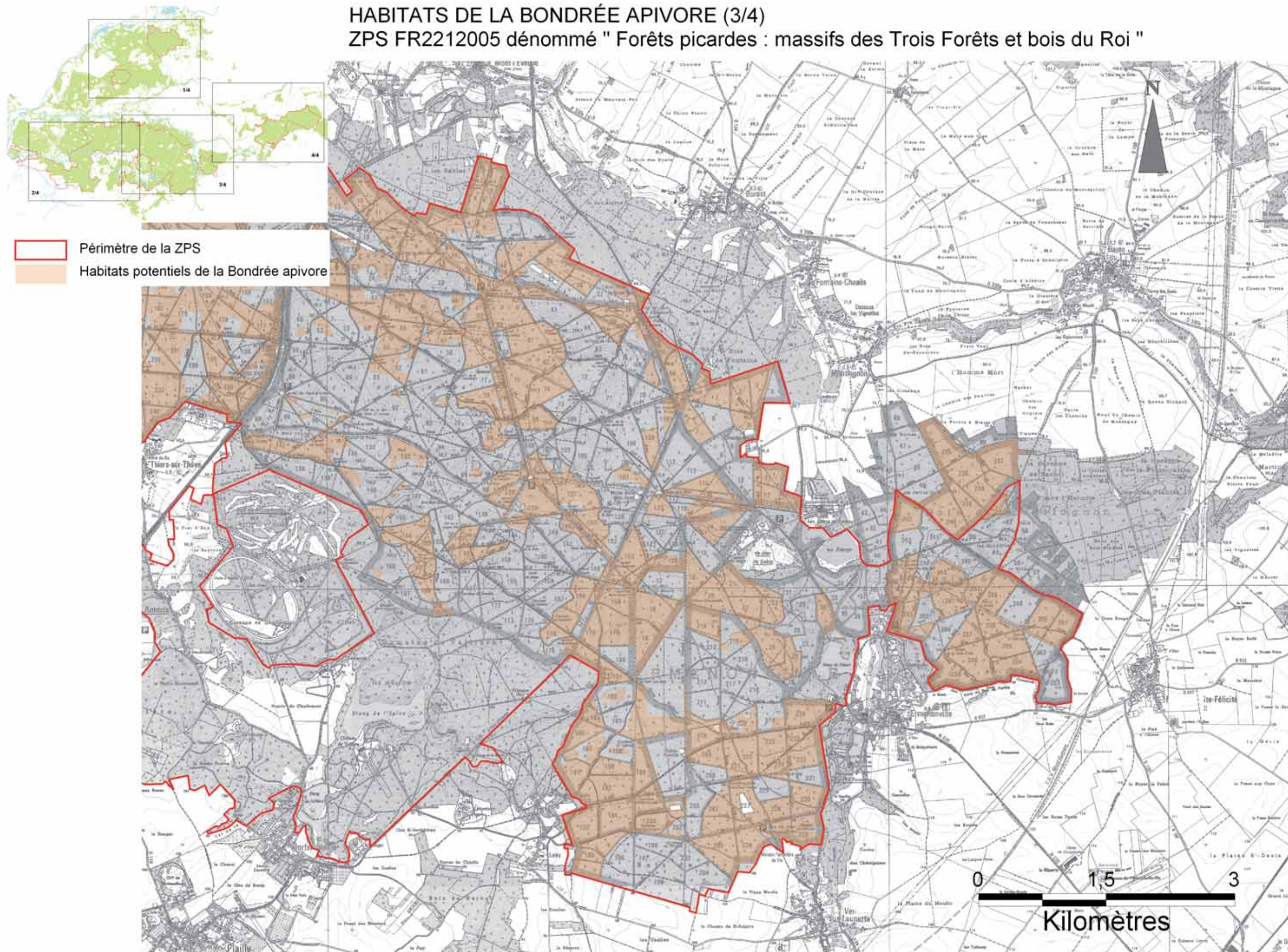


-  Périimètre de la ZPS
-  Habitats potentiels de la Bondrée apivore



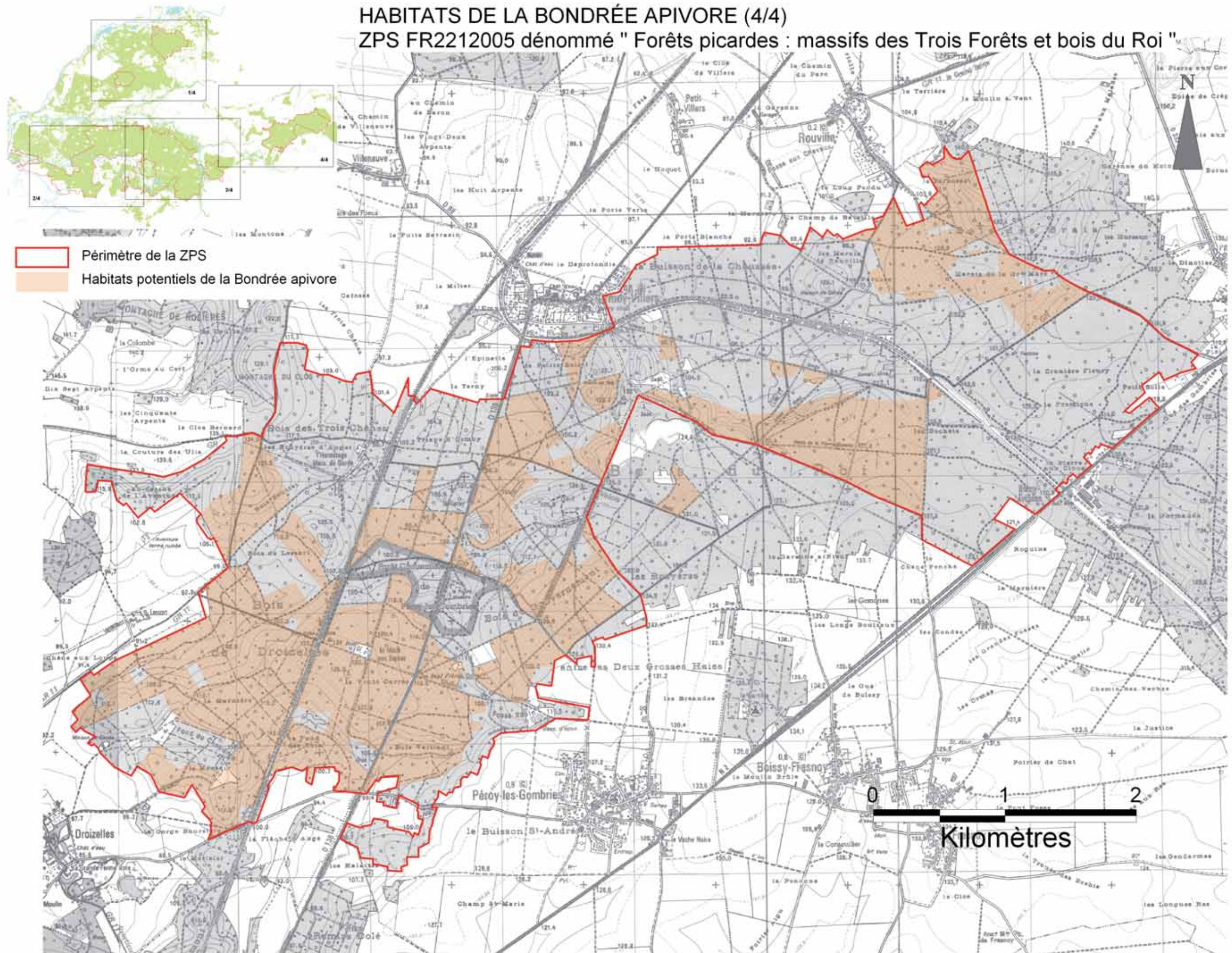
HABITATS DE LA BONDRÉE APIVORE (3/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

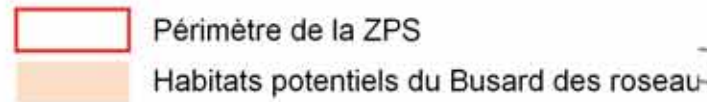


HABITATS DE LA BONDRÉE APIVORE (4/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

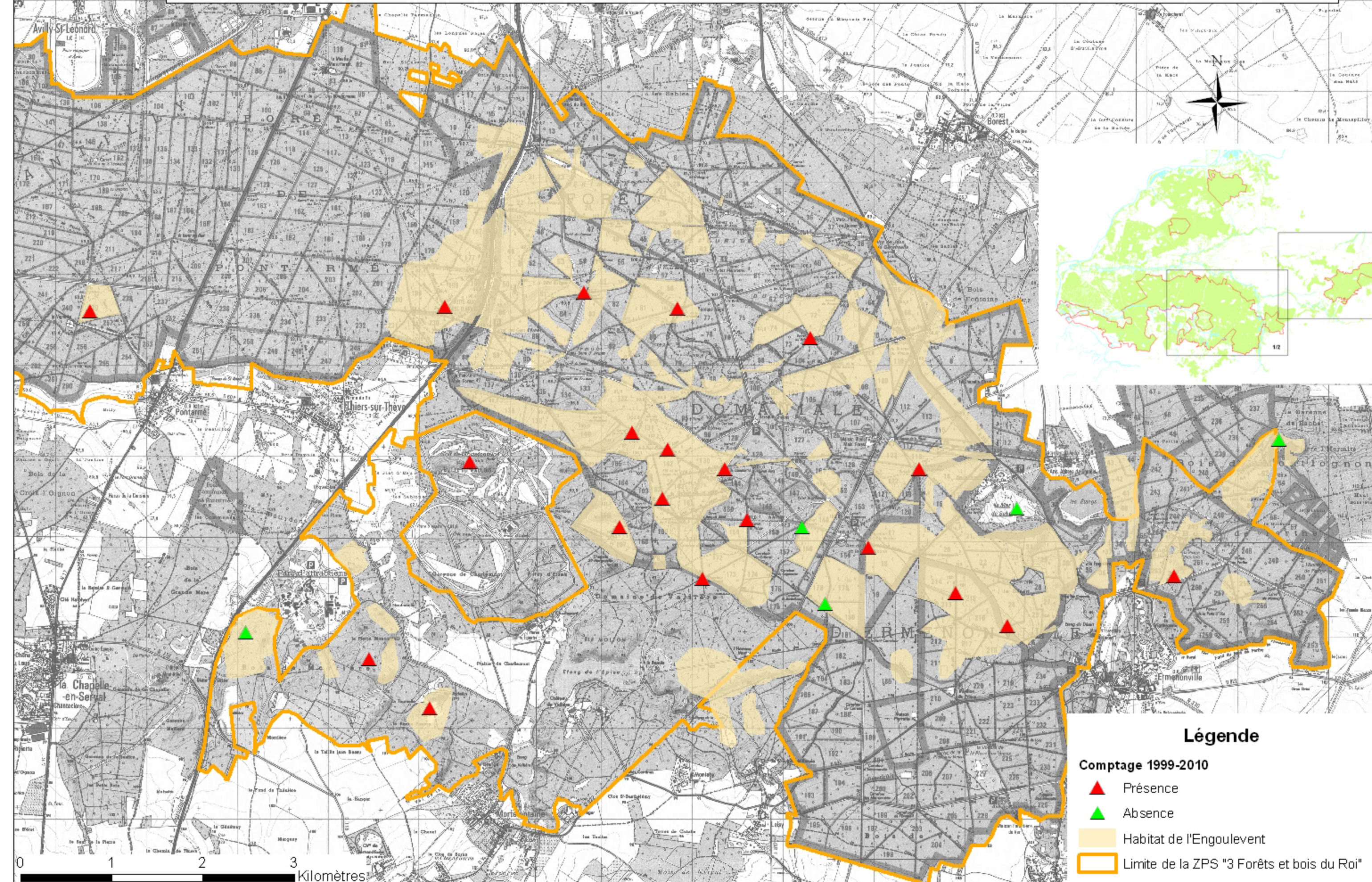


ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "



Habitat de l'Engoulevent d'Europe (1/2)

ZPS FR 2212005 dénommé "Forêts picardes: massifs des Trois Forêts et bois du Roi"



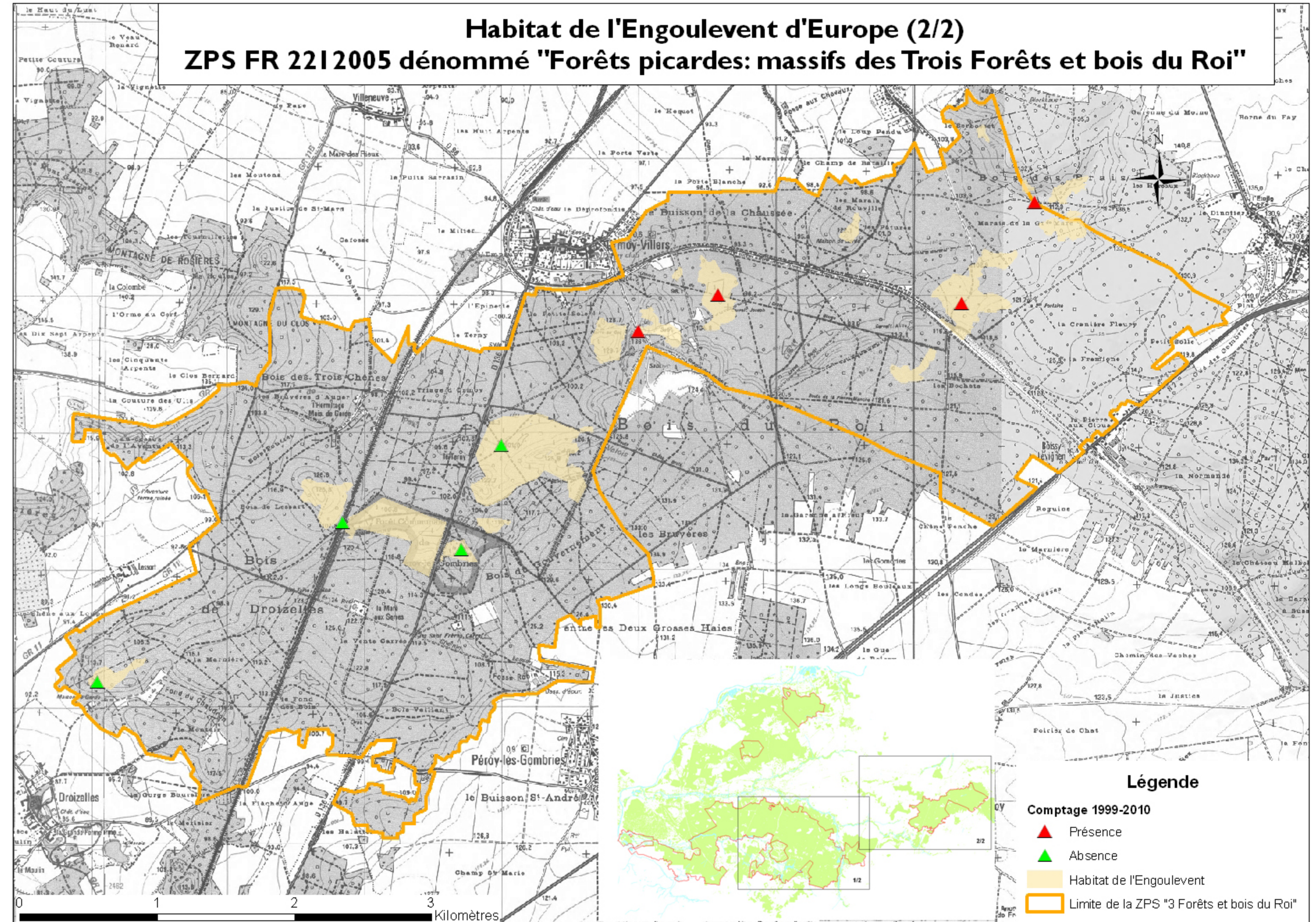
Légende

Comptage 1999-2010

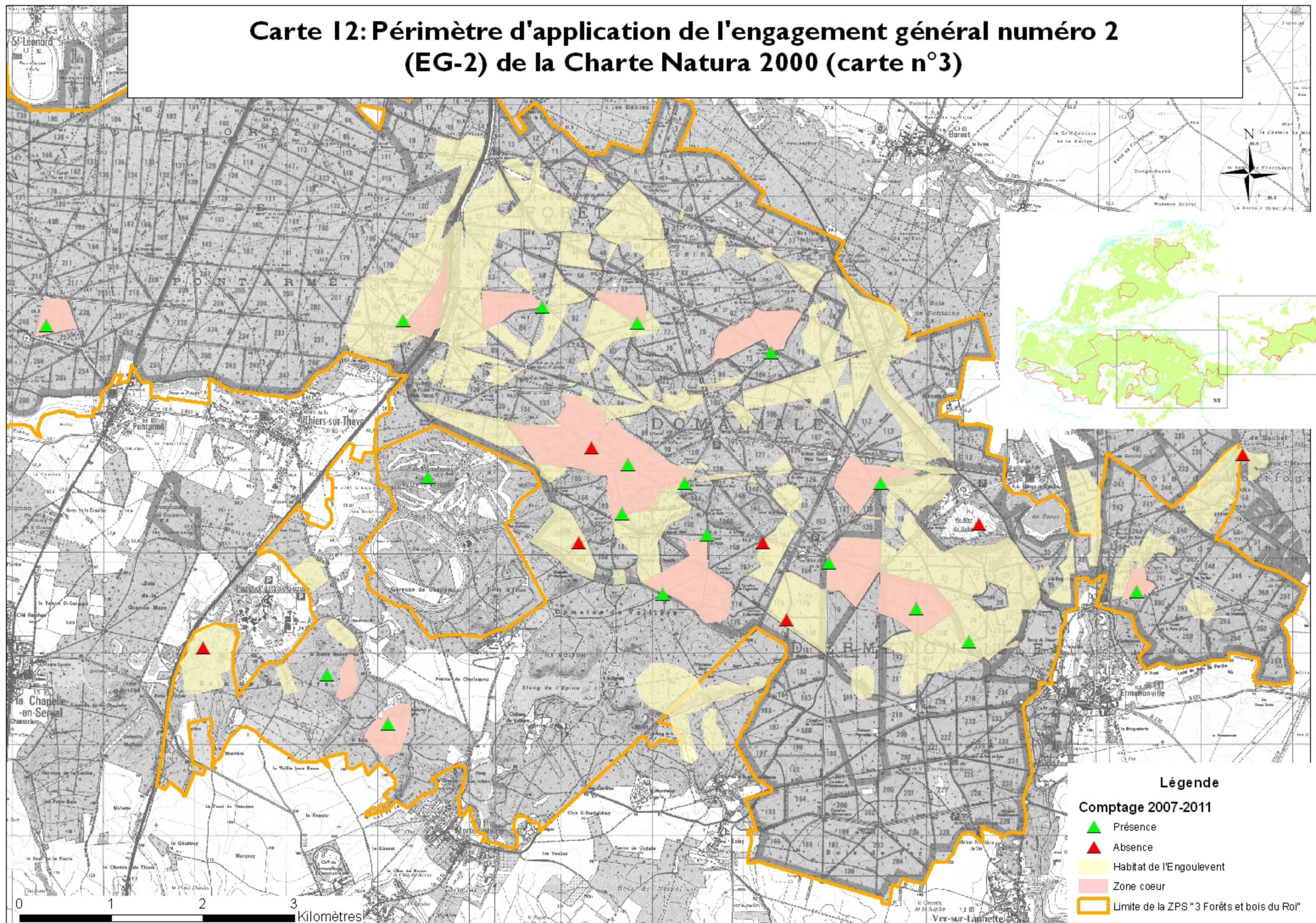
- ▲ Présence
- ▲ Absence
- Habitat de l'Engoulevent
- Limite de la ZPS "3 Forêts et bois du Roi"

Habitat de l'Engoulevent d'Europe (2/2)

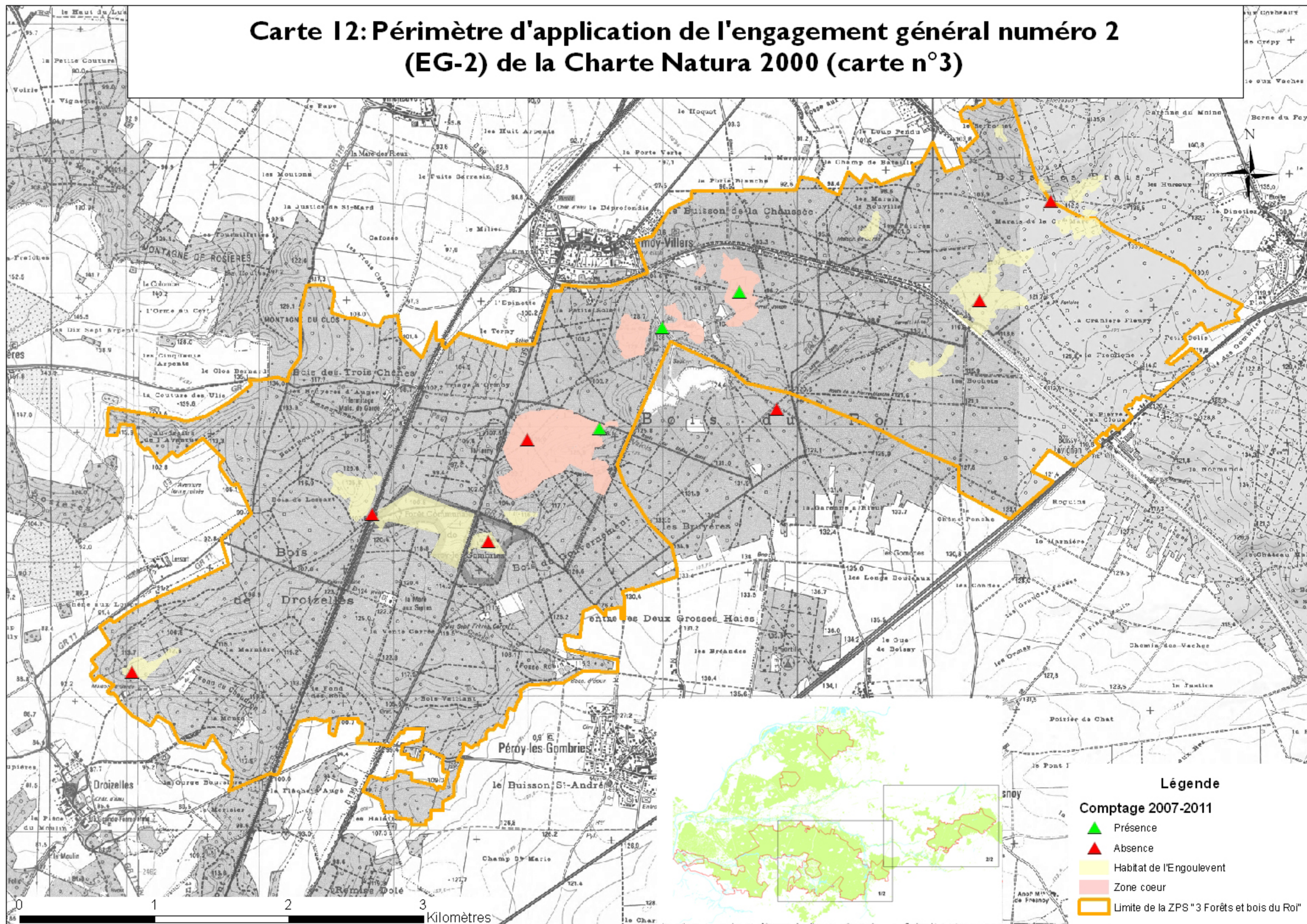
ZPS FR 2212005 dénommé "Forêts picardes: massifs des Trois Forêts et bois du Roi"



Carte 12: Périmètre d'application de l'engagement général numéro 2 (EG-2) de la Charte Natura 2000 (carte n°3)

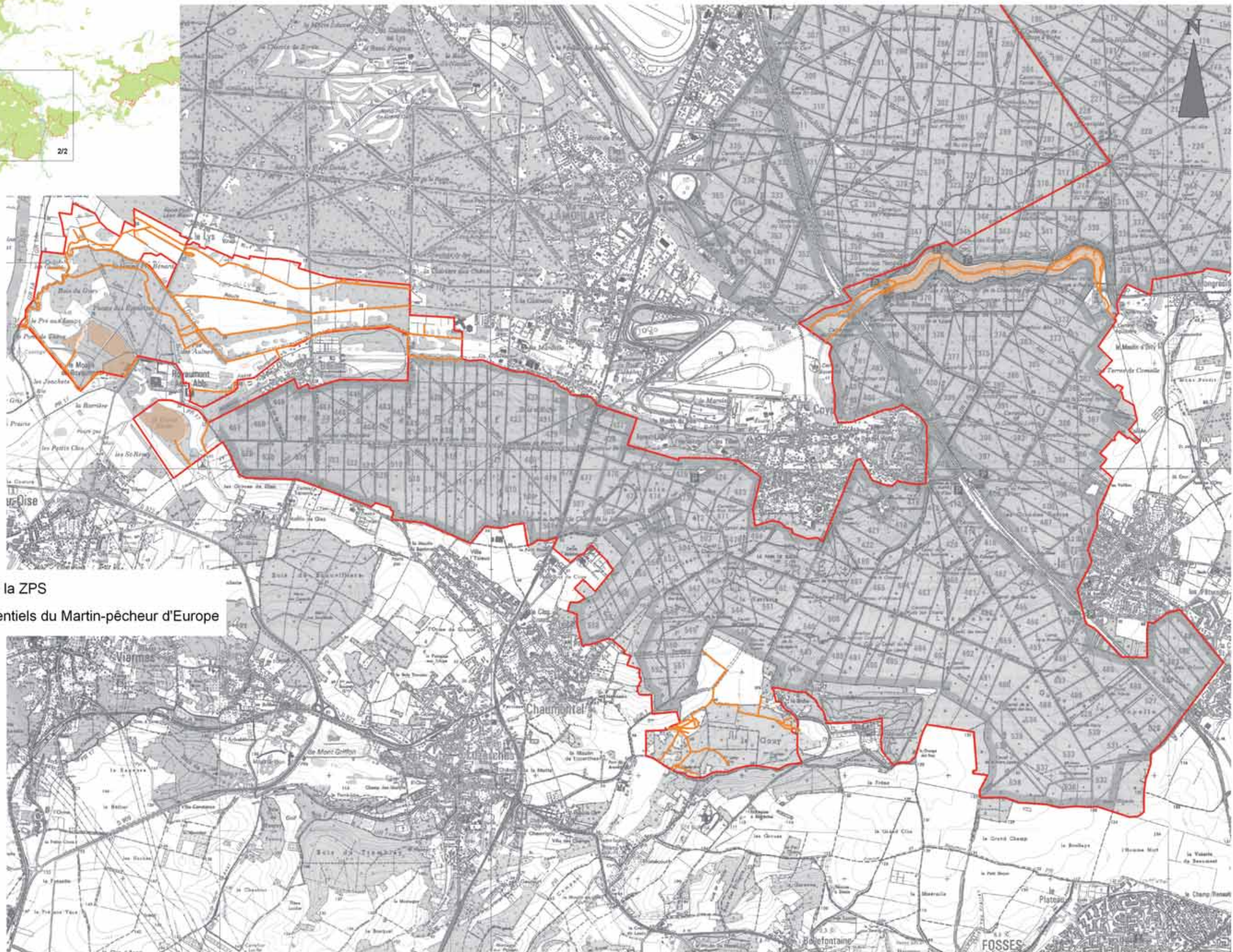
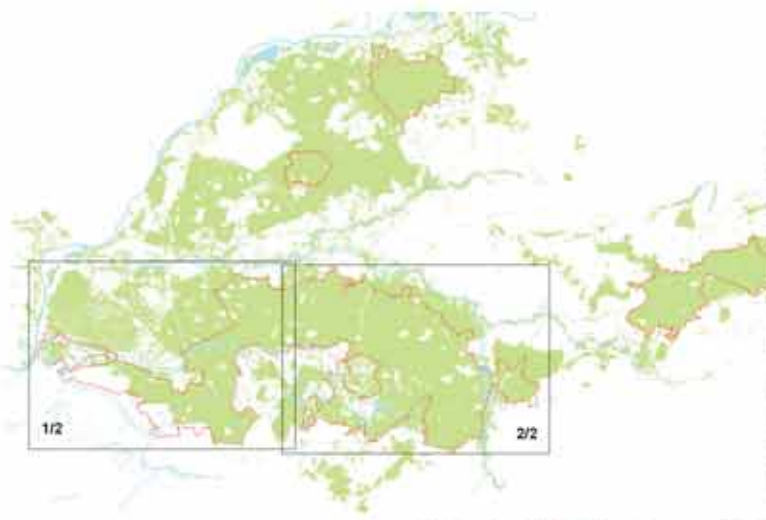


Carte 12: Périmètre d'application de l'engagement général numéro 2 (EG-2) de la Charte Natura 2000 (carte n°3)



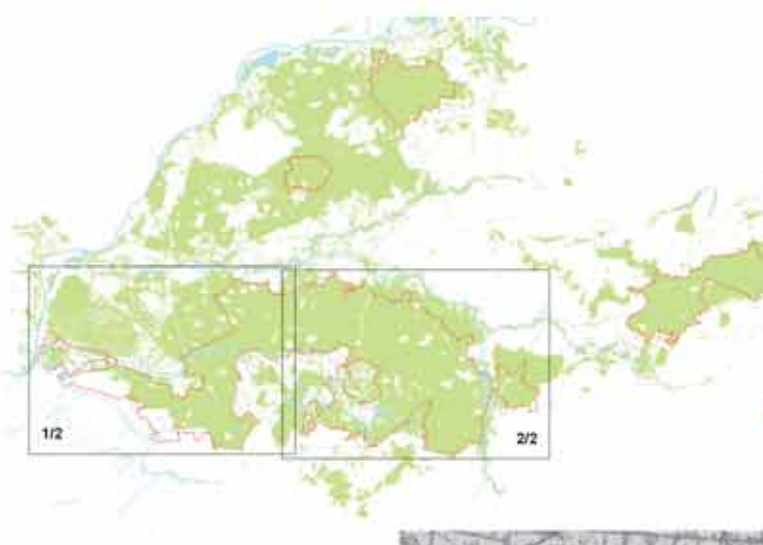
HABITATS DU MARTIN-PECHEUR D'EUROPE (1/2)

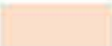
ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

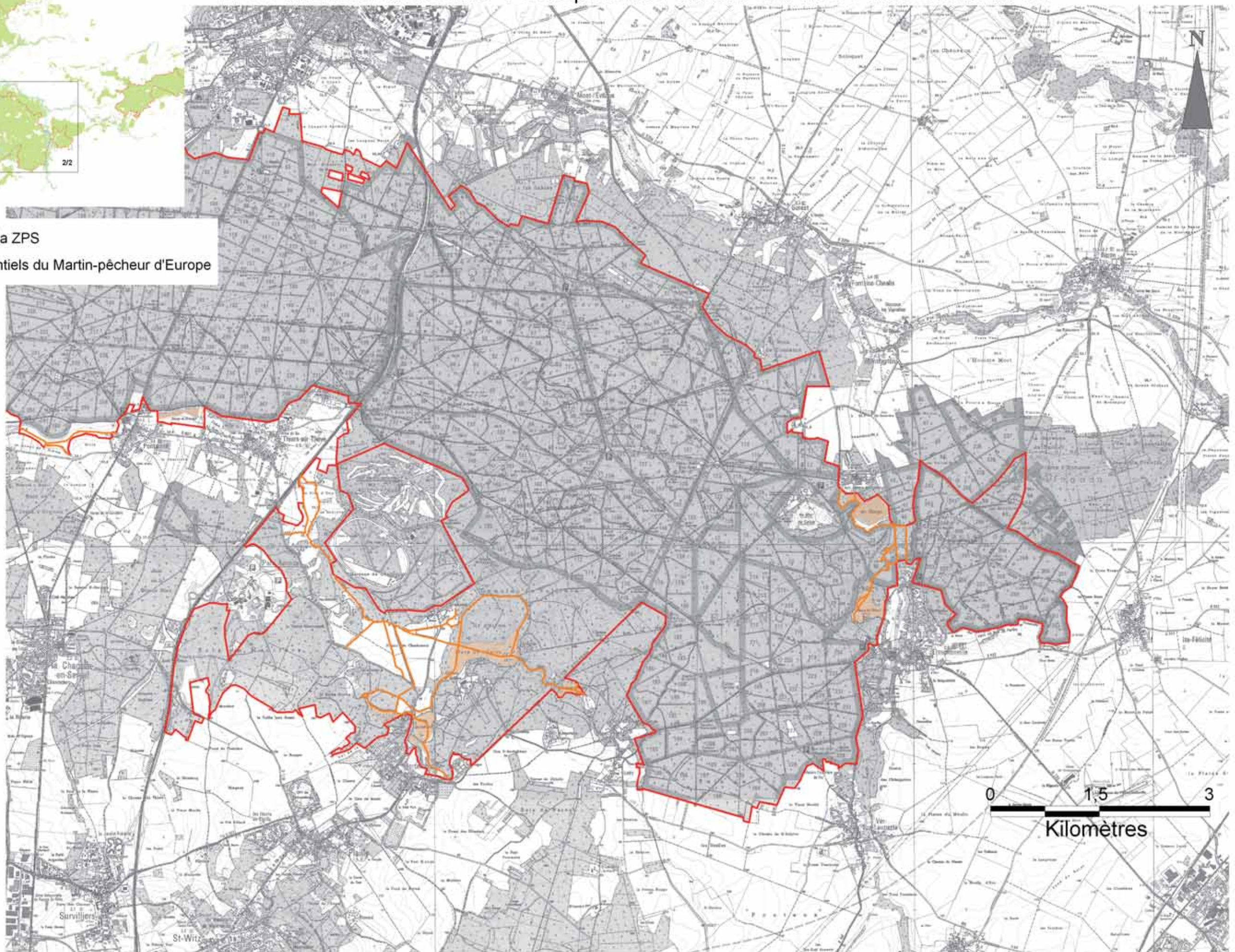


HABITATS DU MARTIN-PECHEUR D'EUROPE (2/2)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "



-  Périmètre de la ZPS
-  Habitats potentiels du Martin-pêcheur d'Europe



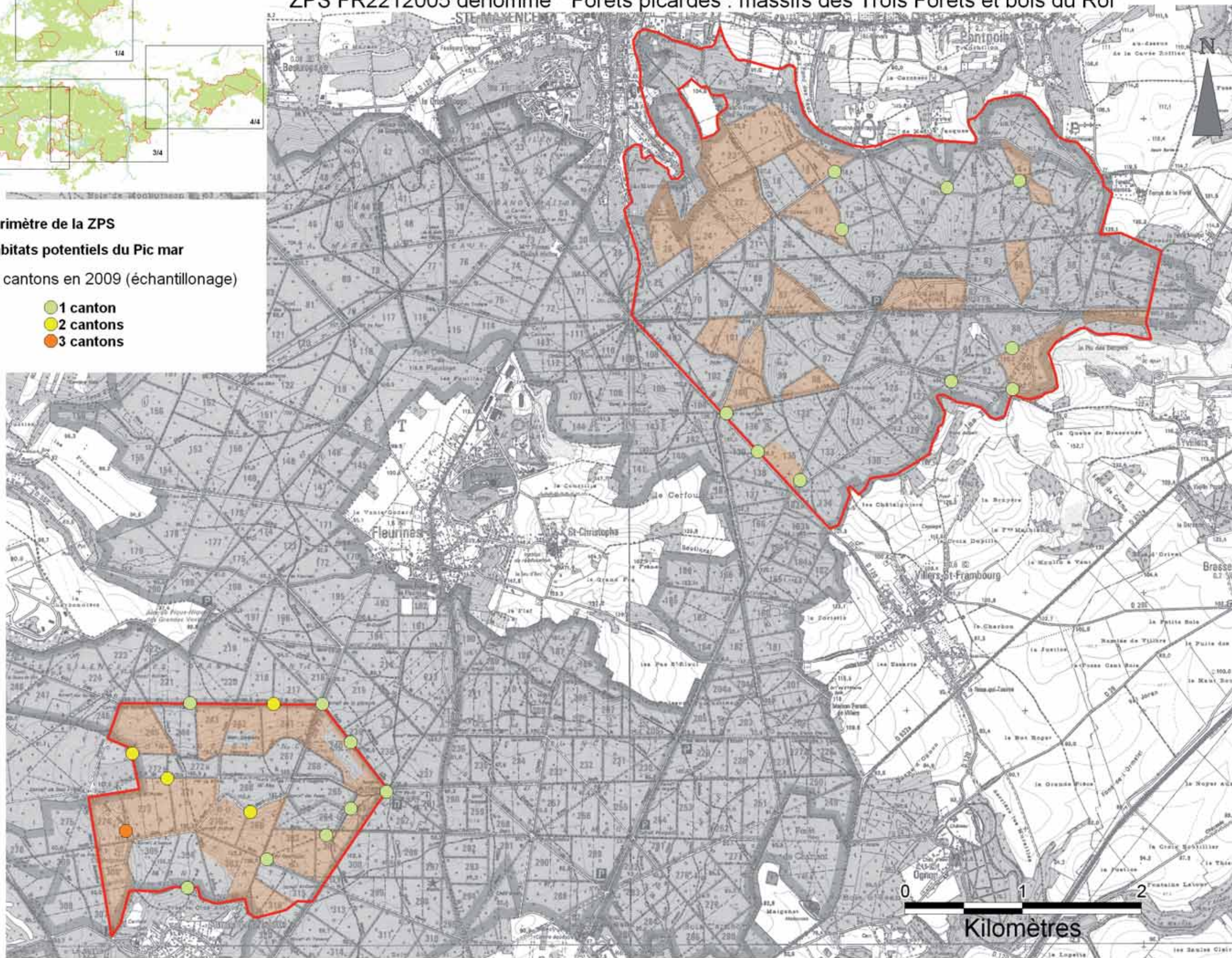
HABITATS DU PIC MAR (1/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

- Périmètre de la ZPS
- Habitats potentiels du Pic mar

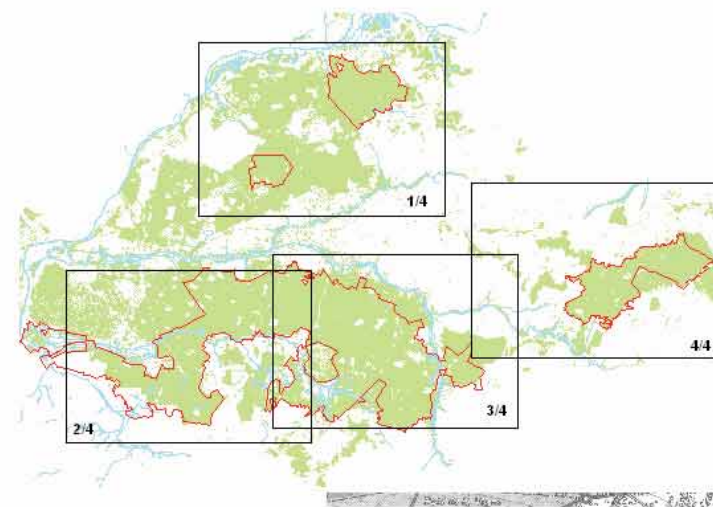
Nombre de cantons en 2009 (échantillonnage)

- 1 canton
- 2 cantons
- 3 cantons

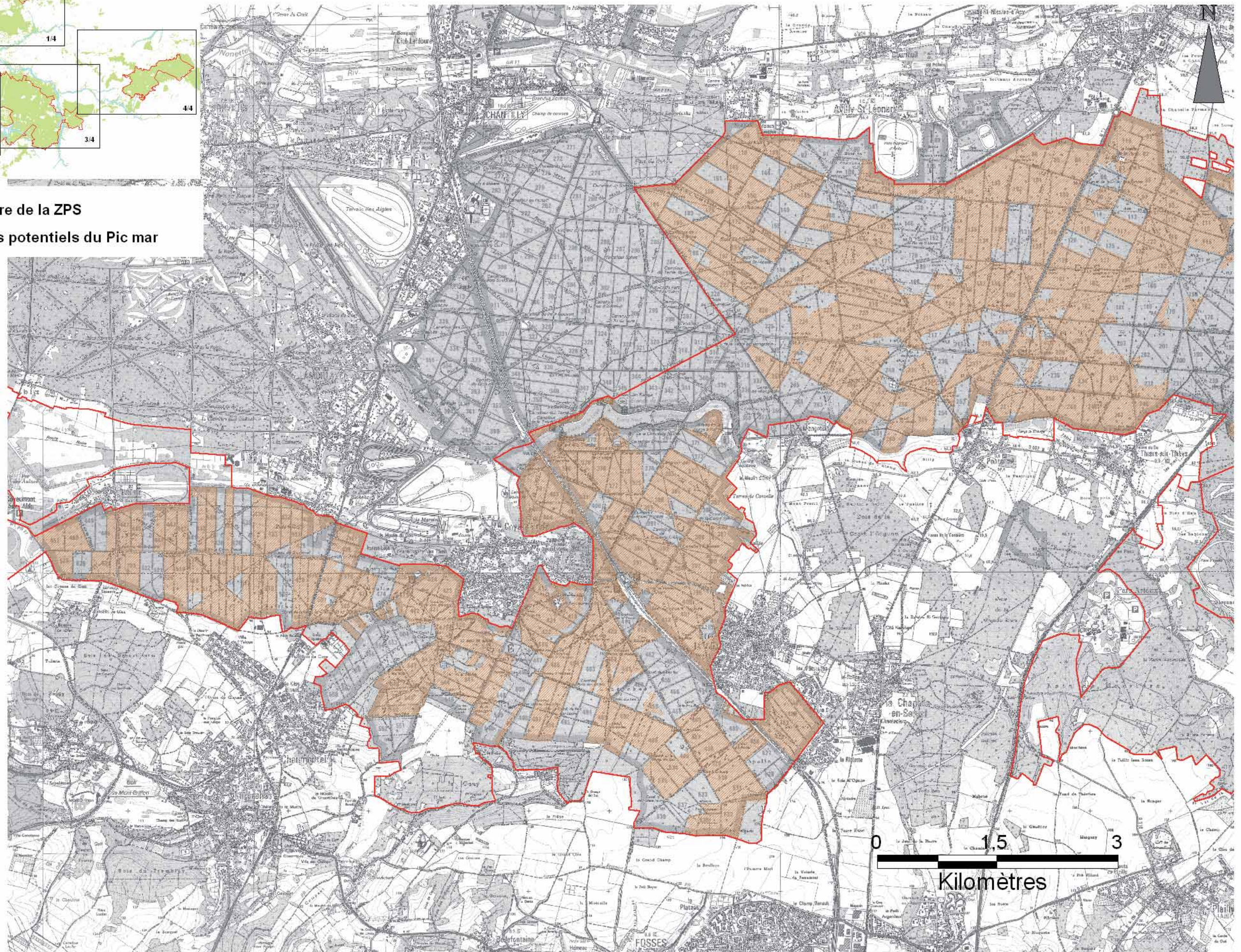


HABITATS DU PIC MAR (2/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

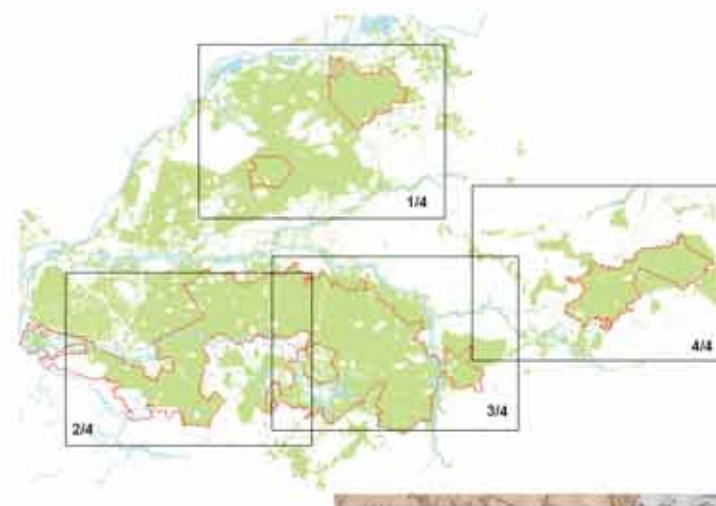


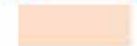
-  Périimètre de la ZPS
-  Habitats potentiels du Pic mar

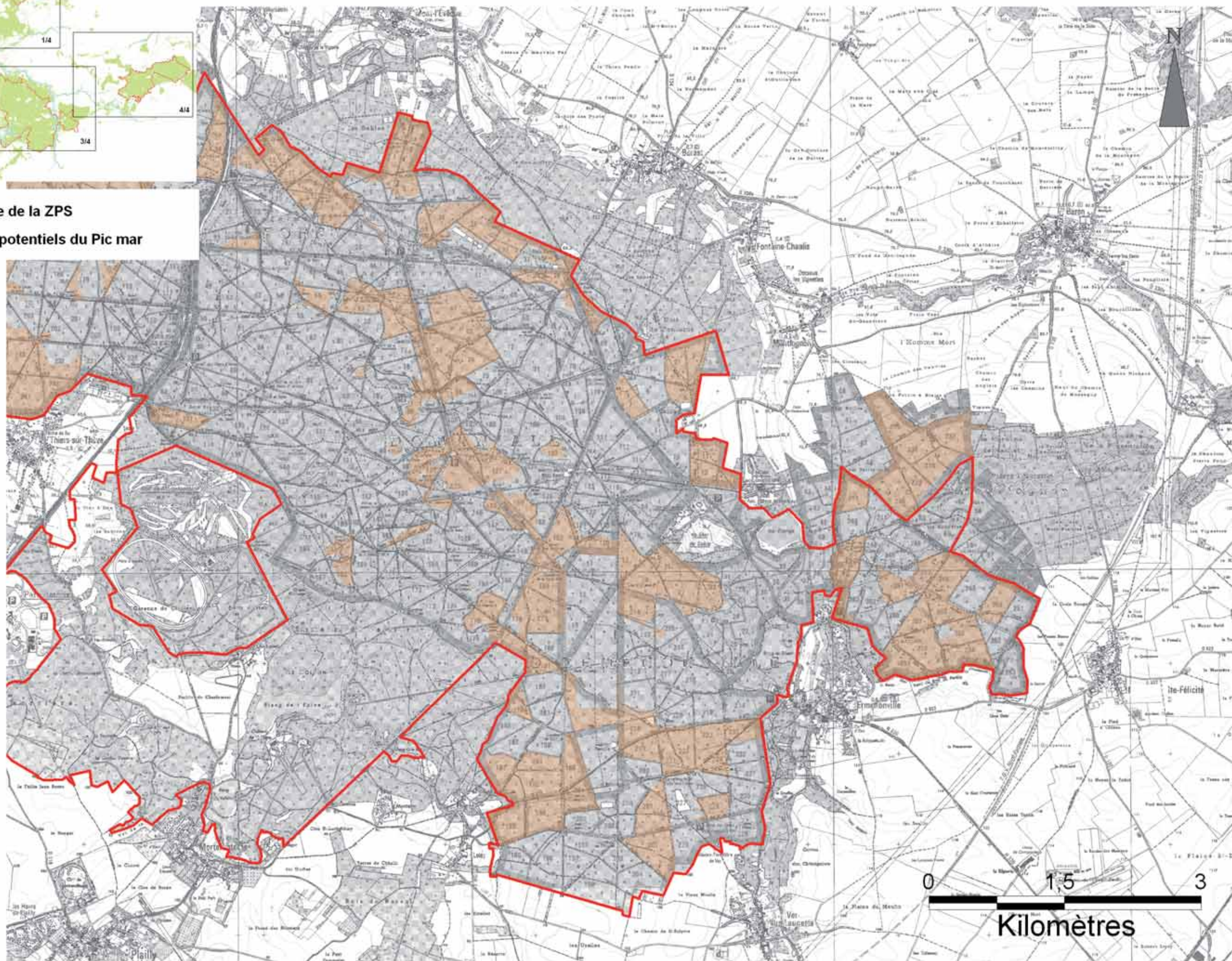


HABITATS DU PIC MAR (3/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

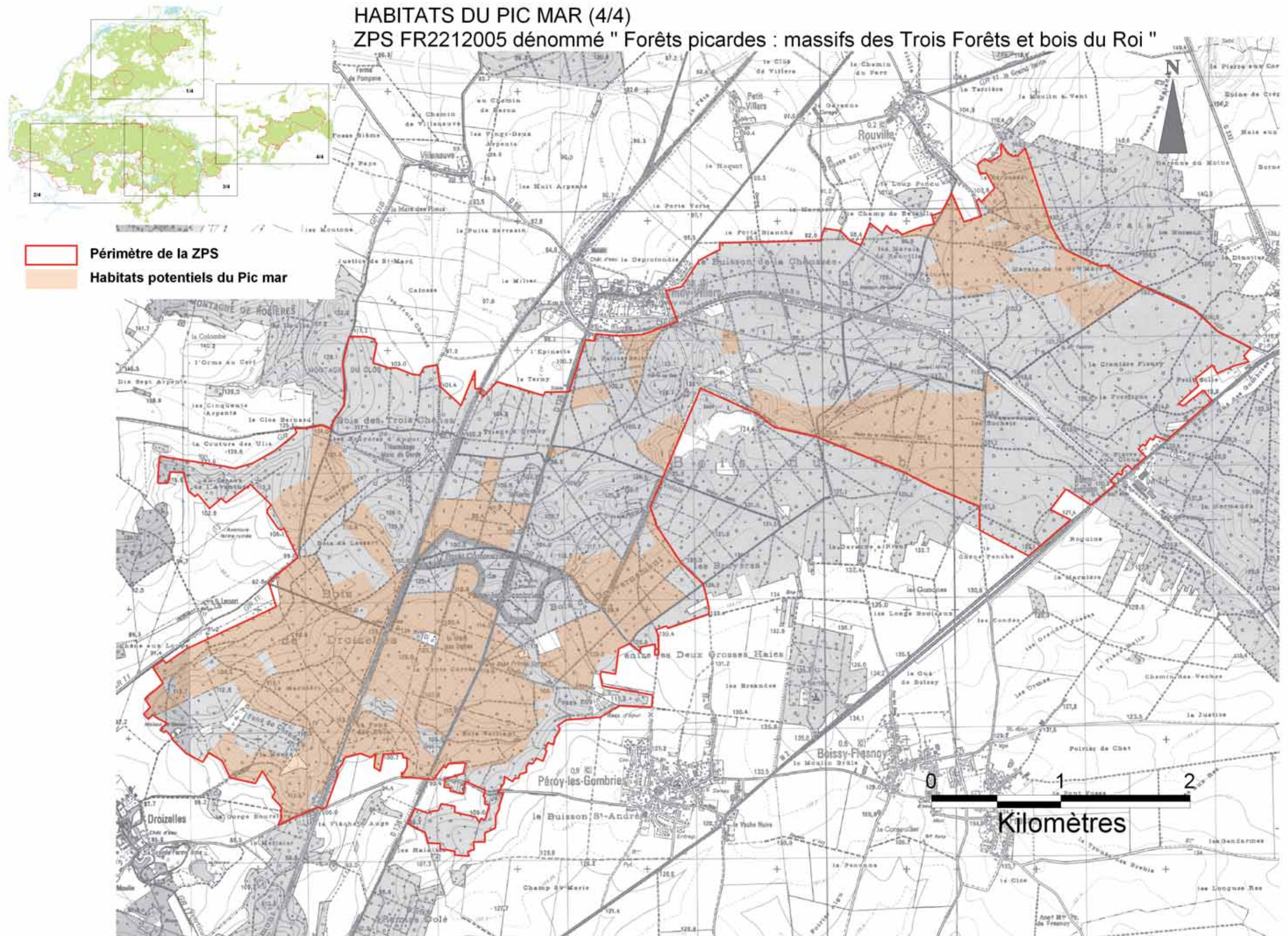


-  Périmètre de la ZPS
-  Habitats potentiels du Pic mar



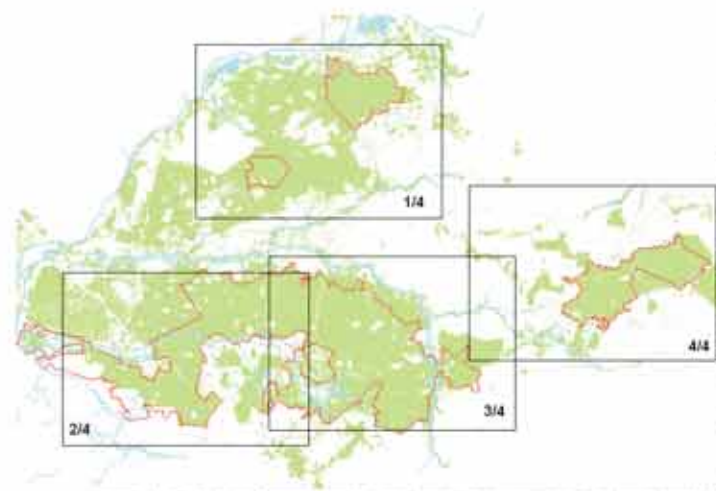
HABITATS DU PIC MAR (4/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

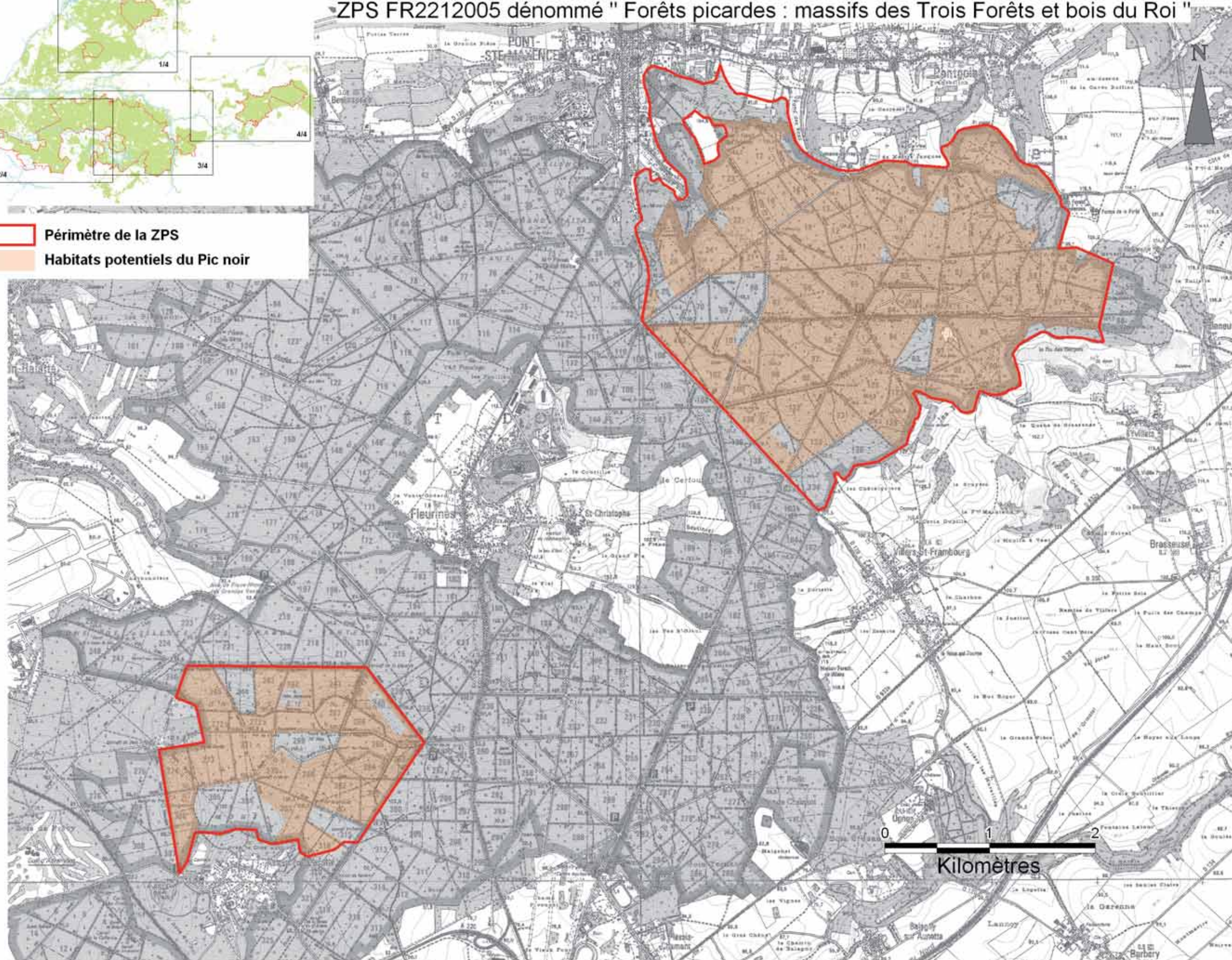


HABITATS DU PIC NOIR (1/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

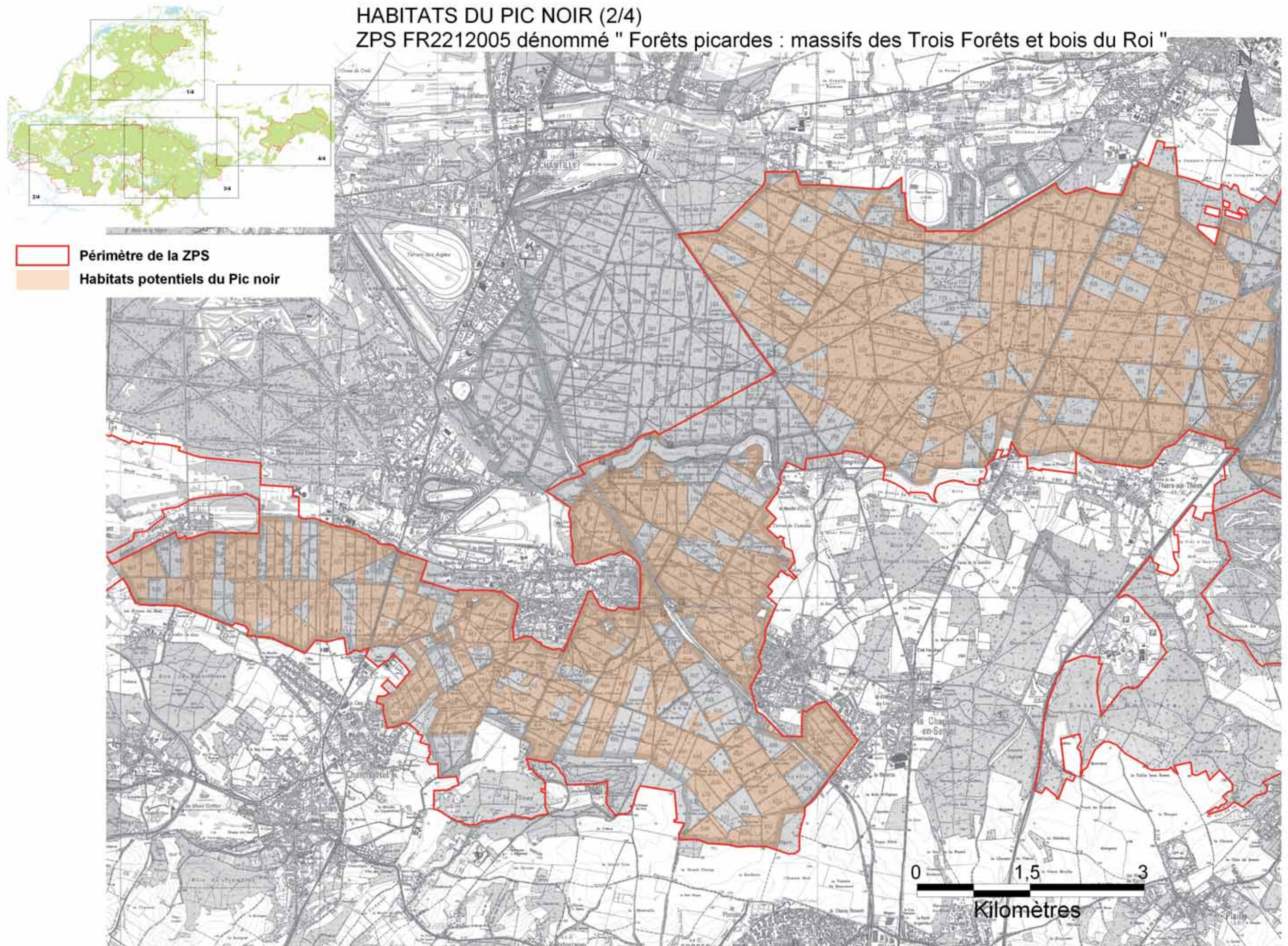


- Périmètre de la ZPS
- Habitats potentiels du Pic noir



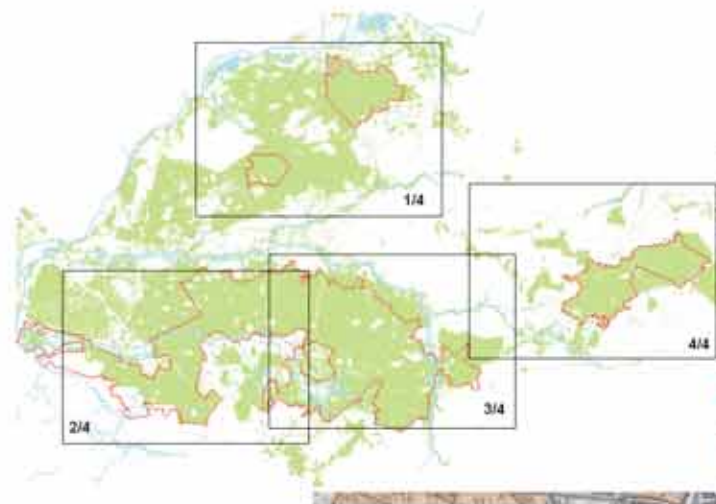
HABITATS DU PIC NOIR (2/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

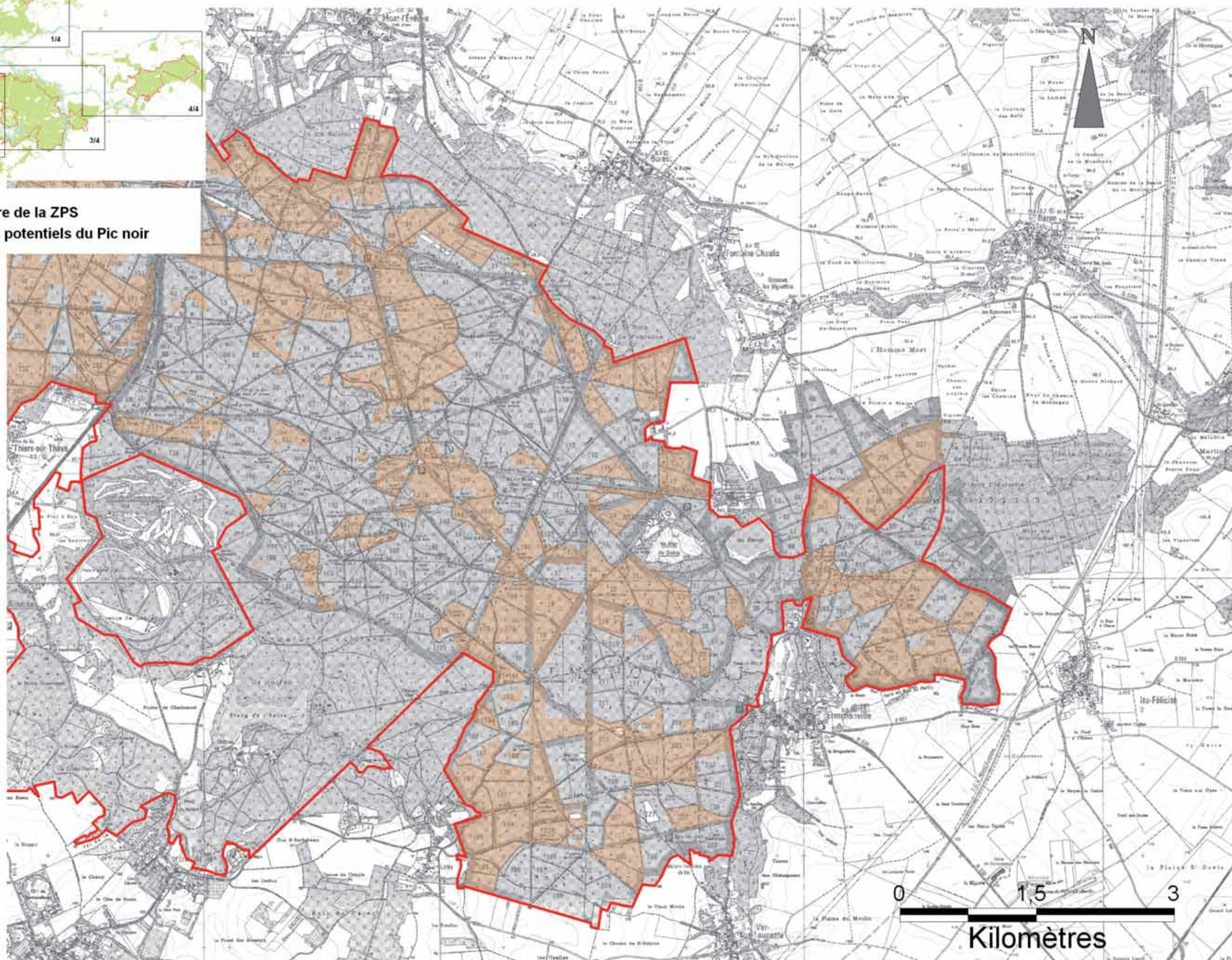


HABITATS DU PIC NOIR (3/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "

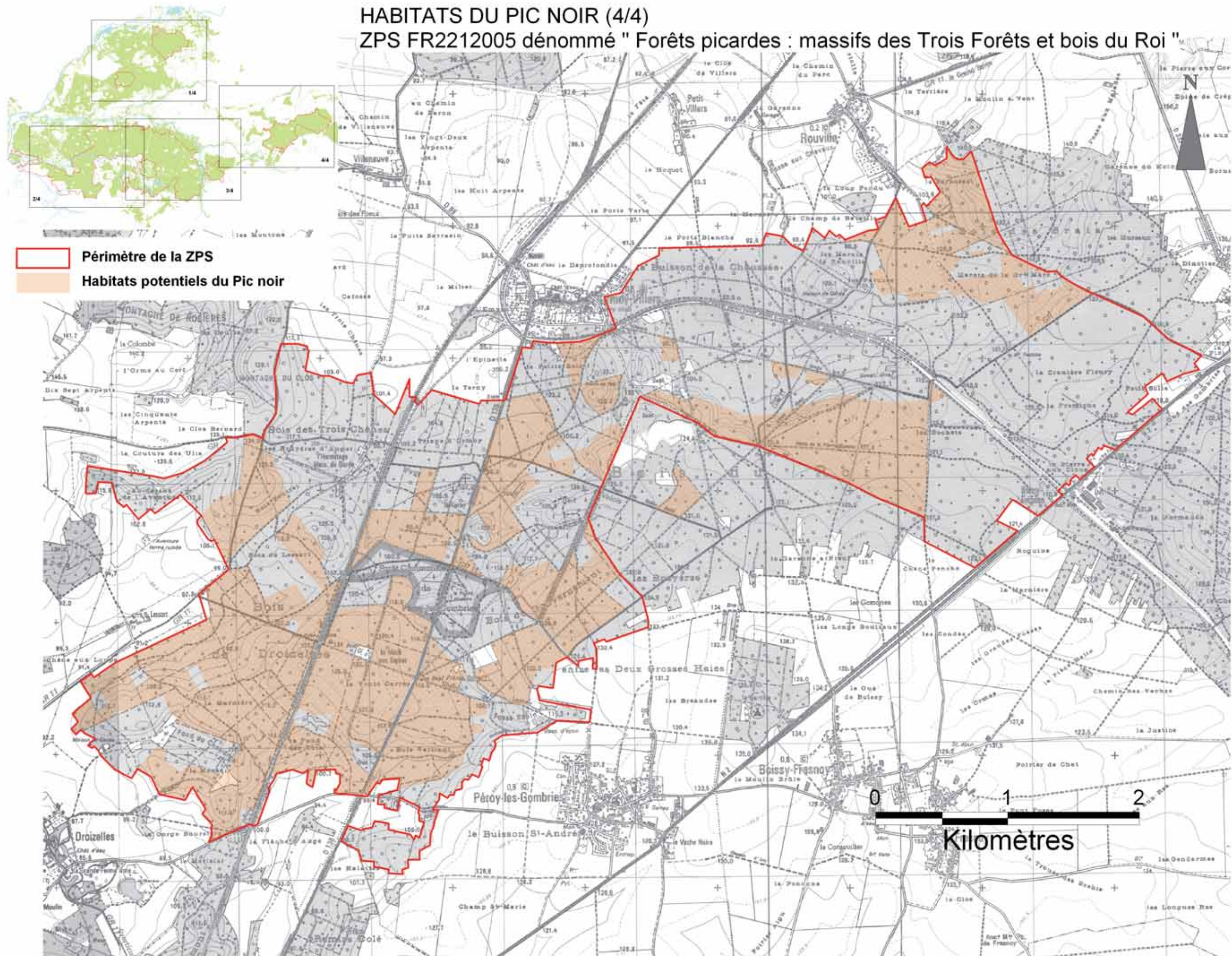


 Périmètre de la ZPS
 Habitats potentiels du Pic noir



HABITATS DU PIC NOIR (4/4)

ZPS FR2212005 dénommé " Forêts picardes : massifs des Trois Forêts et bois du Roi "



BIBLIOGRAPHIE

ARTHUR, LEMAIRE, 1999 - *Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit* - Delachaux & Niestlé, 265 p.

ACEMAV (coll), 2003 - *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg* - Collection Parthénopé, éditions Biotope, 480 p.

ASKEW (R.), 2004 - *The Dragonflies of Europe (revised edition)* - Harley Books, 308 p.

BARATAUD (M), 2006 - *Inventaires des chiroptères sur leurs terrains de chasse au sein du PNR Oise-Pays de France* - PNR « Oise - Pays de France », 13 p.

BIOTOPE, 2009 - *Pré-diagnostic de la malacofaune du marais de la Troublerie (Coye-la-Forêt, 60)* - PNR « Oise - Pays de France », 22 p.

BROOKS, LEWINGTON, 1997 - *Field guide to the Dragonflies and Damselflies of Great Britain and Ireland* - British Wildlife Publishing, 160 p.

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1995 - *Oiseaux nicheurs menacés de Picardie* - Centrale Ornithologique Picarde, 60 p.

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDIE, 1995 - *Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987)* - Picardie Nature, 240 p.

CENTRE ORNITHOLOGIQUE ILE DE FRANCE, 2008 - *Synthèse ornithologique sur le territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France, espèces inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux 79/409/CEE* - PNR « Oise - Pays de France », 26 p.

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, 2005 - *Opération chiroptères, programme d'inventaires pour la définition d'un plan d'actions dans le Parc naturel régional Oise – Pays de France, 1^{er} tranche* - Parc naturel régional Oise - Pays de France, 10 p.

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, 2006 – *Opération chiroptères, programme d'inventaires pour la définition d'un plan d'actions dans le Parc naturel régional Oise – Pays de France, 2^e tranche* - Parc naturel régional Oise – Pays de France, 13 p.

COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE, 1997 - *Les chauves-souris de Picardie* - Statut et répartition des espèces, 56 p.

CRAMP (S.) et al. (eds.) - *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa : The Birds of the Western Palearctic, 1977-1994*, 9 volumes - Oxford University Press, Oxford

DOMMANGET (J.L.), AGUILAR (J.), 1998 - *Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord* - Delachaux & Niestlé, 463 p.

DUQUET (M.), 1993 - *La Faune de France, Inventaire des Vertébrés et principaux invertébrés* - Paris, Eclectis, M.N.H.N., 464 p.

FIERS (V.), GAUVRIT (B.), GAVAZZI (E.), HAFFNER (P.), MAURIN (H.), 1997 - *Statut de la faune de France métropolitaine, Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques* - Muséum National d'Histoire Naturelle, 225 p.

FRANCOIS (R.), LEMAIRE (T.), GROSSIORD (F.), 2006 - *Réseaux de sites et Réseaux d'acteurs* - Conservatoire des sites naturels de Picardie, 213 p.

GRAND (D.), BOUDOT (J.-P.), 2006 - *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg* - Collection Parthénopé, éditions Biotope, 448 p.

GUYETANT (R.), 1997 - *Les Amphibiens de France* - Centre National de la Recherche Scientifique, Musée de zoologie, Université de Nancy I, 64 p.

HEIDEMANN, SEIDENBUSCH, 2002 - *Larves et exuvies des Libellules de France et d'Allemagne (sauf de Corse)* - Société Française d'Odonatologie, Fondation Nature et Découvertes.

JOURNAUX OFFICIELS DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, 2000 - *Protection de la nature - Protection de la faune et de la flore*. 691 p.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1979 - *Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages* - Journal officiel des Communautés européennes n° L. 103, 1979. Modifiée par la directive n° 85/411/CEE du 25 juillet 1985, publiée au Journal officiel des Communautés européennes n° L. 233, 1985.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1992 - *Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages* - Journal officiel des Communautés européennes n° L. 206, 22 juillet 1992.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - *Arrêté du 19 février 2007 modifiant les arrêtés du 17 avril 1981 modifié fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire, du 7 octobre 1992 fixant la liste des mollusques protégés sur le territoire métropolitain, du 22 juillet 1993 fixant la liste des insectes protégés sur le territoire national et du 22 juillet 1993 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire* - Journal officiel de la République Française, 19 avril 2007.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - *Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection* Journal officiel de la République Française, 19 avril 2007. Journal officiel de la République Française, 6 mai 2007.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Journal officiel de la République Française, 10 mai 2007.

JOURNAL OFFICIEL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2007 - Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Journal officiel de la République Française, 18 décembre mai 2007.

JURZITZA (G.), 1993 - *Libellules d'Europe (Europe centrale et méridionale)* - Delachaux et Niestlé, 191 p.

LE GARFF (B.), 1991 - *Les Amphibiens et les Reptiles dans leurs milieux* - Bordas, 250 p.

MAURIN (H.), 1994 - *Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France* - Editions Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fonds Mondial pour la Nature (WWF - France), Paris, 176 p.

MESCHEDE & HELLER, 2003 - *Ecologie et protection des Chauves-souris en milieu forestier* – Le RHINOLOPHE n°16 – Museum d'Histoire Naturel de la ville de Genève/SFEPM : 248 pp.

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE - Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome 7, espèces animales, 353 p.

PICARDIE NATURE - *Synthèse de données des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présentes sur le territoire du Parc naturel régional « Oise - Pays de France » et du bois du Roi (60), dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale du massif des Trois Forêts et Bois du Roi (60)* – PNR « Oise-Pays de France », 26 p

ROUE et BARATAUD (coord.), 1999 – *Habitats et activités de chasse des chiroptères menacés en Europe : Synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice* - Le Rhinolophe / Revue internationale de chiroptérologie – vol. spéc. n°2 – Muséum d'Histoire Naturelle – Ville de Genève.

SCHOBBER, GRIMMBERGER, 1991 – *Guide des Chauves-souris d'Europe* – Delachaux & Niestlé.

PAMELLE (D.), JAMBON (V.), 1993 - *Les Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux en Picardie* - Direction Régionale de l'Environnement Picardie, 40 p.

RAMEAU (J.C.), GAUBERVILLE C., DRAPIER N., 2000 - *Gestion forestière et diversité biologique - Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire* - École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Office National des Forêts, Institut pour le Développement Forestier - non paginé

RAMEAU (J.-C.), 1993 - *Habitats forestiers de la directive Habitats présents et à retenir en France métropolitaine* - École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts - 44 p.

ROCAMORA (G.), 1993 - *Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France* - BirdLife International, Ligue française pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, 340 p.

ROCAMORA (G.), YEATMAN-BERTHELOT (D.), 1999 - *Oiseaux menacés et à surveiller en France* - Société d'Etudes Ornithologiques de France & Ligue Française pour la Protection des Oiseaux, 598 p.

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE, 1989 - *Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France* - Muséum National d'Histoire Naturelle, 191 p.

SUEUR (F.), 1995 - *Liste commentée des oiseaux de Picardie* - Imprimerie Pilon, 62 p.

THIOLLAY (J. M.), BRETAGNOLLE (V.), 2004 - *Rapaces nicheurs de France / Distribution, effectif et conservation* - Delachaux et Niestlé, Paris.

TOURTE, 2003 –*Les amphibiens dans le territoire du projet de Parc naturel régional Oise-Pays de France* - rapport de stage - PNR « Oise-Pays de France », 183 p

VALLAURI et al, 2006 - *Le bois mort, un attribut vital de la biodiversité de la forêt naturelle, une lacune des forêts gérées* – rapport scientifique WWF, 31 p.

VALLAURI et al, 2006 – *Bois mort et à cavités, une clé pour des forêts vivantes* – Lavoisier, 405 p.

VALLAURI, 2007 – *Biodiversité, Naturalité, Humanité* - rapport scientifique WWF, 84 p.

YEATMAN-BERTHELOT (D.), JARRY (G.), 1994 - *Nouvel atlas des Oiseaux nicheurs de France* - Société d'Etudes Ornithologiques de France, Secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle, 770 p.

YEATMAN-BERTHELOT (D.), 1991 - *Atlas des Oiseaux de France en hiver* - Société Ornithologique de France, Secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle, 575 p.

SITES INTERNET :

**MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** – fiches des espèces de l'annexe I
de la directive «oiseaux » : www.developpement-durable.gouv.fr

SOCIETE FRANÇAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFERES :
www.sfepm.org

MUSEUM DE BOURGES : www.museum-bourges.net

Carte II

CARTE DES SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ARBRES MÂTURES, SÉNESCENTS ET MORTS

